Supplément Radio-Télévision

Le Monde


DERNIÈRE ÉDITION

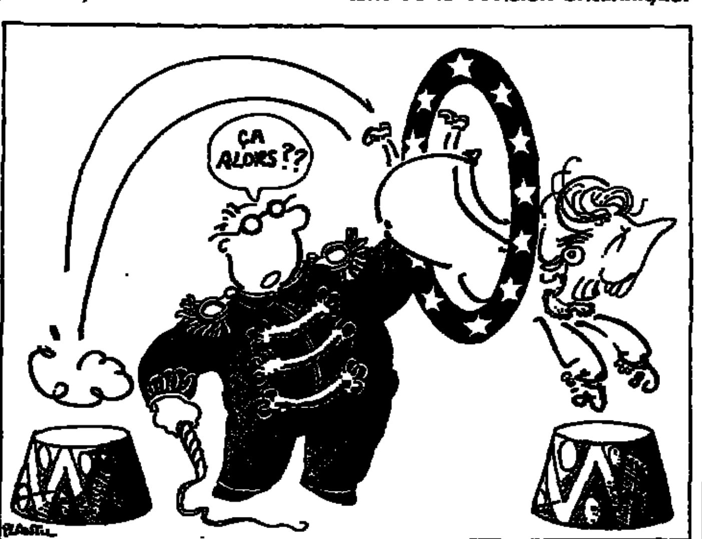
15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 14213 - 6 F — DIMANCHE 7 - LUNDI 8 OCTOBRE 1990 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY - DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

La « conversion » de Mme Thatcher

L'entrée de la livre dans le SME inquiète les partisans de l'union monétaire

L'entrée de la livre sterling dans le système monétaire européen (SME), effective dès lundi 8 octobre, a suscité des réactions de satisfaction même si plusieurs dirigeants européens s'interrogent en privé sur les intentions de Mme Thatcher en ce qui concerne l'union monétaire européenne. M. Delors, président de la Commission de Bruxelles, a fait part des mêmes préoccupations tout en se félicitant de la décision britannique.



Lire page 17 les articles de DOMINIQUE DHOMBRES et FRANÇOISE LAZARE ainsi que la rubrique « Devises et or », page 19

Un premier pas

LA seule chose positive, mais c'est essentiel, que l'on puisse dire de la décision prise par Mme Thatcher d'intégrer la livre sterling dans le mécanisme de change du système monétaire européen (SME) est que le premier pas a été enfin accompli : « Le commencement du commencement », écrit le célèbre commentateur du « Financial Times », Samuel Brittan, partisan de longue date de l'adhésion pleine et entière de la *devise britannique au SME*, allant jusqu'à souhaiter ouvertement que la politique monétaire de son pays soit formulée à Francfort (ou « peut-être », ajoute-t-il, « à Berlin »).

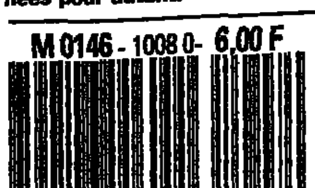
Ce souhait en forme de provo*cation n'est pas aussi incongru* qu'il pourrait paraître au vu des résultats quasi catastrophiques enregistrés par la Grande-Bretagne : l'inflation la plus virulente des grands pays d'Europe (plus de 10 %) et des taux d'intérêt à l'avenant.

IL faut croire que la situation tant politique que financière du gouvernement dirigé par Mme Thatcher est tombée au plus bas pour que l'orgueilleux premier ministre en soit venu, à la veille de l'ouverture de la conférence annuelle du Parti conservateur à Bournemouth, à copier une bonne moitié du programme annoncé par les travaillistes, néophytes zélés de l'Europe communautaire.

Lundi dernier, le chancelier de l'Échiquier du cabinet fantôme, M. John Smith, avait déclaré que dès son installation au pouvoir un gouvernement formé par le Labour fixerait une parité pour la livre et abaisserait les taux d'intérêt. En même temps qu'il arrachait à la « Dame de fer » sa pénible palinodie sur le premier point, le vrai chancelier de l'Échiquier, M. John Mayor, réduisait d'un point (de 15 % à 14 %) le taux des prêts de la Banque d'Angleterre. Cela va permettre de diminuer d'autant le coût des crédits hypothécaires dont dépend en partie le vote des nombreux candidats propriétaires.

D'UN point de vue strictement économique et *monétaire, la date choisie* pour lier le sterling aux grandes monnaies du continent est quasiment la plus mauvaise qu'on puisse imaginer. Au sommet de Madrid, en juin 1989, Mme Thatcher se croyait encore assez sûre d'elle-même pour proclamer qu'elle ne se résoudrait pas à sauter le pas avant que l'inflation ne soit tombée au-dessous de la moyenne de la Communauté. On est très loin du compte. Il reste que l'arrimage de la livre au SME pourrait aider à gagner une partie très mal engagée, même *si le* gouvernement britannique s'est privé d'emblée du principal avantage à attendre de sa décision apparemment courageuse : il s'est ménagé une marge de 6 % de part et d'autre de la parité (au lieu des 2,25 % de droit commun). Il en résulte que la fixité est illusoire, l'ancrage pour le moins mal assuré.

Politiquement, la participation du Royaume-Uni lève un obstacle pour la prochaine négociation sur l'union économique et monétaire. Partisans et adversaires de l'accélération se félicitent pareillement de la décision de Londres. Mais les vraies intentions de Mme Thatcher ne sont pas clarifiées pour autant.


M 0146 - 1008 0- 6,00 F

L'administration américaine en cessation de paiement

L'échec budgétaire de M. George Bush le contraindra à de nouveaux compromis

Depuis le samedi 6 octobre à 0 heure, l'administration américaine est théoriquement en cessation de paiement. En effet, le compromis budgétaire difficilement obtenu le 30 septembre dernier a été remis en question dans la nuit de jeudi à vendredi par la Chambre des représentants, et, pour mettre les élus devant leurs responsabilités, M. George Bush a refusé de signer une loi de finances provisoire. Cet accroc marque une défaite grave pour le président américain du point de vue de la politique intérieure, au moment où sa cote de popularité, poussée par sa détermination dans le domaine de la politique extérieure, est au plus haut.

Montée des périls intérieurs

WASHINGTON

de notre correspondant

Les Etats-Unis sont-ils devenus ingouvernables, ou la classe politique américaine, président Bush en tête, a-t-elle failli à sa tâche? Le compromis budgétaire péniblement obtenu le 30 septembre dernier au terme de près de six mois de négociations entre l'administration et les dirigeants du Congrès est en miettes. La nouvelle année fiscale a commencé, et la première puissance mondiale n'a pas de budget : depuis samedi 6 octobre à 0 heure, l'administration est techniquement en état de cessation de paiement, ou, selon l'expression consacrée ici, *« le gouvernement est fermé »*. Dans la journée de vendredi, les membres de la Chambre des représentants qui, la nuit précédente, avaient repoussé à une très large majorité l'accord passé entre leurs leaders et la Maison Blanche pour une modeste réduction du déficit budgétaire ont tenté de reporter les échéances, en votant une loi permettant d'assurer pour une semaine supplémentaire le fonctionnement des services publics. Mais le président Bush, pour mettre les élus devant leurs responsabilités sinon pour marquer son dépit, a fait savoir qu'il refusait de signer la loi en question.

Et les médias se sont mis à énumérer les malheurs qui allaient s'abattre sur le pays, en commençant par les plus petits mais aussi les plus symboliques : la statue de la Liberté fermée aux touristes, les visites guidées de la Maison Blanche suspendues, celles des zoos également. Les choses sérieuses, avec la mise à pied de plusieurs dizaines sinon plusieurs centaines de milliers de fonctionnaires fédéraux, intervenant après le week-end, heureusement prolongé par le lundi férié du « Columbus Day ».

Comment a-t-on pu en arriver là, alors qu'aussi bien l'opinion que les hommes politiques s'accordent désormais sur la nécessité impérieuse de réduire le déficit budgétaire?

JAN KRAUZE

Lire la suite page 5

Le face-à-face Mitterrand-Le Pen

Dans la crise du Golfe, l'extrême droite jouit d'un monopole d'opposition. Si l'action internationale s'enlise, le FN gagnera en crédibilité, le chef de l'Etat perdant alors le bénéfice de son regain de popularité

par Jean-Marie Colombani

Comme les autres pays occidentaux, la France vit, depuis deux mois, au rythme de trois graves incertitudes : fera-t-on ou non la guerre? Celle-ci restera-t-elle lointaine, ou nous touchera-t-elle au-delà de nos propres craintes? Echapperons-nous à une nouvelle cure de « rigueur »? L'opinion oscille chaque semaine, sinon chaque jour, entre l'inquiétude maximale (une guerre qui nous impliquerait totalement, et que nous devrions payer d'une phase d'austérité) et une relative sérénité, à l'abri de la promesse de M. Rocard *d'un embargo efficace et du scéna*rio anti-crise de M. Stoléru.

Constatons simplement, avec *The Economist*, que la route de la guerre semble aujourd'hui pavée de déclarations pacifiques. Mais, avant même qu'une issue se dessine, il est clair que la crise du Golfe souligne d'une lumière crue que le paysage politique français s'ordonne désormais autour du face-à-face entre M. Mitterrand et M. Le Pen. L'un gère cette crise, en dosant soigneusement – attentif en cela aux évolutions de l'opinion – *la solidarité et l'indépendance* à l'égard des Etats-Unis, la fermeté et la « logique de paix » à l'égard de l'Irak. L'autre lui oppose le seul discours qui, au fond, lui soit opposable, celui de l'égoïsme national et du repli hexagonal.

A ce jour, tout se passe comme si M. Mitterrand devait obtenir dans le Golfe ce que Mme Thatcher était allée chercher aux Malouines. Cette crise lui a déjà permis d'opérer un redressement spectaculaire dans l'opinion et de restaurer le règne de la monarchie républicaine. Can*tonné, depuis l'expérience de la* cohabitation, dans l'exercice d'une « présidence relative », il a retrouvé un rôle constitutionnellement idéal : la concentration des pouvoirs en situation de crise est bien la spécificité de la Ve République. Il n'eût pas suffi, bien sûr, que la situation et les institutions le servent. Encore fallait-il bien réagir.

Lire la suite page 7

Landau en mal de Français

La petite ville allemande redoute les conséquences du retrait annoncé des troupes françaises

LANDAU

de notre envoyé spécial

A Landau, chaque Français à l'impression d'être un peu chez lui. La place principale de cette petite ville de 38 000 habitants n'est en fait que la place d'armes de la garnison fortifiée construite entre 1688 et 1691 sur les plans de Vauban. Sa structure et son architecture évoquent plutôt Versailles ou la place Bellecour de Lyon que les traditionnelles places du marché des cités germaniques : les maisons à colombages sont remplacées ici par des bâtisses de style Mansart et la devise du Roi-Soleil : *« Nec pluribus impar »* (sans égal) s'inscrit fièrement au fronton de la monumentale porte de France.

Ce n'est pas d'hier que date la présence de troupes françaises à Landau : l'un des régiments qui y est aujourd'hui stationné, le 152e d'infanterie, dit *« régiment du diable »* fut créé ici... en 1794. L'histoire des rapports entre « la métropole du Sud-Palatinat » et l'armée française, c'est un peu celle de ce vieux ménage chanté par Jacques Brel, où la tendresse demeure en dépit des orages et des infidélités passées, lorsque les casernes furent occupées par les Bavarois, puis les Prussiens.

Le général Verdé de Lisle, adjoint au commandant de la 5e division blindée, qui a connu au cours de sa carrière bon nombre de ces garnisons des FFA (forces françaises en Allemagne) a un faible pour Landau et ses habitants : *« Les rapports avec la population sont d'une qualité excellente, la région est magnifique, et la mentalité des gens d'ici est plus proche de la nôtre que dans d'autres parties de l'Allemagne... »*.

LUC ROSENZWEIG

Lire la suite page 4

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH; Tunisie, 700 m ; Allemagne, 2,60 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 40 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles/Réunion, 8 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 12 KRD; Espagne, 175 PTA; G.-B., 70 p.; Grèce, 180 DR; Irlande, 80 p.; Italie, 2 000 L; Luxembourg, 40 FL; Norvège, 13 KRN; Pays-Bas, 2,50 FL; Portugal, 150 ESC; Sénégal 375 F CFA; Suède, 14 KRS; Suisse, 1,80 FS; USA (NY), 1,75 $; USA (others) 2 $

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société ;
cent ans à compter du
10 décembre 1944.
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* ».
« Association Beuve-Méry ».
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*.
Le Monde-Entreprises.
M. André Fontaine, gérant.

Le Monde
PUBLICITE
S A
André Fontaine, président
Françoise Huguet, directeur général
Philippe Dupuis, directeur commercial
Micheline Oerlemans,
directeur du développement
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F
Téléfax : 45-55-04-70. - Société filiale du journal *le Monde* et Régie Presse SA.

Imprimerie
du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Édité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine,
directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Directeur de la rédaction :
Daniel Vernet
Administrateurs délégués :
Antoine Griset, Nelly Pierret
Rédacteurs en chef :
Bruno Frappat,
Jacques Amalric,
Jean-Marie Colombani,
Philippe Herreman,
Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

DATES

Il y a cinquante ans

Vichy promulgue le statut des juifs

LE 14 juin 1940, à 5 heures du matin, les estafettes de l'armée allemande pénétraient dans Paris. Le même jour, Helmut Knochen et son Sonder Kommando, chargé notamment de la persécution des juifs, s'installaient à l'hôtel du Louvre, qu'ils quitteront bientôt pour le 72 de l'avenue Foch.

Dès le lendemain, un agent de Knochen se présentait à la préfecture de police et exigeait qu'on lui remît, notamment, les dossiers concernant les réfugiés politiques allemands et diverses personnalités de la communauté juive de Paris. Dans les semaines qui suivirent, les policiers de Knochen perquisitionnèrent aux domiciles du grand rabbin de France, Isaïe Schwartz, du grand rabbin de Paris, Julien Weill, du président de la Ligue internationale contre l'antisémitisme, Bernard Lecache, de plusieurs membres de la famille Rothschild, ainsi que de certains avocats juifs, en particulier Henri Torres.

Très vite, l'hebdomadaire *Au pilori* – dont le nom était lui-même un programme ! – sera créé pour développer la propagande antisémite. Dans son numéro du 26 juillet 1940, il se félicitera des *« initiatives heureuses »* de jeunes fascistes qui, postés devant des magasins dirigés par des juifs, empêchaient les clients d'y pénétrer et collaient sur les murs des papillons de propagande antisémite.

« Certains commerçants de Paris, annonçait le journal, *ont mis à leurs devantures des écriteaux dont voici quelques exemples :* Ici maison française, entrée interdite aux juifs, *ou* L'établissement ne reçoit plus les israélites. *D'autres, plus avisés, ont répété cet avis en allemand et en français, ce qui a eu pour effet de leur attirer la clientèle des troupes d'occupation... »*

Le 20 août, les jeunes fascistes, organisés en gardes françaises, défilaient sur les Champs-Elysées aux cris de *« A bas les juifs ! »* et jetaient des briques enveloppées de journaux sur la devanture de plusieurs magasins appartenant à des israélites.

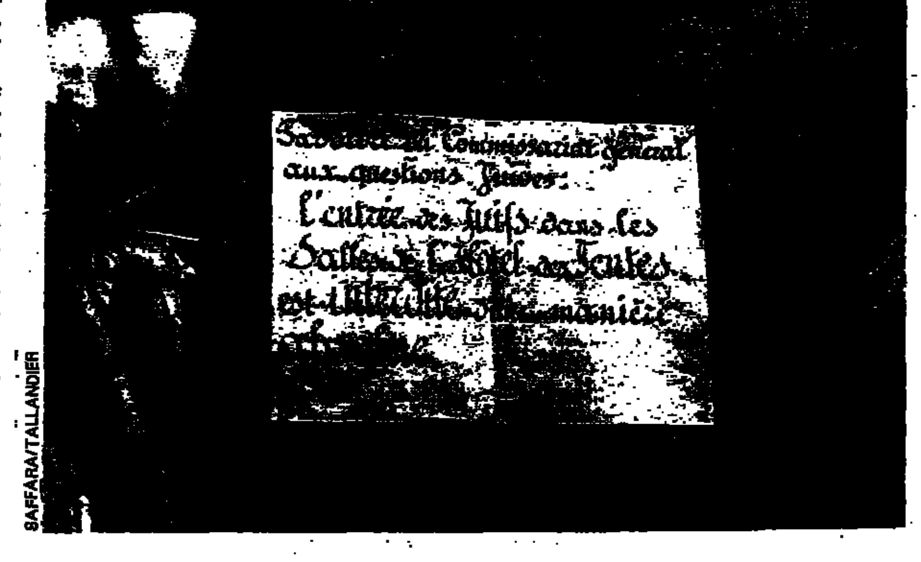
Pour les juifs français, c'était la stupeur. *« Ma famille paternelle, alsacienne depuis la nuit des temps,* raconte Philippe Erlanger, *s'est fixée dans la capitale sous le Second Empire en gardant les traditions farouchement patriotiques de sa province... Mon grand-oncle Isaac de Camondo a, par son testament, ouvert le Louvre aux impressionnistes... Quant à moi, ni à Janson ni aux Sciences politiques, où nous jouions puérilement au snobisme, je n'avais jamais été humilié à cause d'une origine que je n'avais pas eu l'idée de cacher. Cela ne m'empêche pas d'être aujourd'hui un paria. »*

Un message du rabbinat

Certains israélites continuaient, néanmoins, de faire confiance au gouvernement du maréchal Pétain. Dans ses *Carnets,* récemment publiés, Raymond-Raoul Lambert écrit, le 15 juillet 1940 : *« Le judaïsme français vit dans une angoisse particulière. Il accepte de souffrir comme tout le monde mais redoute une discrimination exigée peut-être par l'ennemi... Mais j'ai confiance encore. La France ne peut tout accepter et ce n'est pas pour rien que, depuis plus d'un siècle, mes parents se mêlent à son sol, que j'ai fait deux guerres. Je n'imagine pas, pour ma femme, pour mes fils, pour moi-même, la vie sous un autre climat, un déracinement qui serait pire qu'une amputation. »*

Dès le 15 juillet, pourtant, les juifs d'Alsace-Lorraine sont expulsés vers la zone sud. Le 22 juillet, une loi ordonne la révision des naturalisations accordées après 1927, et son application fera perdre la nationalité française à 6 000 citoyens israélites.

Le 27 août 1940, le gouvernement de Vichy abroge le décret-loi Marchandeau du 21 avril 1939 interdisant toute attaque, par voie de presse, contre *« un groupe de personnes qui appartiennent par leur origine à une race ou à une religion déterminée ».* La presse se déchaîne, un peu plus encore, contre les israélites et mène une campagne dénonçant l'*« invasion juive »* comme l'un des facteurs décisifs de la défaite.



SAFFARA/TALLANDIER

Le grand rabbin de France prend alors l'initiative de réunir à Lyon, du 3 au 5 septembre, une assemblée du rabbinat français qui, avant de commencer ses travaux, adresse au maréchal Pétain une motion où on lit notamment : *« Le rabbinat donne au chef de l'Etat l'assurance que, s'inspirant toujours des commandements du judaïsme, il exhorte les fidèles à servir la patrie, à favoriser la famille et à honorer le travail. Avec l'aide de Dieu, sous la direction de leurs chefs spirituels, les israélites de France auront à cœur de collaborer à la rénovation du pays, dans un esprit de concorde civique et de fraternité humaine. »*

Le 10 septembre, le chef du cabinet civil du maréchal Pétain télégraphiait pour faire savoir que le chef de l'Etat le chargeait de *« remercier le grand rabbin ainsi que les membres de l'Association des rabbins français des sentiments qu'ils avaient bien voulu lui exprimer et auxquels il a été sensible ».*

A la même époque arrive à Paris Theodor Dannecker, ancien avocat au barreau de Munich, considéré comme un « nazi frénétique », qui vient seconder – ou supplanter – Knocken, pour organiser la politique antisémite dans la France occupée.

Dès le 27 septembre est alors publiée la première ordonnance allemande contre les juifs de la zone nord. Cette ordonnance donnait une définition du juif essentiellement fondée sur la religion. Elle disposait que *« sont reconnus comme juifs ceux qui appartiennent ou appartenaient à la religion juive ou qui ont plus de deux grands-parents juifs ».* L'ordonnance imposait aux juifs de se faire recenser, aux entreprises juives de se signaler par une affiche spéciale, et interdisait aux juifs de revenir dans la zone occupée s'ils l'avaient quittée pour aller en zone libre (notamment lors de l'avance des troupes allemandes). Les juifs de la région parisienne souscrivirent, dans leur grande majorité, à l'obligation du recensement : 20 000 seulement sur 170 000 comprirent le danger et s'abstinrent de se faire enregistrer. Informé de la publication imminente de l'ordonnance, le gouvernement de Vichy avait protesté, le 25 septembre, par une note de Baudouin, ministre des affaires étrangères, qui précisait : *« Les mesures que l'administration allemande envisage d'appliquer dépassent l'exercice des droits reconnus à la puissance occupante dans leur ensemble ; elles tendent à créer dans une partie du territoire français un régime d'exception et, par un acte unilatéral des autorités allemandes dans un domaine qui relève des seules autorités françaises, elles rompent l'unité administrative de la France, pourtant reconnue par la convention d'armistice. »*

Protestation de pure forme, puisque le gouvernement de Vichy se montrait déjà très hostile envers les juifs.

Le pasteur Boegner, qui se rendra dans la « capitale de la zone libre » au mois de juillet, écrira par la suite : *« Lorsque je fis* [...] *cette première visite, ce que j'appellerai l'antisémitisme passionnel de plusieurs ministres se donnait libre cours, en dehors de toute pression allemande. »*

L'insistance de Pétain

Aussi bien, le jour même où les juifs de la zone occupée se faisaient recenser dans les commissariats, le 3 octobre 1940, le gouvernement de Vichy adoptait un statut des juifs, préparé pour l'essentiel par le garde des sceaux, Raphaël Alibert, mais qui avait fait l'objet de nombreuses consultations ministérielles.

Ce texte commençait ainsi :

« Loi portant statut des juifs
» Nous, maréchal de France, chef de l'Etat français,
» Le conseil des ministres entendu,
» Décrétons :
« Article premier : est regardé comme juif, pour l'application de la présente loi, toute personne issue de trois grands-parents de race juive ou de deux grands-parents de la même race si son conjoint lui-même est juif (1). *»*

Ce texte considérait, dès lors, comme juive toute personne qui, ayant deux grands-parents juifs, avait épousé un juif. Il allait ainsi plus loin que le texte allemand, qui ne faisait pas référence au conjoint.

Aux termes du statut du 3 octobre 1940, les juifs étaient exclus, en principe, de la fonction publique, les anciens combattants ayant seuls le droit d'y être maintenus, mais à des postes mineurs. Ils étaient également exclus des professions libérales, *« à moins que des règlements d'administration publique n'aient fixé pour eux une proportion déterminée »* (un décret du 16 juillet 1941 fixera à 2 % le pourcentage d'israélites parmi les avocats, et retiendra des dérogations pour les anciens combattants). Ils étaient encore exclus du journalisme, du cinéma, du théâtre et de la radio.

Baudouin racontera plus tard que, au cours de la discussion du statut, le maréchal Pétain se serait montré très sévère et aurait *« insisté en particulier pour que la justice et l'enseignement ne contiennent aucun juif ».* L'article 8 disposait, néanmoins, que *« les juifs qui* [...] *ont rendu des services exceptionnels à l'Etat français pourront être relevés des interdictions prévues par la présente loi ».* Les candidats aux dérogations seront nombreux, mais le chiffre des demandes agréées restera infime. Dans l'armée, quelques rares officiers seront dispensés du statut : le général Bloch, le colonel Sorano, le chef d'escadron Brisac, le capitaine Fould. Dix professeurs d'université (parmi lesquels Marc Bloch, Robert Debré et Louis Halphen), six professeurs de lycée ainsi qu'une poignée de hauts fonctionnaires (notamment Jacques Rueff, inspecteur des finances) bénéficieront également d'une exemption.

Le 10 novembre 1940, le général Boris, officier israélite le plus élevé en grade, écrivait au vainqueur de Verdun :

« Je ne connais pas d'autre exemple, dans l'histoire de France, de sanctions collectives de cette gravité, prononcées sans que la défense ait été entendue... Bien que je ne sois le mandataire de personne, j'associe par la pensée à ma protestation tous les camarades de combat qui ont versé leur sang pour la patrie en 14-18 et 39-40. J'estime avoir le droit et le devoir d'élever cette protestation. Le droit, parce que j'appartiens à une famille française depuis des siècles et qui a donné à la France nombre de fonctionnaires et d'officiers honorables et honorés ; parce que j'ai servi moi-même, pendant quarante-quatre ans, avec une dignité qui, je crois, a été reconnue par tous ; parce que, enfin, je ne reconnais ni le droit ni le pouvoir à personne de contrôler l'amour que j'ai pour ma patrie. [...] *qui fait partie du patrimoine de mon cœur* [et] *de ma pensée. »*

De son côté, Pierre Masse, ancien ministre et député de l'Hérault, adressa au maréchal Pétain une lettre célèbre :

« J'ai lu le décret qui déclare que les israélites ne peuvent plus être officiers, même ceux d'ascendance strictement française. Je vous serais obligé de me faire dire si je dois aller retirer leurs galons à mon frère, sous-lieutenant au 36ᵉ régiment d'infanterie, tué à Douaumont en avril 1916, à mon gendre, sous-lieutenant au 14ᵉ régiment de dragons portés, tué en Belgique en mai 1940, à mon neveu Jean-Pierre Masse, lieutenant au 23ᵉ colonial, tué à Rethel en mai 1940. Puis-je laisser à mon frère la médaille militaire gagnée à Neuville-Saint-Vaast, avec laquelle je l'ai enseveli ?... Suis-je enfin assuré qu'on ne retirera pas rétroactivement la médaille de Sainte-Hélène à mon arrière-grand-père ? Je tiens à me conformer à la loi de mon pays, même quand elle est dictée par la loi de l'envahisseur. »

Mais ces courriers demeurèrent sans réponse...

Soucieux de ne pas encourir une protestation de l'Eglise, le gouvernement de Vichy avait pris soin de solliciter l'avis de la Curie romaine par l'intermédiaire de Léon Bérard, ambassadeur auprès du Saint-Siège. L'ambassadeur put bientôt rassurer le maréchal Pétain : *« Comme me l'a dit quelqu'un au Vatican, il ne vous sera intenté nulle querelle pour le statut des juifs. »*

DANIEL AMSON

(1) La loi portant statut des juifs, signée par le maréchal Pétain, était contresignée par le vice-président du conseil, Pierre Laval, le garde des sceaux, Raphaël Alibert, le ministre secrétaire d'Etat à l'intérieur, Marcel Peyrouton, le ministre secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, Paul Baudouin, le ministre secrétaire d'Etat à la guerre, le général Huntziger, le ministre secrétaire d'Etat aux finances, Yves Bouthillier, le ministre secrétaire d'Etat à la marine, l'amiral Darlan, le ministre secrétaire d'Etat à la production industrielle et au travail, René Belin, et le ministre secrétaire d'Etat à l'agriculture, Pierre Caziot.

BIBLIOGRAPHIE

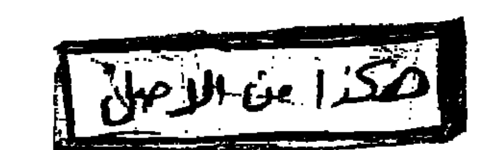
Philippe Bourdrel, *Histoire des juifs de France,* 1974, Albin Michel.

Philippe Erlanger, *la France sans étoile,* 1974, Plon.

Patrick Girard, *Pour le meilleur et pour le pire, vingt siècles d'histoire juive en France,* 1986, Bibliophane.

Raymond-Raoul Lambert, *Carnet d'un témoin,* 1985, Fayard.

Maurice Moch, *l'Etoile et la francisque,* 1990, Cerf.



LA CRISE DU GOLFE

Le président turc, M. Turgut Ozal, a critiqué, vendredi 5 octobre, ce qu'il a appelé *« le plan Mitterrand »*, estimant qu'il ne faisait que permettre à l'Irak de gagner du temps. En effet, recevant le premier ministre japonais, M. Toshiki Kaifu, qui effectue une tournée dans la région, M. Ozal a déclaré, selon un porte-parole japonais : *« Le plan Mitterrand ne fera que donner davantage de temps aux Irakiens. Nous ne devons pas leur faire bon visage. »*

M. Kaifu, que sa tournée a déjà mené au Caire et à Amman, devait se rendre samedi en Arabie saoudite et dimanche dans le sultanat d'Oman. Il a promis une aide de 400 *millions de dollars à l'Egypte*, de 250 millions de dollars à la Jordanie et de 300 millions à la Turquie.

Les Etats-Unis ont décidé d'affréter un nouveau charter qui évacuera le 10 octobre des femmes et des enfants américains ainsi que leur famille du Koweït et d'Irak, a annoncé vendredi le département d'Etat. Le porte-parole, M. Richard Boucher, a précisé que le Boeing-747, pour lequel trois cents personnes *se sont déjà inscrites, partirait de Bagdad, ferait une* escale à Koweït, avant de revenir à Bagdad pour se rendre à Londres puis aux Etats-Unis.

Les autorités égyptiennes ont annoncé, vendredi, l'arrestation de quinze Irakiens et Palestiniens qui tentaient d'entrer dans le pays ces derniers jours avec de faux passeports égyptiens et koweïtiens, a-t-on appris, vendredi, à l'aéroport du Caire. La police interroge les suspects appréhendés, dont deux sont des déserteurs, afin de déterminer si certains ne sont pas des terroristes envoyés par l'Irak en mission de sabotage. Jeudi, le président Moubarak avait accusé l'Irak d'envoyer des commandos de saboteurs pour tenter de déstabiliser l'Egypte. – (*le Monde* du 6 octobre). – *(AFP, Reuter.)*

Après avoir « irakisé » le Koweït

M. Saddam Hussein pourrait organiser des élections dans l'émirat

L'hypothèse d'un « référendum d'autodétermination » est avancée par certains milieux militaires israéliens

Dans quelques semaines, M. Saddam Hussein pourrait se déclarer disposé à un règlement « négocié » de la crise du Golfe et à un retrait de ses troupes du Koweït. D'ici là, il aura parachevé l'« irakisation » de ce pays, par transfert massif de populations, et envisagera sereinement l'hypothèse d'un « référendum d'autodétermination » dans l'émirat : les partisans du maintien dans « l'ensemble irakien » l'emporteraient haut la main...

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Ce scénario était avancé cette semaine par certains milieux militaires israéliens, qui le jugent *« très probable »* et très dangereux : il se solderait par une victoire pour M. Saddam Hussein, lui permettrait peu ou prou de garder la main sur le Koweït, et à tout le moins d'exercer une lourde tutelle sur un émirat dont la souveraineté se trouverait singulièrement limitée ; dans le même temps, le complexe militaro-industriel irakien *resterait intact – notamment les* capacités nucléaires et chimiques du régime. *« Nous nous retrouverions seuls face à l'Irak »*, expliquaient les mêmes sources.

Elles font valoir que cette politique d' « irakisation » est mise en œuvre depuis le 4 août – deux jours après l'invasion de l'émirat – et progresse aujourd'hui à pas de géant. Plusieurs routes stratégiques reliant l'Irak au Koweït sont en voie d'achèvement, de même qu'un chemin de fer ; les systèmes de canalisation d'eau entre les deux pays ont été joints. La seule monnaie ayant cours est la monnaie irakienne ; l'état civil a été totalement « irakisé » – jusqu'aux permis de conduire. Ecoles et hôpitaux ont été rebaptisés.

Un « spécialiste » venu du Kurdistan

Tout en s'efforçant de gommer jusqu'au plus petit symbole du pays qui existait avant leur agression, les Irakiens, selon ces sources militaires, procèdent à de *« massifs transferts de population »*. Cette politique est le fait d'un spécialiste, le « gouverneur » *Ali Hassan Majid, cousin* du président Saddam Hussein, aujourd'hui placé à la tête de la « 19e province irakienne » (le Koweït) après avoir exercé ses « talents » d'administrateur au Kurdistan irakien.

Il y a rasé des villages par milliers, brûlé des centaines d'hectares de cultures et fait déporter plusieurs dizaines de milliers de Kurdes – pour la plupart regroupés dans des sortes de « cités stratégiques », pour d'autres « déplacés » dans le sud du pays, – cependant que l'on compte les « disparus » par milliers.

Dans le cas de l'émirat, l'opération est d'autant plus facile que beaucoup de Koweïtiens se trouvaient en Europe au moment de l'invasion – comme chaque été, – que de nombreux autres ont dû s'enfuir et que le pays comprenait déjà une forte proportion d'étrangers. Les troupes d'occupation irakiennes ont ensuite déporté nombre de nationaux et, toujours selon ces sources militaires spécialisées, Bagdad *« encourage »* maintenant des Irakiens, des Jordaniens et des Palestiniens à venir s'installer au Koweït. Dès aujourd'hui, disent ces mêmes sources, les Koweïtiens restés sur place – sans doute quelque 300 000 personnes – représenteraient moins de la moitié de la population civile de l'émirat.

« C'est leur manière de préparer des élections », souligne-t-on encore à Jérusalem. Les Irakiens veulent créer sur place *« l'irréversible »*, atteindre un *« point de non-retour à la situation antérieure »* pour le cas ou ils se sentiraient acculés à négocier. Ayant installé leurs « cadres » un peu partout dans l'émirat, ils consentiraient à un retrait de leurs troupes (parallèlement, bien sûr, au départ des « forces étrangères ») ; ayant bouleversé l'état civil et la démographie, ils accepteraient l'organisation d'un référendum au Koweït. La situation actuelle de « ni guerre ni paix » leur donne le temps de parachever ce dispositif. Les mêmes sources voient dans la récente visite de M. Saddam Hussein au Koweït la meilleure illustration de cette politique d'« irakisation » de l'émirat.

Sans doute n'est-ce pas un hasard si les milieux militaires font ainsi état de leurs appréhensions quant à l'évolution de la crise. Les dirigeants de l'Etat hébreu redoutent toute issue diplomatico-politique qui laisserait M. Saddam Hussein aussi fort – sinon plus – qu'avant l'invasion. Le seul fait de lier l'affaire du Golfe à la solution des autres conflits au Proche-Orient – comme l'envisageait M. Mitterrand devant les Nations unies – leur paraît être une concession à l'Irak : Bagdad se trouverait ainsi politiquement « payé en retour » dans le monde arabe pour son opération contre le Koweït. Après tout, n'est-ce pas M. Saddam Hussein qui, le premier, avait établi ce « lien » en proposant, le 12 août, que toutes les occupations au Proche-Orient soient mises sur le même plan ?

Officiellement, on veut croire que le président américain n'est pas allé aussi loin que M. Mitterrand quand il a expliqué – lui aussi devant l'ONU – que le règlement de la crise du Golfe pourrait faciliter celui des autres questions régionales – et notamment le conflit israélo-arabe. Mais certains milieux dirigeants, en privé, ne cachent pas leur inquiétude : l'intervention de M. Bush, venant après celle du chef de l'Etat français, leur paraît effectivement témoigner de *« craquements »* chez les Occidentaux qui, il n'y a pas si longtemps encore, assuraient que le retrait de l'Irak du Koweït devait être absolument inconditionnel.

Le quotidien *Haaretz* soulignait les dangers pour Israël de l'établissement d'un tel « lien » entre les différents conflits du Proche-Orient. Il est de l'intérêt de l'Etat hébreu, écrit-il, de rester le plus en dehors de l'affaire du Golfe – et sans doute est-ce là aussi l'intérêt des Etats-Unis. *« Malheureusement*, poursuit le journal, *certains de nos amis en Europe, comme la France, un pays qui a tout fait pour transformer l'Irak en puissance nucléaire et chimique, essaient de nous impliquer dans la crise en liant un règlement dans le Golfe au problème palestinien. » Haaretz* interroge : *« Est-ce que les Français s'imaginent que Saddam a attaqué le Koweït en se souciant un seul instant des Palestiniens ? »*

ALAIN FRACHON

Dans un discours de M. Tarek Aziz lu à l'ONU

L'Irak ne laisse entrevoir aucune négociation

Reportée à trois reprises, l'intervention irakienne devant l'Assemblée générale des Nations unies a finalement été faite le 5 octobre par le numéro deux de la mission irakienne à l'ONU, qui a lu un discours du chef de la diplomatie irakienne, M. Tarek Aziz, l'orateur initial, l'ambassadeur Abdul Amir Al Anbari ayant été hospitalisé la veille. Fustigeant à de nombreuses reprises le rôle joué par les Etats-Unis dans la crise, ce texte se borne à préconiser une solution parallèle de la crise du Golfe et des questions palestinienne et libanaise.

NEW-YORK (Nations unies)

de notre correspondant

Au lendemain des propos musclés tenus à Amman par le vice-premier ministre irakien, M. Taha Yassine Ramadan (*« L'Irak préfère la guerre plutôt que de capituler devant une puissance étrangère »*), le discours de M. Tarek Aziz a surtout consisté à mettre en accusation *« l'Amérique et ses alliés occidentaux »* et à réclamer un règlement à l'identique de l'ensemble des problèmes du Proche-Orient.

Dans le même temps, les propos du ministre irakien des affaires étrangères, lus en l'absence des délégués koweïtiens, n'ont, à aucun moment, laissé entrevoir la moindre *« intention »* de répondre à l'invite adressée à M. Saddam Hussein dans cette même enceinte par le président Mitterrand puis par M. George Bush.

Pour M. Aziz, les récents événements démontrent l'apparition *« d'une nouvelle ère »* marquée par *« la résurgence de l'impérialisme occidental sous le leadership des Etats-Unis, avec, par moments, l'accord tacite des grandes puissances, et, à d'autres, leur participation active »*.

Le représentant de Bagdad fait valoir que *« plusieurs mois avant le 2 août 1990 »*, les Etats-Unis et leurs alliés avaient entrepris *« une campagne à grande échelle de conspiration, de diffamation et de blocus contre l'Irak »* qui a conduit au boycottage de ce pays.

Aucune allusion à un retrait

« L'ensemble de la région est actuellement confronté à des problèmes explosifs, et c'était déjà le cas avant août 1990 », fait valoir le dirigeant irakien. Si les cinq membres permanents du Conseil de sécurité veulent réellement invoquer la Charte des Nations unies et le droit international pour rétablir la paix et la justice dans la région, il leur suffit de s'inspirer des offres faites par M. Saddam Hussein le 12 août dernier, lorsqu'il a proposé que tous les problèmes de la région – la Palestine, le Liban, le Golfe et les autres – soient traités sur un pied d'égalité.

Tout au long de son acte d'accusation, le chef de la diplomatie irakienne a parlé de *« l'Amérique et de ses alliés »*, sans préciser si l'Union soviétique et la Chine entraient, à ses yeux, dans cette catégorie. Ecartant les neuf résolutions de l'ONU qui condamnent l'attitude de Bagdad, il a mis en parallèle le veto utilisé à quatre-vingt et une reprises, selon lui, par les Etats-Unis pour s'opposer dans le passé à l'application de résolutions votées par les Nations unies à propos des *« droits du peuple palestinien »* ou encore de *« l'agression israélienne contre le peuple palestinien et les Etats arabes voisins »*.

Le responsable irakien n'a jamais fait la moindre allusion à un retrait des troupes stationnées au Koweït, confirmant le refus déjà annoncé par le président Hussein de *« revenir à la situation antérieure au 2 août »*.

SERGE MARTI

Un explosif gazeux mis au point par les Irakiens

Selon le *Los Angeles Times* repris, samedi 6 octobre, par l'*International Herald Tribune*, les Irakiens posséderaient une nouvelle arme à explosifs gazeux *(fuel air explosive)* qui aurait un pouvoir incendiaire (en déclenchant une boule de feu) et mécanique (en propageant une onde de choc) comparable aux effets d'une arme nucléaire tactique sur des zones très concentrées.

Cet armement à base de propane détonant serait lancé par missiles ou par conteneurs largués depuis un avion. Le Pentagone est convenu que les Irakiens pourraient avoir eu accès à cette technologie, mais estime que la puissance de cet armement n'approche en rien celle d'une arme nucléaire.

En réalité, les Etats-Unis eux-mêmes ont eu l'occasion d'utiliser des explosifs gazeux au Vietnam. D'autres pays, à commencer par la Chine, l'Union soviétique, la France, Israël, l'Espagne, l'Egypte ou l'Allemagne, en ont aussi mis au point.

□ **Retour à Toulon du porte-avions *Clemenceau*.** – Après cinquante-cinq jours de mission dans la zone du Golfe, au cours desquels il a débarqué un régiment français d'hélicoptères de combat à Yanbu (Arabie saoudite), le porte-avions *Clemenceau* est rentré, vendredi 5 octobre, à son port d'attache de Toulon, avec le croiseur *Colbert* à ses côtés. Le ravitailleur d'escadre *Var* était attendu, samedi 6 octobre, dans le port de Toulon.

□ **M. Léotard réservé.** – M. François Léotard, président du Parti républicain, a affirmé, vendredi 5 octobre, sur France-Inter, que sa *« seule réserve »* concernant la politique de la France dans le conflit du Golfe portait sur *« la présence de contingents terrestres en Arabie saoudite, qui peut être un risque inutile »*. Selon M. Léotard, *« une présence militaire navale et aérienne dans le Golfe, si possible en coordination avec nos alliés »*, aurait été *« suffisante »*.

□ **Les étudiants irakiens « indésirables » dans les universités françaises.** – Dans une lettre circulaire adressée, le 24 septembre, aux présidents des établissements d'enseignement supérieur et aux recteurs, le ministère de l'éducation nationale a fait savoir que l'inscription pour l'année 1990-1991 devrait être refusée aux ressortissants irakiens, quitte à leur rembourser les droits déjà acquittés.

Bagdad ne s'opposerait pas au départ de 5 000 Soviétiques

Un émissaire de M. Gorbatchev a demandé, vendredi 5 octobre, à M. Saddam Hussein de faire évacuer ses troupes du Koweït, a rapporté la télévision soviétique en faisant état d'une *« longue conversation »*, à Bagdad, entre M. Evgueni Primakov, membre du conseil présidentiel *soviétique et le chef de l'Etat irakien*. A cette occasion, M. Primakov a fait valoir qu'une solution politique à la crise du Golfe contribuerait au règlement des autres problèmes du Proche-Orient, et notamment du conflit israélo-arabe.

Les deux hommes ont également abordé le problème des nombreux Soviétiques présents en Irak et à propos desquels Moscou a exprimé sa *« préoccupation »* devant les difficultés mises par les Irakiens à leur rapatriement. Selon des journalistes soviétiques à Bagdad, M. Saddam Hussein a pourtant déclaré à M. Primakov que l'Irak n'avait aucune raison de s'opposer au départ des cinq mille ressortissants soviétiques retenus en Irak, affirmant qu'ils pourraient partir prochainement.

De son côté, l'agence officielle irakienne INA a annoncé que M. Primakov avait remis à M. Saddam Hussein une lettre du président soviétique, ajoutant qu'au cours de leur entretien, les deux hommes avaient *« affirmé leur désir de paix »*.

Par ailleurs, M. Saddam Hussein a fait parvenir un message au roi Hussein de Jordanie dans lequel il affirme son souci de voir le Proche-Orient retrouver la paix mais n'envisage pas de renoncer au Koweït. Le vice-premier ministre irakien, M. Taha Yassine Ramadan, qui a transmis cette lettre lors de son tout récent séjour à Amman, a déclaré à son retour à Bagdad qu'elle exprimait une *« sincère volonté de paix dans la région à condition que l'Irak ne renonce pas à ses droits géographiques et démographiques »*. – *(Reuter.)*

M. Barre dénonce « la campagne du lobby israélo-américain »

M. Raymond Barre, ancien premier ministre, député du Rhône, a dénoncé vendredi 5 octobre, sur Europe 1, la *« campagne menée par un lobby israélo-américain »* sur la fourniture par la France à l'Irak d'éléments pouvant lui permettre de réaliser sa propre bombe atomique. *« Je ne suis pas sûr que M. Saddam Hussein ait un armement nucléaire (...). En 1981* [il] *n'avait pas la possibilité avec le réacteur de recherche Osirak de faire une bombe nucléaire. Que l'on en finisse avec cette histoire-là qui a été montée par un lobby que l'on connaît bien »* a répété M. Barre en affirmant n'avoir *« pas peur de ce lobby »*.

DIPLOMATIE

La visite du président Jelev à Paris

La France fera « son possible » pour fournir une aide économique à la Bulgarie

Premier président bulgare à se rendre en France depuis la visite de Todor Jivkov en 1965, M. Jeliou Jelev, ancien leader de l'opposition élu cet été à la tête de l'Etat, a fait vendredi 5 octobre à Paris, mais au pas de course, sa première visite officielle dans un pays européen.

Arrivé jeudi soir des Etats-Unis, M. Jelev avait dès 8 h 30 le lendemain un programme particulièrement chargé, puisqu'il a vu successivement MM. Roland Dumas, Jean-Marie Rausch, Claude Evin, Pierre Joxe, Alain Decaux, Lionel Stoléru et Jacques Delors, le tout entrecoupé d'un déjeuner à l'Elysée où le recevait le président Mitterrand.

Deux messages

La délégation bulgare est repartie pour Sofia dans la soirée.

M. Jelev et son entourage ont été sensibles au *« très bon accueil »* que leur a réservé M. Mitterrand, qui s'est montré *« très bien disposé, et bien informé, à l'égard de la Bulgarie »*.

M. Mitterrand avait déjà rencontré brièvement M. Jelev, mais en tant qu'opposant, lors de sa visite officielle à Sofia en janvier 1989. Vendredi, le président bulgare avait deux messages à faire passer : le premier, c'est que *« la Bulgarie n'est plus un pays communiste »* et veut s'intégrer à l'Europe ; la France, a répondu en substance M. Mitterrand, est tout à fait prête à aider la Bulgarie à passer à la démocratie.

Le second message, c'est que ce pays est dans une situation économique très grave, encore aggravée par la crise du Golfe, et qu'il a besoin d'une aide d'urgence, sous peine d'être exposé aux dangers de la déstabilisation.

M. Jelev a ainsi demandé une aide en maïs, pour nourrir le bétail, et en pétrole.

Les Français n'ont pris aucun engagement concret, mais ont cependant promis de faire *« tout leur possible »* pour apporter une aide humanitaire face à la crise, a indiqué M. Jelev.

S. K.

□ **Le dalaï-lama en visite en France.** – Le dalaï-lama effectue les 7 et 8 octobre, un séjour à Paris, au cours duquel il doit-être reçu lundi à l'Assemblée nationale par M. Laurent Fabius et par le groupe parlementaire d'études du problème du Tibet. Il rencontrera pour la première fois officiellement un membre du gouvernement français, M. Jack Lang, ministre de la culture, et pourrait également s'entretenir avec Mme Edwige Avice, ministre délégué aux affaires étrangères.

EUROPE

URSS : les blocages de la décentralisation économique

La « guerre » des Républiques bat son plein

MOSCOU

de notre correspondant

On trouverait aujourd'hui difficilement quelqu'un en URSS pour soutenir que la décentralisation, l'autonomie, la souveraineté, l'indépendance même, l'autorité donc de l'ensemble des pouvoirs républicains et locaux, ne sont pas les clés du bonheur et de la prospérité.

Après soixante-dix ans de centralisation absolue, la roue a tourné, mais tourné si vite que l'affirmation de chacun devient un sauve-qui-peut général. Désormais, c'est chacun pour soi et, vendredi 5 octobre, ce sont les dirigeants de la Lettonie, l'une des trois Républiques baltes, qui ont décidé d'appliquer des quotas aux exportations vers les autres Républiques d'URSS. Au printemps dernier déjà, la municipalité de Moscou avait pris une mesure semblable en réservant temporairement l'accès des magasins de la capitale à ses habitants.

A l'heure du triomphe du libéralisme, des barrières douanières s'élèvent donc à l'intérieur même du territoire soviétique, et cela pour la simple raison que dès qu'un produit – événement majeur – ne manque pas dans une région, intermédiaires ou familles s'y précipitent en masse, raflent tout et... créent la pénurie là où elle n'existait pas.

Dans le cas, ce n'est pourtant pas seulement la relative opulence des Républiques baltes qui est en cause. Le vrai problème est que, dirigée par une équipe d'économistes réformateurs, l'Estonie voisine, une sœur balte, a augmenté ses prix de détail. En elle-même, la mesure se défendait tout à fait. L'Estonie, une fois de plus dans l'histoire soviétique, a joué là les avant-gardes, mais le résultat est que les Estoniens, entreprises et particuliers, en ont conclu qu'il serait plus profitable d'aller faire leurs achats ailleurs.

Ils se sont donc rués, au nord sur Leningrad, au sud sur la Lettonie, et après que l'ancienne capitale impériale eut pris des mesures de protection de ses habitants, c'est maintenant la Lettonie qui réagit. Publiques ou privées, ses entreprises ne pourront plus exporter ciment, viande ou bois que sur licence.

Le chaos dans le chaos

Aux frontières, les douaniers (mais, en vérité, il n'y en a pas... pas encore, du moins) empêcheront quiconque de sortir avec un réfrigérateur, un piano ou une motocyclette sous le bras, et il ne sera enfin plus question de venir acheter des médicaments à Riga – à plus d'un tube de comprimés, ce sera déjà de la contrebande.

Le coup porté à la solidarité balte est tel qu'une conférence réunit, depuis vendredi, les dirigeants des trois Républiques dans une station de la côte. On tâche de trouver un compromis, de coordonner au minimum les politiques, mais, comme en témoigne l'affaire de la viande ukrainienne, ce n'est pas simple.

Car lorsqu'ils avaient décidé, en août dernier, d'augmenter le prix d'achat de la viande pour tenter de garnir un peu les étals, les dirigeants de la Fédération de Russie ne croyaient que bien faire. Enfin, se disaient-ils, un raisonnement économique. Mais l'ennui est que l'esprit d'entreprise venant aux paysans russes, beaucoup ont trouvé plus efficient de courir acheter de la viande en Ukraine. Là-bas, les prix n'avaient pas été augmentés. Le voyage était moins fatigant que des mois d'élevage, le bénéfice appréciable et l'Ukraine a donc réagi en interdisant l'exportation de viande vers la Russie.

Pour ce qui était de la solidarité slave, c'était raté, et il a fallu que le gouvernement fédéral augmente – centralement et donc absurdement – les prix d'achat de la viande pour que cesse cette guerre. Le serpent s'est ainsi mordu la queue puisque c'est la décentralisation qui a obligé à une recentralisation de la décision et que c'est l'équipe présidentielle, ces mêmes hommes qui plaident pour la différenciation des prix, qui ont dû les uniformiser.

C'est le chaos à l'intérieur du chaos, et ce c'est évidemment qu'un début puisque ce sont maintenant les Républiques et les régions autonomes de l'immense Fédération de Russie qui se réveillent. La République des Komi a menacé de cesser ses livraisons de bois et de pétrole parce que la Fédération ne lui livrait plus de produits alimentaires et manufacturées. La Iakoutie, qui abrite les plus riches mines d'or et de diamants d'URSS, revendique la pleine propriété de ses ressources naturelles. La Carélie, d'où vient un tiers du papier utilisé dans les imprimeries russes parlait, la semaine dernière, de bloquer ses voies ferrées car Moscou ne lui livre plus de viande, etc. Expérience faite, peut-être les Républiques soviétiques comprendront-elles qu'indépendantes ou pas, elles ne peuvent, économiquement parlant, rompre leurs liens. C'est sur ce réalisme que l'on table au Kremlin, où l'on considère que c'est l'économie qui fera la future « Union des Républiques souveraines ». C'est possible, mais il est tout aussi possible, comme l'écrivaient, vendredi, les *Izvestia* que l'économie fasse la désunion soviétique comme elle a fait l'unité Allemande.

BERNARD GUETTA

RFA : Landau en mal de Français

Suite de la première page

Landau est, après Trèves, la seconde en importance des garnisons françaises stationnées en Allemagne au titre de l'accord bilatéral franco-allemand de 1966. Cinq mille quatre cents personnes, chiffre comprenant les appelés, les militaires de carrière et leurs familles, les personnels civils, cela ne passe pas inaperçu dans une petite ville, où les voitures à plaque d'immatriculation bleue des FFA font partie du paysage, tout comme l'Hôtel Vauban ou le cinéma Le Foyer. Les accents de toutes les régions de France peuvent être entendus dans la zone piétonnière. Les commerçants ont fini par s'y faire, comme à ce patois du Palatinat qui reste très vivace dans la population locale.

C'est loin Berlin !

Le retrait progressif des troupes françaises d'Allemagne, annoncé au mois d'août par M. Mitterrand, puis confirmé lors du sommet franco-allemand de Munich, le 18 septembre, a fait ici l'effet d'une bombe. Si l'on ose dire. A Landau, l'unification allemande a été vécue comme un événement plutôt lointain. Berlin, c'est bien plus loin de Landau que Strasbourg ou même Paris... Bien sûr, on n'était pas contre, mais les Landavois ne se sentaient pas trop concernés. L'Europe de l'Est ne fait irruption dans cette ville qu'une fois par an, au moment des vendanges, lorsque les Fiat Polski convergent dans la région, chargées de travailleurs saisonniers polonais en quête de deutschemarks...

Après l'annonce du retrait français, le ministre-président de Rhénanie-Palatinat, M. Carl Ludwig Wagner (CDU), sollicita immédiatement une audience auprès de M. Jean-Pierre Chevènement. L'entretien eut lieu à Landau début septembre. M. Wagner, qui a devant lui une difficile campagne électorale au printemps prochain, veut ainsi montrer à ses électeurs qu'il se préoccupe des conséquences économiques, pour la population, du départ d'une grande partie des troupes françaises et américaines situées dans son Land.

Autres temps, autres mœurs : l'an passé, c'était pour se plaindre des vols d'entraînement à basse altitude qu'il voulait rencontrer les responsables militaires alliés... Le maire adjoint de Landau, M. Ulrich Kraus, cinquante-trois ans, notable chrétien-démocrate de la ville, s'excuse de l'absence du maire. Ce dernier se trouve, signe des temps, *« en voyage d'études en URSS »*. Il tient d'emblée à souligner, références historiques à l'appui, que *« jamais à Landau les soldats français n'ont été considérés comme des importuns »*. Le passage, pendant quarante-cinq ans, de générations d'appelés – *« plusieurs centaines de milliers au total »* – a donné à sa ville une notoriété en France qui a des effets bénéfiques sur le tourisme.

Les inconvénients pour l'ordre public de la présence de plusieurs milliers de jeunes recrues quelquefois turbulentes n'ont pas provoqué de phénomène de rejet dans la population, constate M. Kraus : *« La présence de militaires, quelle que soit leur nationalité, fait partie de la tradition de Landau, les gens sont habitués. »* Une rixe par trimestre à la sortie d'un bar, comme l'évaluent les stastistiques « pifométriques » et concordantes de la municipalité et du commandant de la garnison, n'est pas de nature à troubler sérieusement l'harmonie régnante. Que souhaite M. Kraus ? Tout d'abord que l'on épargne à sa ville un retrait brutal et total de la garnison. Qu'on lui donne le temps de se retourner. *« Il nous faut mettre en place,* dit-il, *un plan de reconversion pour les personnels civils de l'armée qui vont perdre leur emploi. »* Ces personnels, environ trois cents pour la ville de Landau, sont employés par l'armée comme « PCE » (personnel civil étranger). Ce sont parfois des Françaises ayant épousé des Allemands, ou d'anciens appelés qui sont restés dans la région. Les retombées de la présence française sur le commerce local ne doivent pas être, selon M. Kraus, surestimées : *« Ce sont pour la plupart des appelés qui n'ont pas beaucoup d'argent... »*

Ce qui lui ferait regretter le départ des Français, c'est plutôt le coup que cela porterait à l'animation culturelle et intellectuelle de la ville, qui s'enorgueillit d'avoir un cercle d'amitié franco-allemand très vivant. A Landau, les autorités civiles allemandes et militaires française avaient pu ainsi organiser une commémoration commune du bicentenaire de la Révolution on l'on avait évoqué le souvenir des députés de Landau à la Convention, et la mémoire d'un enfant du pays qui fut le secrétaire de Diderot.

Néanmoins, Ulrich Kraus ne voit pas que des inconvénients au départ d'une partie de la garnison : cela pourrait l'aider à résoudre les problèmes de logement qui sont ici, comme dans beaucoup de villes d'Allemagne, très préoccupants. Encore faut-il que les appartements éventuellement libérés par les officiers et sous-officiers français, qui dépendent de l'Etat fédéral, ne soient pas réquisitionnés par Bonn pour les réfugiés de souche allemande arrivant d'URSS ou de Roumanie. *« Dans ce cas-là, je préfère que ce soient les Francais qui restent ! »* s'exclame le patron du Vis-à-Vis, un bar qui doit sa prospérité à la soif du contingent.

Les acquis de la coopération

Au PC de la 5ᵉ divison blindée et de la « Zone de Stationnement centre », située dans la verdure au bord de la ville, le général Verdé de Lisle se soucie plutôt du devenir de l'armée de terre française dans le cadre d'une stratégie qui, devra tenir compte des évolutions en cours à l'Est. *« Que nous nous replions de 50 kilomètres ne change pas grand chose dans une stratégie et une tactique moderne »* constate-t-il.

Les problèmes se situent pour lui au niveau de la préservation d'un acquis de coopération avec la Bundeswehr, qui selon lui, est une bonne propédeutique à la construction de cette défense européenne qu'il souhaite, même s'il ne peut s'imaginer *« une armée européenne totalement intégrée. »*

L'*« inter-opérabilité »* des armements, à laquelle il a beaucoup travaillé au cours de sa carrière en Allemagne, doit s'accompagner à son avis de contacts très étroits, tels qu'ils ont été tissés entre la Bundeswehr et l'armée française du fait de la présence d'unités françaises sur le sol de la RFA.

LUC ROSENZWEIG

Le Bundestag a adopté une nouvelle loi électorale

Réunissant pour la première fois les députés de l'Est et de l'Ouest de l'Allemagne, le Bundestag a adopté vendredi 5 octobre à Bonn une nouvelle loi électorale pour les élections législatives du 2 décembre.

Le projet de loi prévoit deux zones électorales, correspondant aux deux anciennes entités étatiques de l'Allemagne. Pour avoir des députés au Bundestag, un parti devra obtenir un minimum de 5 % des voix dans l'une de ces zones. Des alliances entre listes seront permises dans l'ex-RDA. Ce texte s'est inspiré des recommandations de la Cour fédérale constitutionnelle de Karlsruhe qui avait déclaré la loi précédente anticonstitutionnelle (*le Monde* des 30 septembre et 1ᵉʳ octobre).

Les députés allemands ont par ailleurs adopté, à une très forte majorité, le traité « 2 + 4 » sur les aspects extérieurs de l'unité allemande. – (*AFP.*)

EN BREF

□ **TCHÉCOSLOVAQUIE : cent mille Slovaques manifestent à Bratislava.** – Près de cent mille personnes ont réclamé, vendredi 5 octobre, dans le centre de Bratislava la légalisation du slovaque comme langue administrative unique pour les cinq millions d'habitants de la République slovaque, l'une des deux républiques fédérées de Tchécoslovaquie. Les minorités hongroise et tzigane (1,5 million de personnes) de Slovaquie sont majoritairement hostiles à ce projet. – (*AFP.*)

□ **HONGRIE : grève de mineurs.** – Cent mille mineurs hongrois ont observé vendredi 5 octobre une grève de deux heures, la première organisée par un syndicat officiel depuis le changement de régime de mars dernier. Le premier ministre, M. Jozsef Antall, a reçu des représentants des grévistes. Il a cédé sur presque tous les points, notamment sur l'allègement des dettes des sociétés minières. – (*Corresp.*)

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD : le président De Klerk à Londres et à La Haye

Le régime de Pretoria sort de plus en plus de son isolement

***« Tous les dirigeants noirs doivent maintenant se tendre la main et parler d'une même voix. Oublions le passé »*, a déclaré, vendredi 5 octobre, M. Nelson Mandela, à l'issue de la réunion entre des dirigeants du Congrès national africain (ANC) et des représentants des bantoustans non indépendants. Cette rencontre avait été décidée, fin septembre, par le comité national exécutif (NEC), la plus haute instance du mouvement nationaliste, au terme d'une session marathon de trois jours. Mais la montagne a accouché d'une souris, le chef-ministre du Kwazulu, M. Mangosuthu Buthelezi, ayant déclaré forfait. *« Une occasion perdue »*, a regretté M. Mandela.**

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Au moment où la réunion se tenait, le ministre de la loi et de l'ordre, M. Adriaan Vlok, annonçait la levée du couvre-feu à Soweto. Mesure justifiée, selon lui, par la bonne coopération de la population avec les forces de l'ordre et par une chute spectaculaire des crimes de tous ordres, qui auraient diminué de 65 % en dix jours. *« Le recul du gouvernement est une victoire pour le peuple »*, a affirmé M. Mandela.

Ce dernier, qui devait entamer, lundi 8 octobre, une nouvelle tournée internationale de trois semaines par une visite de quatre jours en Union soviétique, a dû changer ses plans, M. Gorbatchev ne pouvant le recevoir. Le vice-président de l'ANC, se rendra, comme prévu, en Asie, en Australie et en France. L'ANC qui réclame un troisième sommet avec le gouvernement, espère maintenant que ce contretemps permettra aux deux délégations de se rencontrer.

Pas de contrariété, en revanche, en matière de politique étrangère, pour le président De Klerk. Après l'incontestable succès de sa récente visite aux Etats-Unis, il s'entretiendra, le 14 octobre, avec Mᵐᵉ Thatcher à Londres, avant de faire une visite officielle aux Pays-Bas. Son ministre des finances, M. Barend du Plessis, vient, quant à lui, de participer, à Genève, à une conférence économique internationale sur l'Afrique australe en compagnie des ministres des pays de la « Ligne de front ». Après l'établissement, en août, de liaisons aériennes avec Madagascar, c'est maintenant avec le Kenya que l'Afrique du Sud vient de les rétablir.

« Trop peu et trop tard »

Le chef de l'Etat vient par ailleurs part, de réunir les représentants des bantoustans et ceux des Chambres métisse et indienne du Parlement, avec qui il a discuté de l'avenir constitutionnel du pays. Il leur a promis que le Land Act, la loi foncière qui reste l'un des piliers de l'apartheid, serait abrogé au cours de la session parlementaire qui débutera au début février.

« Trop peu et trop tard », a répondu l'ANC, qui estime que l'abrogation de cette seule loi conforterait le monopole et la domination des Blancs sur les terres si elle n'est pas accompagnée de l'abolition du Group Areas Act, la loi qui définit le lieu d'habitation de chacun en fonction de sa race. *« Trop »*, estiment les agriculteurs blancs, dont un millier a manifesté, à Pretoria, vendredi 5 octobre, sous la houlette de leur syndicat, l'Union des fermiers du Transvaal, pour exiger des assurances du gouvernement.

Au cours d'une récente visite-éclair dans le Natal où, depuis plus de quatre ans, des combats entre les membres du parti Inkatha à dominante zoulou et les militants de l'ANC ont fait plus de quatre mille morts, M. De Klerk a affirmé que le système des provinces et des bantoustans n'existerait plus dans la *« nouvelle Afrique du Sud »*. Pour les remplacer, il a évoqué la mise en place, face au pouvoir central, de gouvernements régionaux, puissants et autonomes.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

ASIE

JAPON

Tokyo souhaite encourager les efforts de démocratisation des pays receveurs d'aides

Selon le Livre blanc 1990 sur l'aide au développement, publié vendredi 5 octobre, le Japon entend tenir davantage compte des facteurs politiques dans l'octroi de son aide.

TOKYO

de notre correspondant

Citant l'exemple de l'Europe de l'Est, le rapport du ministère des affaires étrangères souligne la nécessité d'une politique privilégiant les pays qui ont entamé des réformes démocratiques. Il insiste également sur les aspects stratégiques de cette aide dans le contexte de la sécurité globale. C'est la première fois que, dans sa définition de sa politique d'aide au développement, le Japon fait intervenir des considérations sur la démocratisation parmi les éléments de choix des pays receveurs. *« Attaché aux valeurs de liberté et de démocratie »*, souligne le rapport, le Japon doit *« soutenir pleinement de son aide les pays faisant des efforts pour se démocratiser »*.

Premier fournisseur d'aide au développement en termes de montant (8,97 milliards de dollars en 1989), le Japon n'est cependant qu'au douzième rang parmi les dix-huit pays membres du Comité d'assistance au développement de l'OCDE en ce qui concerne le pourcentage du PNB qu'il lui consacre (0,32 %). Par tête d'habitant, le Japon arrive en dizième position (74,50 dollars). Depuis 1988, le Japon a dépassé les Etats-Unis en matière d'aide (avec 9,1 milliards de dollars) mais depuis deux ans, ce montant a baissé en raison de la dépréciation du yen par rapport au dollar.

Au cours des années 80, le budget de l'aide japonaise au développement a été celui qui, avec la défense, a connu la croissance la plus rapide. L'année dernière le Japon a fourni son aide à 136 pays, et pour 26 d'entre eux, il était le premier donneur. Dans le total de l'aide japonaise, la part destinée à l'Asie reste la plus importante (62,5 %), l'Afrique représentant 15,3 %.

Beaucoup à faire

Beaucoup ne reste pas moins à faire pour améliorer la qualité de l'aide nippone au développement. Les subventions (qui n'ont pas à être remboursées) et l'aide technique par exemple ne représentent que 43,3 % du total, faisant du Japon le moins généreux des pays du Comité d'assistance au développement de l'OCDE. Conformément à un programme de cinq ans lancé en 1988, le Japon a cependant fourni en 1989, par l'entremise de son Fonds pour la coopération économique à l'étranger, des prêts au développement comportant un intérêt de 2,64 %, soit 0,1 % de moins que l'année précédente. Pour les pays les plus pauvres, le taux d'intérêt est ramené à 1 %. En 1989, la majorité (85,6 %) de ces prêts étaient non liés (par conséquent sans obligation d'acheter en retour des produits japonais). La part de ces prêts non liés est la plus importante des pays membres du Comité d'assistance au développement de l'OCDE.

PHILIPPE PONS

AFRIQUE

Alors que la France a commencé d'évacuer ses ressortissants

De très durs combats ont lieu dans le nord du Rwanda

Les rebelles qui ont envahi le Rwanda à partir de l'Ouganda, *en début de semaine*, se sont durement affrontés, samedi matin 6 octobre, dans le nord du pays, à l'armée régulière, a-t-on appris de source diplomatique. En revanche, Kigali était calme mais les habitants craignaient que de nouveaux combats n'éclatent après ceux de la veille. Les assaillants, toujours présents dans la capitale, se seraient fondus dans la population. Selon une source proche du ministère rwandais de la défense nationale, ils se trouvaient à Kigali plusieurs jours avant le déclenchement des troubles.

Radio Rwanda continue de diffuser l'appel au calme du président Juvénal Habyarimana, qui a invité ses compatriotes à *« coopérer avec les forces de sécurité »*. Dans ce message, il reconnaît que les rebelles *« ont joui de complicités à l'intérieur du pays »* et *« qu'une infime fraction de la population a trahi »*.

Le chef de l'Etat a, d'autre part, confirmé l'intervention militaire de *« pays amis »*, sans les nommer. Ainsi, la France a-t-elle décidé de *« doubler la mise » en envoyant, vendredi*, 150 autres légionnaires qui ont rejoint sur place environ 500 parachutistes belges et autant de soldats zaïrois. M. Michel Rocard a justifié, à TF1, cette intervention militaire. *« Il s'agit de défendre les citoyens français et pas plus,* a-t-il assuré. *Mais ça, c'est une mission de haute sécurité dont la République est comptable. »* Paris a ainsi conseillé à ses ressortissants de quitter le pays en raison des *« risques qu'ils encourent »*.

Un premier groupe de 96 volontaires est arrivé, *samedi matin*, à Roissy, en provenance de Kigali. L'Allemagne a pris une décision identique. La Belgique pas encore.

Ces réfugiés dont personne ne veut

NAIROBI

correspondance

Si Kigali était, vendredi 5 octobre, une ville morte où seuls circulaient les militaires, l'aéroport, que les rebelles auraient tenté d'investir à l'aube, a été le théâtre d'un peu d'animation. Ce fut, dans la matinée, l'arrivée des parachutistes belges dans les pas des légionnaires français puis, le soir, l'évacuation d'une centaine de ressortissants français à bord d'un Boeing-747 d'Air France.

La frontière avec l'Ouganda est, selon Kampala, hermétiquement close. Les autorités de Bujumbura, quant à elles, ont fait officieusement savoir que *« quelques mesures ont été prises »* pour empêcher les Rwandais réfugiés au Burundi de rentrer chez eux et de se rallier aux insurgés.

Un acte de désespoir

Fait nouveau et plus inquiétant pour le président Habyarimana, qui veut croire que l'opposition à son régime est uniquement le fait de membres de l'ethnie tutsie en exil : un ancien colonel de l'armée rwandaise, d'origine hutue, Alexis Kanyarengwé, commanderait une unité de maquisards. Il s'était exilé en Tanzanie, après une tentative de coup d'Etat en 1980. A Bruxelles, un porte-parole du Front patriotique national, qui aurait déclenché la rébellion, a souligné, vendredi, que des Rwandais d'ethnie hutue combattaient *« aux côtés de leurs frères tutsis »*. Un autre exilé rwandais, M. Jean Barahinyura, a expliqué, de son côté, que l'offensive contre le régime en place à Kigali représentait un acte de désespoir de la part de réfugiés qui savent qu'ils n'ont aucun avenir en Ouganda. Ces gens envers lesquels le président Yoweri Museveni a contracté une dette lorqu'ils l'ont aidé à prendre le pouvoir (le chef des rebelles, Fred Rwigyema, a commandé la prise de Kampala en janvier 1986) *sont bien souvent rejetés* par les Ougandais de souche, qui n'acceptent pas cette *« élite immigrée »*.

Les autorités ougandaises ont en vain demandé au gouvernement rwandais de permettre le retour d'une partie de ses 200 000 réfugiés. Mais, à Kigali, on souhaiterait plutôt qu'ils obtiennent la nationalité de leur pays d'accueil. On fait valoir, à cet égard, le problème de la surpopulation du Rwanda et ses conséquences dramatiques : l'épuisement des sols surcultivés et le morcellement des champs ont provoqué une *famine chronique* dans le sud du pays.

Mais ce refus est peut-être plus politique qu'économique. L'attitude « passive » de l'Ouganda devant l'incursion des rebelles, selon le mot du ministre rwandais des affaires étrangères, trouverait un début de réponse dans le drame de ces réfugiés dont plus personne ne veut.

JEAN HÉLÈNE

La Belgique a envoyé cinq cents hommes

BRUXELLES

de notre correspondant

Au cours d'une conférence de presse, vendredi 5 octobre à Bruxelles, MM. Wilfried Martens, premier ministre, Guy Coeme, ministre de la défense, et Marc Eyskens, ministre des affaires étrangères, ont donné des précisions sur les effectifs belges au Rwanda et commenté certains aspects diplomatiques de la crise.

A moins que l'aggravation de la situation n'exige des renforts, le corps expéditionnaire belge chargé d'une mission strictement *« humanitaire »* – les ministres l'ont répété – restera fort d'environ cinq cents hommes : un bataillon de parachutistes, un peloton de reconnaissance, un peloton de mortiers, un détachement de transmission. Tous devaient avoir gagné Kigali dans la nuit de vendredi à samedi.

Pour transporter ce contingent et son matériel, y compris des armements antichars et antiaériens, huit C-130 et un Boeing de l'armée de l'air ont été utilisés, ainsi qu'un DC-10 de la Sabena. Deux C-130 affectés au rapatriement des réfugiés égyptiens d'Irak ont été rappelés faute de moyens suffisants pour mener à bien l'opération en Afrique.

M. Martens a indiqué que ces *« décisions difficiles et importantes »* résultaient de nombreuses consultations interministérielles qui avaient commencé après une première demande rwandaise d'assistance, formulée dès mardi par le canal diplomatique. Il fallait les autorisations de survol de dix pays pour franchir les 8 700 kilomètres séparant la Belgique de son ancienne colonie et aucune n'a été refusée, a précisé M. Coeme, également satisfait de la coordination avec les forces françaises, qui *« fonctionne bien »*.

Un grave problème régional

Pour sa part, M. Eyskens a rappelé que l'existence d'une diaspora de deux millions de Tutsis pose un grave problème régional. *« Nous avons des contacts avec les autorités de Bujumbura, qui ont fait appel aux Tutsis rwandais installés au Burundi pour qu'ils ne retournent pas chez eux »* (en cette période de crise), a dit le ministre.

Certains observateurs belges soulignent que l'actuel président du Burundi, où les Tutsis ont le pouvoir, semble plus mesuré que ses prédécesseurs et pourrait calmer le jeu. En revanche, le président ougandais, qui appartient à un sous-groupe tutsi, ne leur inspire qu'une confiance limitée. Néanmoins, M. Eyskens a dit fort diplomatiquement : *« Nous avons appris que l'Ouganda avait fermé sa frontière dans le sens du trafic avec le Rwanda. Donc sa position est parfaitement correcte. »*

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Les Hutus, les Tutsis et les paras...

Comme les Capulets et les Montaigus, les Hutus et les Tutsis ne s'aiment guère. L'histoire prouve éloquemment qu'ils ne *se l'envoient pas dire*. Les *« événements de 1972 »*, comme on dit pudiquement du côté de Bujumbura, la capitale du Burundi, ont coûté la vie à plus de cent mille Hutus, permettant à la minorité tutsie de se maintenir au pouvoir dans ce pays. Nouvelle révolte, nouveau massacre en août 1988. En revanche, au Rwanda voisin, où la majorité hutue est aux commandes, les Tutsis, d'un soulèvement raté à l'autre, ont pris, par vagues successives, entre 1959 et 1963, le chemin de l'exil. Avec le secret espoir de revenir, un jour, sur leurs pas.

A Bujumbura, depuis l'arrivée au pouvoir, en septembre 1987, du major Pierre Buyoya, la *« réconciliation nationale »* est à l'ordre du jour. Mais cette politique de décrispation ethnique heurte les intérêts plus ou moins *bien compris de la* nomenklatura tutsie, qui commence à ruer dans les brancards. A Kigali, où la carte d'identité ethnique est en vigueur, on applique à l'embauche, pour maintenir les choses en l'état, le singulier système des quotas. Et l'on ne se prive pas de répéter aux exilés qui ont le mal du pays que, pour des raisons économiques, le Rwanda affiche malheureusement complet.

Rien, *a priori*, n'explique, et encore moins ne justifie, cette haine tenace que se vouent ces deux communautés qui, par le *sang, ne sont, pourtant, pas* imperméables l'une à l'autre. Pasteurs nomades de tradition guerrière, les Tutsis se raccrochent à la branche des Nilotiques. On les dit quelque peu sûrs d'eux-mêmes et dominateurs. Les Hutus, eux, appartiennent au monde bantou. Volontairement ou non, ils se donnent l'image de paysans accrochés à leurs terres, madrés mais plutôt rustres, malhabiles en politique.

La Belgique, qui a administré, *pendant près de quarante* ans ces Etats jumeaux, a joué de ces différences de mentalité et de comportement pour y imposer sa loi, marquant ses préférences pour les *« esclaves »* hutus, plus malléables que les *« seigneurs »* tutsis. L'indépendance n'a pas arrangé les choses : ceux auxquels le pouvoir a été dévolu, à Bujumbura et à Kigali, ont alors tout fait pour s'y accrocher. Le « vent d'est » qui souffle, depuis peu, sur l'Afrique, a commencé de les déstabiliser. Ce n'est donc pas un hasard si, face à un pouvoir contesté et affaibli, les exilés rwandais tentent, aujourd'hui, de se réinstaller de force au *« pays des mille collines »*.

Pour mener à bien leur entreprise, ces exilés ont, c'est le moins que l'on puisse dire, bénéficié de la neutralité bienveillante – de la solidarité clanique ? – de Yoweri Museveni, le chef de l'Etat ougandais, membre de l'ethnie nilotique des Ankoles, très proche de celle des Tutsis. Est-on à la veille d'un nouveau déchaînement de haines tribales ? Le président burundais a, en tout cas, assuré son homologue rwandais qu'il ne se prêterait pas à ce jeu d'autant plus dangereux que la présence de parachutistes belges et français complique la partie.

JACQUES DE BARRIN

REPÈRES

TOGO

Violente manifestation à Lomé

L'armée a été déployée dans les rues de Lomé, et le calme y était revenu, vendredi soir 5 octobre, après une violente manifestation dans la matinée, aux abords du palais de justice. Une dizaine de véhicules officiels ont été brûlés et plusieurs commissariats de police incendiés. La radio nationale a demandé à la population de redoubler de vigilance afin de *« démasquer les meneurs et les personnes qui se livrent à des actes de vandalisme ou de violence »*.

Les troubles avaient éclaté après que l'armée eut dispersé des manifestants, en majorité des jeunes, qui venaient assister au procès de deux hommes accusés d'avoir distribué des tracts hostiles au gouvernement. Les manifestants ont investi les rues de la capitale en conspuant le nom du chef de l'Etat et ont alors déclenché un mouvement de panique dans la population, notamment près du grand marché. – *(AFP.)*

TRAITÉ START

Conclusion possible d'ici à la fin de l'année

La conclusion d'ici à la fin de l'année d'un traité START réduisant d'un tiers les arsenaux stratégiques des Etats-Unis et de l'URSS est tout à fait possible, a estimé, vendredi 5 octobre à New-York, le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, après une nouvelle séance de négociation avec son homologue soviétique M. Edouard Chevardnadze.

M. Baker a indiqué que des progrès avaient été réalisés sur la difficile question des ventes de missiles américains *Trident* à la Grande-Bretagne. L'URSS craint que ces ventes ne contournent les limites prévues par le traité, qui réduira de 30 % à 35 % les arsenaux nucléaires des Deux Grands. – *(AFP.)*

YOUGOSLAVIE

La Slovénie et la Croatie proposent un modèle « confédéral »

La Slovénie et la Croatie ont rendu public, vendredi 5 octobre, un projet visant à transformer la fédération yougoslave en une confédération au sein de laquelle ces deux républiques bénéficieraient d'un statut comparable à celui des Etats membres de la Communauté européenne, a indiqué l'agence Tanjug. Les quatre autres républiques yougoslaves, la Serbie et ses deux provinces autonomes (Kosovo et Voïvodine), la Bosnie-Herzégovine, la Macédoine *et le Monténégro* – plus ou moins hostiles à l'idée de confédération – devraient pour leur part préparer un modèle de *« fédération moderne »*.

Dans l'esprit des dirigeants de la Slovénie et de la *Croatie, les* seules où des élections libres ont vu les communistes céder le pouvoir à l'opposition, la Confédération serait une alliance d'Etats souverains coiffée d'un Parlement consultatif, d'un conseil des ministres, d'une commission exécutive et d'une cour de justice confédérale. Chaque Etat membre disposerait de sa propre armée. En cas *d'agression, les présidents* des Etats membres formeraient un commandement uni. La politique extérieure relèverait de la seule compétence des Etats membres. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

ETATS-UNIS

Montée des périls intérieurs

Suite de la première page

Comment a-t-on pu en arriver là, alors que l'économie est entrée dans une période de quasi-stagnation et que se multiplient les indices *préoccupants (le dernier en* date est celui du chômage, en hausse légère mais régulière, et qui atteint désormais 5,7 %) ? Et alors que la crise du Golfe et la perspective d'un conflit ne peuvent qu'inciter à assurer les arrières, à remettre de *l'ordre* dans les finances du pays ?

Les principaux acteurs de la scène politique n'ont pourtant pas ménagé leurs efforts. Le président Bush s'est adressé au pays, au *début de la semaine, pour* demander aux Américains de faire pression sur leurs élus et les inciter à accepter le compromis budgétaire : le résultat a été décevant et, si lesdits élus ont bien reçu des appels, ce fut le plus souvent pour leur demander de s'opposer à certaines des mesures prévues pour réduire le déficit, parce qu'elles paraissaient trop douloureuses à telle ou telle catégorie d'électeurs.

Tenir compte de l' « intérêt national »

Les dirigeants des deux partis, à la Chambre et au Sénat, ont aussi bataillé ferme pour convaincre *leurs troupes respectives de tenir* compte de l'intérêt national et d'approuver le compromis. On est allé jusqu'à demander la bénédiction des « anciens » – les ex-présidents Gerald Ford et Ronald Reagan, – histoire de convaincre les républicains récalcitrants. Même le peu bavard Allan Greenspan, président de la Réserve fédérale, un organisme jaloux de son indépendance, a forcé sa nature pour recommander, aussi clairement que possible, le vote de l'accord budgétaire.

Depuis le début de la semaine, M. Bush et ses collaborateurs n'ont pas cessé de « travailler au corps » les élus pour les convaincre de bien *voter. Cajoleries et rudesses, pro*messes et menaces, toute la panoplie a été utilisée, y compris de lourdes maladresses (un représentant récalcitrant a été soudain privé de la loge de théâtre que la Maison Blanche lui avait offerte pour un soir...)

Certaines manœuvres désespérées ont même été tentées *in extremis* : ainsi, jeudi 3 octobre, le speaker (démocrate) de la Chambre, M. Tom Foley, a-t-il fait savoir que les commissions parlementaires auraient la possibilité de modifier à leur convenance les dispositions du compromis budgétaire. C'était ouvrir la boîte de Pandore et contredire l'esprit de *l'accord budgétaire, désormais sus*ceptible de partir en lambeaux et d'être livré aux surenchères.

Même cela n'a pas suffi. Parce qu'il déplaisait fondamentalement aux républicains ennemis de tout impôt nouveau et aux démocrates inquiets des économies réalisées sur le dos des assurés sociaux, parce qu'il avait été réalisé en petit comité et réduisait à la portion congrue les prérogatives des députés de base, et aussi parce qu'il comptait des enne*mis aussi puis*sants que le démocrate Dan Rostenkowski, président de la commission des voies et moyens, ou le républicain Newt Gingrich, ambitieux numéro deux des républicains à la Chambre, et peut-être parce qu'il était mal ficelé, le compromis a été rejeté sur un score sans appel (254 contre 179), les non étant majoritaires aussi bien chez les démocrates que chez les républicains – le parti du président.

Un mois avant les élections au Congrès

La leçon n'est pas nouvelle, mais toujours aussi déconcertante : dans presque toutes les circonstances, les élus, et tout particulièrement les représentants, expriment les intérêts locaux, particuliers, et, tant que l'ennemi n'est pas aux portes ou le drapeau en flammes, l'intérêt *« national » peut attendre*, sans même parler de la discipline de parti, une notion inconnue dans ce pays.

Un républicain du Michigan, Bill Schuette, l'a expliqué aussi simple*ment qu'il est possible : le prési*dent Bush était venu le soutenir dans sa campagne électorale, et ces derniers jours avait essayé de le gagner à sa cause, celle de l'accord budgétaire. *« Je l'ai écouté, le type* (il s'agit du président) *semble passionnément convaincu. Mais mes responsabilités sont à l'égard du Michigan, point à la ligne. »*

Qu'on soit à un mois des élections au Congrès n'arrange évidemment pas les choses. Mais, en réalité, les élus semblent plus obéir à un réflexe, à une habitude de comportement, qu'à une nécessité politique. Les avantages colossaux que le « système » offre aux sortants leur assurent un taux de réélection proche de 99 %, s'ils prennent la peine de se représenter.

L'échec est donc consommé, et c'est celui de la classe politique dans son ensemble, même s'il se trouve bien sûr des commentateurs, par exemple au *Wall Street Journal*, pour expliquer que le compromis budgétaire n'était qu'un monstre difforme et qu'il a eu le sort qu'il méritait.

Mais, si tout le monde est perdant, et si l'épisode ne peut que nourrir la vague d'antiparlementarisme qui se développe aux Etats-Unis, le premier perdant est de toute évidence le président Bush. *C'est lui qui, au printemps dernier*, a cédé sur le principe d'une augmentation des impôts, reniant sa principale promesse électorale. C'est lui qui, ensuite, a dû accepter de remettre à plus tard son projet chéri de réduction des taxes sur les plus-values en capital. Et c'est lui qui, en toute logique, va devoir à nouveau battre en retraite si un nouveau *« compromis »* doit être trouvé.

Son refus de signer une loi qui aurait permis de gagner du temps pour négocier témoigne certes d'une humeur batailleuse mais tout le monde sait bien qu'on ne pourra en rester là et qu'il faudra bien trouver des accommodements plus ou moins boiteux. Les dirigeants du Congrès devaient se remettre à la tâche dès le week-end, cette fois entre eux, c'est à dire en « snobant » les représentants de l'administration : eux aussi tiennent à *manifester leur mauvaise humeur*, au moins pour un temps.

Message économique brouillé

Pour aiguë qu'elle soit, la crise n'est pas la première du genre, et il y a une bonne part de « théâtre » dans cette manière de déclarer la tirelire vide et l'administration au chômage. Ronald Reagan avait par *trois fois recouru à ce procédé*, et à chaque fois il avait « gagné », le Congrès finissant par se plier à sa volonté.

Mais M. Reagan martelait un message simple et bien compris du *public, et intimididait les élus.* George Bush a beau être auréolé d'indices de popularité tout aussi impressionnants, il fait beaucoup moins peur, et son message, en matière de politique économique, est désormais brouillé, ses objectifs incertains. Ce n'est pas le Bush de l'extérieur, celui du *Golfe*, celui qui envoie ses soldats et donne le « la » au monde entier. C'est le Bush de l'intérieur, qu'on n'écoute guère, et que ses propres troupes *refusent de suivre. La force du premier* éclate au grand jour. La faiblesse du second commence à apparaître.

JAN KRAUZE

□ **HAITI : la France et l'OEA fourniront une assistance technique lors des prochaines élections.** – Le gouvernement français a annoncé, vendredi 6 octobre, par l'intermédiaire de son ambassade à Port-au-Prince, qu'il envisage de participer à la campagne d'information civique à la veille des élections générales haïtiennes prévues le 16 décembre prochain. De son coté, l'Organisation des Etats américains (OEA) a *signé la veille un* accord avec le Conseil électoral provisoire (CEP) portant sur la supervision du scrutin. – *(AFP.)*

□ **GUYANA : préparatifs de coup d'Etat découverts, selon la police.** – La police a annoncé, vendredi 5 octobre, avoir découvert les préparatifs d'un complot visant à renverser le gouvernement du président Desmond Hoyte, visé pour la seconde fois en dix-huit mois. Un ancien officier, un policier et huit autres personnes ont été arrêtés par la police qui a *« découvert un camp d'entraînement et saisi un bateau à moteur »*. – *(Reuter.)*

POLITIQUE

La présidence du groupe socialiste de l'Assemblée nationale

M. Rocard et ses amis soutiennent M. Emmanuelli contre les fabiusiens

La désignation du président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale doit se faire le mercredi 10 octobre dans la matinée. M. Michel Rocard et ses amis, maîtres de la décision au sein du groupe, ont manifesté, vendredi 5 octobre, leur préférence pour M. Henri Emmanuelli, proche de M. Lionel Jospin et dont la candidature est présentée par le premier secrétaire du parti, M. Pierre Mauroy. Socialisme et République, le courant de M. Jean-Pierre Chevènement, soutient aussi M. Emmanuelli, tandis que M. Jean Poperen et ses partisans n'ont pas encore fait leur choix. M. Jean Auroux, qui bénéficie du soutien de M. Laurent Fabius, maintient sa candidature.

Comme un tremblement de terre, le congrès de Rennes a ses «répliques». Le choix du nouveau président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, après l'entrée de M. Louis Mermaz au gouvernement, est l'une d'entre elles. Les fabiusiens le ressentent bien ainsi. *«Quand il s'agissait de diriger le parti, en mars dernier, ce n'était pas possible : on avait la gale. Pour présider la fédération des élus, en mai, on avait la peste. Aujourd'hui, c'est la présidence du groupe : on a la lèpre!»* M. Claude Bartolone, député de la Seine-Saint-Denis, membre du secrétariat national du PS et l'un des principaux lieutenants de M. Fabius, a la métaphore sinistre, mais point fausse.

Comment expliquer que M. Auroux, l'un des jeunes vainqueurs des élections municipales de 1977 – à Roanne – et des élections législatives de 1978, ministre trois ans plus tard, ayant laissé son nom à un fleuron du «changement» des années 1981-1983 – les nouveaux droits des salariés –, président de l'Association des villes moyennes, minoritaire – donc, conciliant – dans sa fédération et, au dire de tous, bon camarade, soit en si mauvaise posture trois jours après s'être porté candidat à la succession de M. Mermaz, sinon parce que, au congrès de Rennes, il s'était rangé au côté de M. Fabius?

L'impréparation des jospinistes

A l'annonce du remaniement gouvernemental, le 2 octobre, il ne manquait pas de députés jospinistes pour se rappeler qu'ils appartenaient, il n'y avait pas si longtemps, au même courant que M. Auroux, le courant Mitterrand, tout simplement. Le lendemain, les députés rocardiens trouvaient encore bien des qualités à M. Auroux, même si certains d'entre eux pensaient déjà qu'il les aurait eues toutes s'il n'avait pas été fabiusien. Les poperénistes étaient partagés entre les avantages du profil personnel de l'ancien ministre du travail et le souci des équilibres de courants. Seuls les députés de Socialisme et République éprouvaient une inimitié pour M. Auroux, se souvenant qu'il avait appartenu à leur famille, dans les années 70, et l'avait quittée pour rejoindre celle de M. Mitterrand.

M. Auroux avait, au départ, beaucoup d'atouts, auxquels s'ajoutait l'impréparation des jospinistes. Les fabiusiens, en effet, posaient des jalons depuis que l'entrée de M. Philippe Marchand au gouvernement, en juillet, avait privé le camp d'en face d'un candidat difficilement contestable à la succession de M. Mermaz, dont le député de la Charente-Maritime avait signé la contribution avant le congrès de Rennes. Lors de la réunion du comité directeur du PS, les 29 et 30 septembre, des émissaires rocardiens leur avaient laissé entendre que des événements étaient sur le point de survenir, que les vœux ministériels de M. Mermaz allaient être exaucés et qu'il convenait de s'entendre pour la suite. Or, les partisans du premier ministre, bénéficiaires du conflit entre les jospinistes et les fabiusiens lors de la désignation du président de la fédération des élus, en juin, avaient comme une dette envers les amis du président de l'Assemblée, alors que leur accord avec ceux du ministre de l'éducation pour la succession du maire de Limoges, en août, les avait laissés sur leur faim.

C'était compter sans le désir de M. Emmanuelli de sortir de la position exiguë où l'avait enfermé le congrès du printemps dernier. Ancien numéro deux, ayant frôlé le premier rang, à Rennes, avant de passer au troisième avec la fonction de trésorier, le député et président du conseil général des Landes a vu dans la succession de M. Mermaz le moyen de retrouver un rôle politique à la mesure de son ambition.

L'Elysée officiellement silencieux

Il n'a pas eu de peine à gagner à sa cause, dans la soirée du 2 octobre, M. Jospin et ses proches, avant d'informer de ses intentions, le lendemain matin, MM. Mitterrand et Rocard. M. Mauroy a donné son accord (sans hésiter à sacrifier, au passage, l'un de ses amis, M. Jean Le Garrec, lui aussi candidat). Pour le premier secrétaire, au risque de paraître ingrat envers M. Fabius – pourtant accommodant depuis six mois – et envers son ancien ministre du travail, il importait de démontrer sa solidarité de courant avec M. Jospin et de saisir l'occasion de régler, d'une manière ou d'une autre, le problème Emmanuelli.

Après le dîner des rocardiens autour du premier ministre, mercredi soir, la journée de jeudi s'est passée en conciliabules, M. Emmanuelli étant reçu par M. Rocard, qui, l'après-midi, a voyagé avec M. Fabius pour se rendre aux obsèques de l'ancien maire de Lille, Augustin Laurent, et en revenir. Vendredi matin, le premier ministre a reçu M. Auroux.

Ce dernier s'affirmait, ensuite, décidé à aller *«jusqu'au bout, jusqu'au vote»* et assurait que, de son entretien avec le premier ministre, il n'était *«pas sorti angoissé, bien au contraire»*. Au même moment, pourtant, les responsables rocardiens faisaient connaître leur soutien à M. Emmanuelli. Il est prévu, même, que M. Rocard rencontre les députés de son courant le mardi 9 octobre, afin de les convaincre de voter tous pour le député des Landes, si scrutin il y a.

A l'Elysée, on indiquait que M. Mitterrand n'avait aucunement l'intention d'intervenir dans cette affaire, quoi que M. Mauroy *ait pu laisser entendre* au lendemain de son entrevue hebdomadaire avec le président de la République, le 2 octobre, et bien que, selon les proches de M. Emmanuelli, une conversation entre ce dernier et le chef de l'Etat fût envisagée pendant le week-end. Selon les fabiusiens, M. Auroux a demandé, de son côté, audience à M. Mitterrand.

Certains envisagent déjà les suites de la désignation de M. Emmanuelli : celui-ci resterait trésorier du parti jusqu'à la fin de l'année, pour mettre en place le nouveau régime de financement résultant de la loi de janvier dernier, puis il serait remplacé par un jospiniste, certes, mais plus «technique» que «politique». Le numéro deux fabiusien du parti, M. Marcel Debarge, y gagnerait plus d'«espace», en ajoutant à ses fonctions de coordination la responsabilité de l'administration. La place des rocardiens dans le fonctionnement interne du groupe de l'Assemblée serait renforcée.

Les fabiusiens, en quelque sorte, n'auraient plus qu'à «signer là». Ils n'y paraissent pas disposés. Si l'«axe de Rennes» – c'est-à-dire l'alliance Jospin-Rocard-Chevènement, qui n'avait pu accoucher d'une nouvelle direction du PS contre M. Fabius en raison du soutien apporté à celui-ci par M. Mitterrand – doit se concrétiser au sein du groupe parlementaire, les fabiusiens préféreraient que ce fût au grand jour. Donc par un vote sur les noms de MM. Auroux et Emmanuelli.

Le président de l'Assemblée nationale peut estimer, au contraire, qu'il vaut mieux pour lui éviter d'obliger les deux camps à mesurer leurs forces au sein du groupe, d'abord parce que le sien y est minoritaire, ensuite parce que diviser la majorité parlementaire, en période de crise internationale qui plus est, ferait mauvais effet.

PATRICK JARREAU

Après le rejet du projet sur l'intéressement

Querelle de clés

Interrogé sur le rejet, la veille, au Palais-Bourbon, par 289 voix contre 284, du projet de loi sur l'intéressement et la participation des salariés aux résultats de leur entreprise, après que les députés centristes eurent joint leurs suffrages à ceux du RPR, de l'UDF et du PCF, M. Michel Rocard a affirmé, vendredi soir 5 octobre, sur TF1 : *«Dans la journée d'aujourd'hui neuf députés, dont M. Raymond Barre, ont fait savoir officiellement qu'on avait voté contre leur gré et contre leurs instructions. Par conséquent, le texte passait. C'est donc un incident de séance et nous reprendrons cela en seconde lecture.»*

En fait, selon les indications recueillies, samedi matin 6 octobre, auprès des services de l'Assemblée nationale, trois députés seulement ont officiellement modifié, vendredi, leur vote de la veille sur le projet de loi défendu par M. Jean-Pierre Soisson. Comptés comme votants contre ce texte, ils ont précisé qu'ils voulaient voter pour. Il s'agit de deux députés centristes, MM. Jean-Paul Virapoullé (la Réunion) et Gérard Grignon (Saint-Pierre-et-Miquelon) et de M. Jean Charbonnel (non inscrit, France unie). Si *ces trois députés avaient voté en séance publique pour le texte de* M. Soisson, le projet aurait effectivement été adopté. Toutefois, les rectifications postérieures au scrutin ne modifient nullement le résultat du vote, même si les députés disposent d'une semaine pour effectuer ce genre de mises au point.

A propos du vote de M. Raymond Barre (apparenté au groupe UDC), dont la clef de vote a été tournée par M. Pierre Méhaignerie, président du groupe UDC, les services de l'Assemblée nationale précisaient, samedi, qu'ils n'avaient reçu aucune rectification de vote de la part de l'ancien premier ministre. M. Méhaignerie nous a précisé que M. Barre lui avait donné son accord pour voter contre le texte et que, prévenu de l'issue du scrutin dans la soirée, il n'avait pas manifesté l'intention de revenir sur son vote.

P. S.

LIVRES POLITIQUES — ANDRÉ LAURENS

La gauche dans ses atours et ses détours

Le problème de la gauche socialiste n'est plus de conquérir le pouvoir mais de le conserver, dans une configuration nouvelle impliquant le changement, par la force des choses, de son chef de file, et, éventuellement, de sa stratégie. Le débat est ouvert. La gauche s'y replonge avec délice car elle n'aime rien tant que de débattre. Sans doute, l'allégeance aux hommes – aux présidentiables en puissance – à laquelle elle s'est à son tour pliée, sous la pression du système politique et de l'environnement médiatique, relativise-t-elle encore la bataille d'idées, mais celles-ci ne sont pas absentes. En témoignent la tentative d'aggiornamento du PS et les adresses dont ce parti est l'objet, qu'elles émanent du premier ministre lui-même ou d'autres ténors du socialisme.

Ce retour au débat, même s'il s'opère en termes moins idéologiques qu'autrefois, prépare une transition attendue, difficile et redoutée. A travers les choix d'un chef de file, d'une stratégie électorale et d'un dessein, elle porte non seulement sur la finalité de l'action politique mais, aussi, sur la place qui lui revient – ou qui lui reste – et sur son mode d'intervention.

Cela ne se fait pas dans le vide. Bien qu'un large pan de l'héritage se soit effondré ces dernières années, la gauche a un passé, une mémoire, une culture, voire plusieurs. Ceux des siens qui, tel Max Gallo, s'interrogent pour savoir où ils en sont, après une expérience de dix ans de pouvoir, commencent par jeter un regard en arrière afin de voir d'où ils viennent.

Pour Max Gallo, c'est facile : il lui suffit d'évoquer son père et, dès lors, c'est toute une manière d'être, de penser et d'agir à gauche qui lui remonte en mémoire. Oui c'est facile, mais combien frustrant! La raison politique d'aujourd'hui ne colle plus avec *«la biographie affective»* de l'auteur. Le petit-fils de l'émigré italien, le fils de l'ouvrier et militant révolutionnaire, le jeune intellectuel engagé qui, à l'encontre de ses camarades, a durci sa culture idéologique à l'expérience du gouvernement, l'actuel député socialiste européen, ne retrouve plus ses marques dans une gauche dont l'un des symboles est Bernard Tapie.

Quelque chose ne va plus, il le crie plus qu'il ne le dit dans un pamphlet intitulé : *La gauche est morte. Vive la gauche!* Il constate que les valeurs auxquelles il se référait, République, égalité, laïcité, Etat, Nation, ne sont plus de mise; il en découvre l'effacement dans tous les domaines : économique, social, culturel, diplomatique. En revanche, l'Argent continue de régner en maître et le chômage s'est accru en dix ans. Dix ans pendant lesquels la gauche est, selon lui, allée du Panthéon à la Bourse, en baignant dans l'autosatisfaction et l'impuissance.

Dans son réquisitoire, l'auteur s'en prend moins à tel ou tel dirigeant de *«la gauche gouvernementale»* qu'à une génération qui, après 1981, a cessé *«d'ensemencer l'histoire»*. Aussi appelle-t-il ses amis à rompre avec tous ceux qui ne partagent pas les valeurs républicaines, au sens où les entendait Jaurès, pour renouer avec *«la problématique centrale»* de la nation et de la gauche.

On voit que le passé resurgit, ici, pour interpeller le présent, mais on pourrait lui attribuer une autre fonction, qui serait de comprendre comment et avec qui on en est arrivé là. Telle est la démarche de Jean-François Kesler lorsqu'il refait l'itinéraire du socialisme depuis la Libération. Dans son étude, *De la gauche dissidente au nouveau Parti socialiste*, il s'intéresse surtout aux *«minorités qui ont rénové le PS»* et, particulièrement, au PSU, qui a su canaliser plusieurs filières historiques de la gauche et s'ouvrir à des sensibilités nouvelles de la société. Comme le note René Rémond dans sa préface, l'ouvrage de Jean-François Kesler décrit en détail et en finesse ce que fut l'apport chrétien au socialisme. On sait qu'il se révéla décisif et qu'il ne fut pas sans conséquence sur le contenu du nouveau socialisme. L'autre intérêt de cette chronique est de se nourrir d'un va-et-vient permanent entre le présent et le passé, qui n'en paraissent que plus intimement liés.

Jean-Paul Liégeois et Jean-Pierre Bédeï procèdent sensiblement de la même façon en refaisant les parcours comparés de François Mitterrand et de Michel Rocard. Leur ouvrage, intitulé *le Feu et l'Eau*, est une histoire de la gauche socialiste vue à travers les rencontres, les conflits, les malentendus, la rivalité, les retrouvailles de ses deux plus célèbres protagonistes, ceux qui, présentement, se sont hissés au-dessus des autres.

Si connues que soient les péripéties de ces deux destinées dans le cadre d'une gauche en perpétuelle quête d'elle-même – on le vérifie encore, – elles rappellent ce que le succès actuel de l'une et de l'autre doit à l'opiniâtreté, à la patience, à la gestion du temps. Bien sûr, il y a aussi les facteurs sociologiques de ces aventures politiques, mais ils auraient pu servir tout autant d'autres acteurs. L'enquête menée par Jean-Paul Liégeois et Jean-Pierre Bédeï les a conduits à interroger de nombreux témoins ainsi que le président de la République et le premier ministre. Ils ont obtenu des jugements rétrospectifs et de première main sur ce passé commun et double, et cela leur permet de faire entendre deux voix sur un cheminement qui reste à deux voies.

► ***La gauche est morte. Vive la gauche*, de Max Gallo, Editions Odile Jacob, 234 p., 98 F.**

► ***De la gauche dissidente au nouveau Parti socialiste*, de Jean-François Kesler, Privat, 471 p., 198 F.**

► ***Le Feu et l'Eau*, de Jean-Paul Liégeois et Jean-Pierre Bédeï, Grasset, 395 p., 130 F.**

Le congrès des présidents de conseils généraux

La région parisienne se préoccupe elle aussi de l'aménagement de la province

La gauche a claqué la porte de l'Association des présidents de conseils généraux (*le Monde* du 6 octobre). Cela n'a pratiquement pas été évoqué dans les débats du congrès que cette association a tenu mercredi 3 et jeudi 4 octobre à l'Hôtel de Ville de Paris. Comme si de rien n'était, les participants ont débattu des sujets inscrits à leur ordre du jour, en présence de M. Jacques Chirac qui, en tant que maire de la capitale, est aussi président de conseil général, Paris étant à la fois ville et département.

L'an dernier, lors de leur congrès, les présidents de conseils généraux avaient tenu à rappeler le poids des départements dans l'histoire de France, à réaffirmer leur rôle au service des Français, à souligner leur place dans l'équilibre institutionnel né de la décentralisation. L'objectif du président de leur association, M. Jean Puech, sénateur PR de l'Aveyron, était clair : proclamer la victoire du département sur la région, convaincre l'Etat qu'il ne pouvait agir que par *«partenariat»* avec la collectivité locale la plus importante. Cette année, les proclamations aussi ambitieuses n'étaient plus de saison.

Pour fumer le «calumet de la paix», M. Puech avait invité à une table ronde M. Jacques Blanc, député PR et président de l'Assemblée des élus régionaux, M. Michel Giraud, député RPR et président de l'Association des maires de France, M. André Santini, député UDF et président de l'Association des sociétés d'économie mixte, M. René Souchon, ancien député PS et vice-président de l'Association des villes moyennes, et M. François Paour, président de la Fédération nationale des maires ruraux.

Il s'agissait, bien entendu, de montrer que toutes les collectivités locales pouvaient travailler la main dans la main, et sans rivalité. Et pour que les choses soient claires, le sénateur de l'Aveyron a fait part de son souhait *«que l'on cesse de perdre du temps à disserter indéfiniment sur la problématique Etat-région-département-commune»*. *«Le département*, a-t-il dit, *n'est pas en mesure de jouer dans la quasi-totalité des cas le rôle des trois autres niveaux et réciproquement.»*

Une pétition de principe qui ne signifie nullement que les «patrons» de département ont été soudainement touchés par la modestie. Le programme de leurs travaux suffit à le montrer. En dehors des traditionnels débats sur la fiscalité, pour se plaindre que l'Etat ne leur donne pas les moyens de remplir toutes leurs compétences, ou sur la fonction publique territoriale, pour constater que la rigidité d'un statut national les prive d'une souplesse de recrutement qu'ils réclament, ils avaient inscrit à leur ordre du jour deux sujets : la vie culturelle, qui est habituellement de la compétence des villes, et l'aménagement du territoire, que la loi confie à l'Etat et aux régions.

Plus que jamais les présidents de conseils généraux sont persuadés que le département est l'institution la plus utile à l'animation de la vie locale. Il faut être Pierre Méhaignerie, qui préside aussi l'assemblée départementale d'Ille-et-Vilaine, pour reconnaître que *«la superposition de nombreuses structures locales pose de nombreux problèmes financiers et démocratiques car le citoyen ne s'y reconnaît pas»*, et pour demander *«d'avoir le courage de regarder cela en face»*.

L'argent des riches

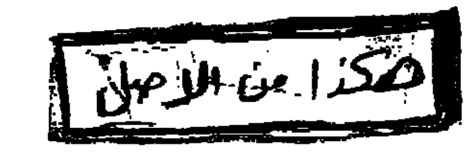
Les autres, tous les autres, ont fort mal pris la proposition de M. Pierre Mazeaud, député RPR, de supprimer les départements. Ils ont été vite rassurés, M. Jacques Chirac ayant pris le contre-pied de son «compagnon». Car, leur a-t-il dit, *«l'Etat, par définition, comporte toujours le risque d'une vision technocratique. Les régions, de par leur taille, voient nécessairement les choses de haut et de loin»* alors que *«le conseil général est l'assemblée du concret»*. Le département reste donc, pour le maire de Paris comme pour les autres présidents de conseils généraux, un instrument essentiel de l'aménagement du territoire.

Victime du triomphe du libéralisme économique, la grande œuvre du général de Gaulle, qui voulait que la richesse nationale cessât de ne se concentrer qu'à Paris, est devenue une politique privée de moyens. La décentralisation rend pourtant l'aménagement du territoire plus obligatoire que jamais. Car, comme l'a dit M. Jean François-Poncet, sénateur UDF et président du conseil général du Lot-et-Garonne, elle a, notamment, pour conséquence que *«l'argent des riches reste aux riches, et que les pauvres n'ont que le leur»*. L'ancien ministre a réclamé une *«résurrection»* de cette volonté. Ses collègues présidents ont été unanimes à partager cette analyse, d'autant qu'étant surtout représentatifs du milieu rural, ils estiment, comme M. Puech, que les départements sont particulièrement bien placés pour *«exercer un véritable rôle de péréquation entre l'urbain et le rural»*.

Encore faut-il que la région parisienne n'attire pas à elle l'essentiel de la puissance économique. Or, là encore, et plus curieusement, l'unanimité a prévalu. Il était logique que le sénateur de l'Aveyron souligne *«les coûts humains et financiers de l'hyperconcentration»*. Mais il est plus nouveau qu'un élu de l'Ile-de-France affirme impossible que celle-ci absorde les deux millions d'habitants supplémentaires qui lui sont promis; c'est pourtant ce qu'a fait M. Paul-Louis Tenaillon, député UDF et président du conseil général des Yvelines. Et, en plus, M. Jacques Chirac s'est déclaré parfaitement d'accord avec cette remarque : *«C'est un vrai rique que nous courons.»*

Pendant des années les élus parisiens avaient manifesté leur hostilité à l'aménagement du territoire qui, bien entendu, se faisait en grande partie au détriment de leurs villes et de leur département. Il y a peu encore, ils étaient persuadés que la chance de la France en Europe passait par un renforcement de la région capitale. Si aujourd'hui la préparation du nouveau schéma régional d'aménagement et d'urbanisme leur fait constater que la qualité de vie, et donc la capacité d'attrait international de l'Ile-de-France, passe par un coup de frein à une croissance dévoreuse d'espace hors de prix – ne serait-ce qu'à cause du coût des investissements, – la province peut espérer être un jour autre chose que l'arrière-cour de Paris.

THIERRY BRÉHIER



POLITIQUE

Le face-à-face Mitterrand-Le Pen

Suite de la première page

Après deux premières semaines de flottement relatif, et d'ailleurs généralisé – c'était le temps où George Bush comparait Saddam Hussein à Hitler, – M. Mitterrand a opté pour le couple solidarité-fermeté ; il s'est finalement sagement rangé derrière la bannière de l'ONU, en contribuant fortement à ce que celle-ci fût déployée, retrouvant ainsi le fil naturel d'une inspiration qui fut celle d'autres socialistes, à savoir la *recherche d'un* système de sécurité collective qui soit enfin efficace.

Cette maîtrise retrouvée a peut-être été d'autant plus remarquée, et appréciée de l'opinion, qu'elle contraste avec les maladresses de la période précédente, tout entière dominée par le problème allemand. Hier tardif et passif, M. Mitterrand a eu le tort de montrer, plus que d'autres, qu'il avait été surpris par l'événement. Au reste, M. Rocard ne s'y *était pas* trompé : le premier ministre, profitant du fait que le président paraissait gêné aux entournures par l'attitude allemande, n'avait pas manqué de prendre les devants, en tenant un discours à la fois positif – *« On tient le bon bout »* – et rassurant. Michel Rocard aux commandes de l'économie saurait, lui, mettre la France en bonne position.

Cette fois, au contraire, M. Rocard n'a *plus d'espace* ; *si* ce n'est celui de l'explication de la parole présidentielle. Qu'il s'agisse de son retour laborieux au mois d'août, ou de son pari d'une médiation palestinienne, le chef du gouvernement n'a pas trouvé ses marques et paraît, pour le coup, confiné. Bref, la donne politique, c'est à nouveau M. Mitterrand (comme en témoigne, d'ailleurs, le remaniement du gouvernement, qui porte la marque du président, *même s'il ne dessert pas* M. Rocard).

Un bénéfice suspendu

Pourtant, il ne s'agit, pour le chef de l'Etat, que d'un bénéfice suspendu aux résultats et aux conséquences de la crise du Golfe. Son regain de popularité pourrait donc n'être que provisoire.

Jusqu'à présent, le président a su coller parfaitement à l'opinion, plus précisément à ce mélange de fermeté et de prudence qui la caractérise, en donnant du pays une image à la fois martiale et pacifique. Mais, si la guerre venait *vraiment à éclater, il lui serait* autrement difficile de gérer les contradictions d'une opinion qui pourrait alors, au contraire, lui reprocher de s'être laissé entraîner dans le conflit. La tentation serait grande de lui faire grief de s'être comporté comme un Grand, alors même que les choix les plus importants lui échappaient. Elle serait tout aussi grande, de la part d'une partie de la gauche, de dénoncer, comme au temps de la SFIO, le *« socialisme expéditionnaire »* (1).

Le blocus, objectera-t-on, n'est pas la guerre. Certes. Mais encore faut-il prendre la mesure des effets économiques de la crise et du blocus lui-même. *« Ils n'échapperont pas à l'austérité »*, avait dit M. Raymond Barre, à la fin de l'été, en prophétisant que les socialistes, qui avaient déjà inventé la « rigueur », trouveraient cette fois *« un troisième mot »* pour ne pas précisément parler d'austérité. Ce troisième *mot est venu de* la bouche même du président : c'est *« l'ajustement »*. Mais la difficulté est que l'opinion, qui était spontanément prête à admettre le langage de l'effort, en a été promptement découragée par les socialistes eux-mêmes à l'occasion de leur université d'été. Si bien qu'un second appel à l'austérité, à la rigueur ou à l'ajustement a toutes chances d'être, cette fois, refusé. Et ce, d'autant plus sûrement que les insatisfactions demeurent (révoltes paysannes) ou sont appelées à se développer (débat sur la contribution sociale généralisée).

S'il n'est pas sûr que le président puisse capitaliser à long terme les effets, aujourd'hui positifs, de sa gestion de la crise, *il n'est pas* davantage assuré que M. Le Pen s'effondre au sortir de celle-ci.

Le chef de file de l'extrême droite jouit d'un monopole d'opposition qui lui a été concédé, précisément, par l'opposition. Celle-ci est, en effet, bien en peine de se distinguer. Soit par réflexe national (ce dont on ne saurait la blâmer), qui la conduit à adhérer, dans ses grandes lignes, à la politique du pays ; soit *par maladresse*, comme c'est le cas pour M. Chirac, qui est passé d'un silence pesant à un appui officiel, qu'il met désormais au compte de la précipitation. *« Comprenne qui pourra »*, comme disait Georges Pompidou.

L'atlantisme gaullien

Quant à M. Giscard d'Estaing, seul à pouvoir parler d'égal à égal avec le *chef de l'Etat sur ce sujet*, son intention de nuire est décidément trop visible. Il joue manifestement aux fléchettes et ne se distingue de l'actuel président de la République que par la volonté de le remplacer pour appliquer... la même politique, à savoir la pratique d'une sorte d'atlantisme gaullien.

Reste donc, pour s'opposer, M. Le Pen. Autant la droite tâtonne, autant il paraît creuser *résolument son sillon. A contre-*courant de son propre électorat, certes. Mais lui qui, par ses thèmes, ne touchait qu'une minorité parle désormais à un plus grand nombre de Français, ceux-là mêmes qui se reconnaissent dans une ligne de non-belligérance. Lui qui, poussant trop loin sa propre logique, se démarque aujourd'hui en tenant des propos dont certains peuvent paraître sensés (à la frange pacifiste de l'opinion, par exemple).

La prise de risques est grande. Car, si le blocus réussit, M. Le Pen restera celui qui a soutenu Saddam Hussein. Mais si l'action internationale s'enlise, il apparaîtra, pour la première fois, comme porteur d'une alternative et deviendra autrement redoutable qu'il ne l'est aujourd'hui. Bien sûr, M. Le Pen se pare, pour la circonstance, d'un gaullisme usurpé, en jouant de l'anti-américanisme et de la réfé*rence à la politique arabe du général*.

Outre que le fait, pour M. Le Pen, de se réclamer du gaullisme confine à l'escroquerie intellectuelle, le président du Front national ne saurait masquer longtemps la véritable nature des sentiments sur lesquels il joue. De Gaulle avait une conception dynamique, offensive, de l'indépendance nationale ; M. Le Pen nous en propose une version exclusivement égoïste. De Gaulle proposait une alternative aux deux blocs ; M. Le Pen n'ambitionne que de rester à l'abri dans ses charentaises.

Mais il faut garder à l'esprit que *l'électorat du Front national vote* en faveur de M. Le Pen pour ce qu'il représente et non pour ses prises de position. Aucun de ses « dérapages » ne lui a, durablement, coûté en termes d'audience électorale. Le mal-être de ses électeurs compte bien davantage.

Si bien que la Vᵉ République version Mitterrand prend le chemin de la Ve République version de Gaulle : la vie politique était alors dominée par le face-à-face *entre le général et le PCF, ce qui* devait assurer aux gaullistes un quart de siècle de pouvoir. Le face-à-face entre M. Mitterrand et le Front national a toutes chances, lui aussi, de durer, à moins que la droite ne trouve une formule magique qui lui permette de s'assurer les voix de l'extrême droite sans s'allier avec elle. De ce point de vue, la crise du Golfe n'est jamais qu'un révélateur de plus de la situation, désormais dominante, *dans* laquelle se trouve le président de la République.

JEAN-MARIE COLOMBANI

(1) L'expression vient sous la plume de Michel Winock, dans *La République se meurt* (Le Seuil), chronique des années 1956 – 1958. A propos de la même période, Régis Debray citait, dans *Le Nouvel Observateur* du 20 au 26 septembre 1990, le discours de M. Mitterrand le 1ᵉʳ novembre 1956 pour défendre l'intervention de Suez : *« Qui a bafoué la loi internationale ? Nous ne sommes pas des fauteurs de guerre. Le gouvernement veut défendre la paix, la liberté et le respect des traités »*, déclarait alors le garde des sceaux du gouvernement de Guy Mollet. Et Régis Debray d'observer que, comme aujourd'hui, le mot « pétrole » n'était pas prononcé par l'orateur.

JOURNAL D'UN AMATEUR

PHILIPPE BOUCHER

A la suite d'une erreur de manipulation, le Monde *a publié hier le « Journal d'un amateur » de Philippe Boucher... déjà paru le 5 mai. Nous donnons ci-dessous le texte qui aurait dû paraître et nous prions nos lecteurs – ainsi que l'auteur – de bien vouloir nous excuser.*

S'IL n'y avait cette affaire du Golfe et sa plus fâcheuse conséquence aux yeux du public, l'augmentation du prix de l'essence, comme l'Europe serait heureuse maintenant que le communisme ne menace plus sa prospérité, pour ne pas dire sa graisse.

A plus forte raison, les Français, qui ont quelques titres à se croire plus favorisés que ceux du Sud, l'Italie, l'Espagne, le Portugal ou la Grèce, que ceux de l'Ouest, la Grande-Bretagne, et pas moins que tous les autres, y *compris l'Allemagne*.

L'Europe s'alanguit et, en France, la vie intérieure s'éteint dans l' « ouverture ». Comme pour répondre au défi allemand, l'entrée de M. Bruno Durieux au gouvernement symbolise la réunification franco-française entre la gauche et la droite. Quel réconfort !

Ainsi s'installe, du moins au nord de la planète, un monde sans conflits *ni* contradictions, sinon d'intérêts, sans contestation en dehors des cris de quelques asociaux entendus à Berlin, *et donc idéologiquement mort*.

Le long combat mené contre l'idéologie par ceux-là mêmes, parfois, qui en avaient soutenu la nécessité, donne la victoire à un camp qui fait ainsi *triompher* la *sienne* et qui est avant tout, bien plus que la liberté comme on le crie si fort, trop fort : celle de l'argent. Ce monde rassuré n'est pas rassurant.

Non pas seulement parce que, avec près de quatre-vingts millions d'habitants, l'Allemagne, qui sait agir de longue main, déjà *réclame ou fait réclamer plus de représen*tants au Parlement européen ou un siège de membre permanent au Conseil de sécurité ; mais surtout parce que le capitalisme, dont une mention aussi brève ne relève pas forcément d'un vocabulaire de combat, s'installe sans frein ni maître, *comme s'il était soudain* lavé des tares que les plus modérés n'ont cessé de dénoncer en lui ; le capitalisme rénové, ravivé, d'un coup blanchi de tout soupçon, par le seul fait de la chute de son adversaire, celui-là pis que vaincu, conquis, faisant siennes *la morale* et *la philosophie* du vainqueur, et, pour mieux marquer qu'il se rend, donnant en gage l'un de ses territoires cependant qu'il confie à l'ennemi d'hier l'éducation de tous les autres.

LORSQUE le premier ministre dit que la France vit sous un régime de *« capitalisme tempéré »*, et que ce n'est pas pour le déplorer, est-ce malice que de se demander : tempéré par qui, tempéré par quoi ? Il faut croire qu'il jouait à coup sûr en avançant un constat qui aurait fait hurler il n'y a pas si longtemps s'il était sorti de la bouche d'un homme de la droite.

De hurlements, point ; d'approbations, pas davantage ; comme s'il allait de soi que le capitalisme fût érigé en référence universelle par un homme qui a d'abord fait carrière en le vitupérant. Mais il ne fait après tout que rejoindre celui qui se dit son élève, le premier ministre *roumain*, et qui souhaitait, au mois

Capitalisme

de mai dernier, que son pays instaure *« l'économie de marché avec une composante sociale importante »*.

Parce que le régime qui vient de tomber est en effet indéfendable au chapitre des libertés et peu glorieux sur le terrain de l'économie, le régime qui l'a abattu en devient inattaquable et passe, comme par magie, en modèle derrière lequel doit s'aligner la planège entière.

Dût-on d'abord, pour cela, payer le prix *qu'il réclame, celui du chômage, que l'Occi*dent exporte en même temps que ses multinationales.

Ces pays qui viennent de recouvrer la liberté et, pour le plus grand d'entre eux au moins, la découvrir, en paraissent comme *hébétés, ayant, leur détestable « mur »* tombé, remis le soin de leur avenir à d'autres qu'eux. On chercherait vainement dans l'Histoire une victoire aussi totale pour clore une guerre qui n'a pas eu lieu.

∴

DÉSORMAIS, la plus grande partie du globe, en tout cas la plus riche, assurément la plus puissante, pense de la même manière et, de la sorte, se pro*met de ne plus penser. Quiconque ferait mine* aujourd'hui de s'interroger passerait immédiatement pour un ennemi de la liberté, comme s'il n'y avait que liberté dans les pays du « monde libre », selon une expression devenue, puisqu'il n'y a plus que lui, caduque.

Sur ce registre, les partis sont pis que muets : craintifs. La gauche s'inquiète qu'on puisse lui imputer des indulgences passées ; la droite s'étouffe de joie d'un succès dans lequel, somme toute, elle n'a aucune part. Les partis se taisent parce qu'ils ne trouvent plus rien à dire. Que représentent des partis qui se taisent ou font semblant de parler ? Le bouleversement sans précédent qui s'est produit depuis un an n'a rien apporté à leur réflexion, comme si, le « mur » tombé, la condition humaine avait atteint au Graal, tou*ché au nirvâna, ramené le paradis sur Terre.*

∴

ALORS que s'esbignent les politiques, remettant, ainsi que le suggère le premier ministre, la clé du logis aux sondages, gonfle la voix des Eglises. L'islam s'empare des nations et, plus encore, des têtes. Le pape continue de désigner les Etats qui ont sa faveur et ceux qui ne la méritent pas, dictant la loi et la morale, même pour des populations qui adorent un autre dieu, ou les récusent tous.

Le cardinal-archevêque de Paris voyait naguère, dans la religion chrétienne, l'avenir et l'unité de l'Europe qui allait naître de la chute du mur de Berlin. Dans les séminaires français augmentent les effectifs, comme si, dorénavant, les bonnes carrières ne se bâtissaient plus à l'Ecole nationale d'administration, mais à l'ombre d'un évêché. L'Eglise catholique, vieille compagne de l'argent et du pouvoir, sent venir un triomphe qui vaudrait le leur.

Au mois de juillet, le grand rabbin Joseph Sitruk pouvait proclamer : *« Chaque juif français est un représentant de l'Etat d'Israël »* sans que cela provoque davantage que quelques étonnements dans un été que le Golfe n'avait pas encore troublé.

A présent, sachant où est l'allié, il déclare *« admirable »* Jean-Paul-II, qui *« essaie de faire sortir la religion du carcan dans lequel certains voudraient l'enfermer »*. Comme pour répondre à ce vœu, les popes, en Russie, s'installent au Parlement pour discuter les lois laïques.

∴

UNE société ne peut vivre sans repères. Le monde politique est incapable d'en suggérer. Peut-on imaginer que les Eglises se substituent à lui ? Va-t-on devoir reprendre le combat de la laïcité, en le doublant d'une lutte contre le mur d'argent ? Va-t-on, le vingt et unième siècle approchant, réitérer les batailles du dix-neuvième finissant ?

Aux états généraux de l'opposition sur l'économie

M. Chirac dénonce « l'imprévoyance et l'inaction » du gouvernement

Les états généraux de l'opposition consacrés à la politique économique se sont ouverts, samedi 6 octobre, au palais du CNIT à la Défense, par un discours de M. Jacques Chirac. Le président du RPR a tout d'abord fait le point de la conjoncture, non seulement à la lumière des conséquences de la crise du Golfe mais en rappelant l'évolution de la situation mondiale et française préalable. Il a ensuite montré en quoi, selon lui, la politique du gouvernement était inadaptée. A l'appui de son affirmation, il a cité l'exemple de la démission de Mᵐᵉ Edith Cresson du gouvernement pour y trouver la preuve que certains responsables socialistes eux-mêmes jugent que le gouvernement ne prépare pas la France à l'échéance du marché unique de 1993 et que la politique actuellement suivie est caractérisée par *« l'imprévoyance et l'inaction »*.

L'ancien premier ministre a esquissé les grandes lignes de la nouvelle politique qu'il préconise. Affirmant que *« le pays avait été bien gouverné de 1986 à 1988 »*, lorsqu'il était à l'hôtel Matignon, M. Chirac a indiqué qu'*« il ne* [fallait] *pas se contenter de refaire la même chose »* mais qu'il convenait d'*« adapter à la situation nouvelle les principes qui avaient fait la preuve de leur valeur »*. Critiquant le projet de budget préparé par le gouvernement, il lui a reproché de ne pas réduire les impôts et de ne pas lutter contre le chômage de façon assez efficace, en rappelant que *« toute politique économique doit avoir une finalité sociale »*. Il s'est opposé aux modalités de la contribution sociale généralisée et à la réforme de l'intéressement et de la participation, dont le projet du gouvernement a été rejeté par l'Assemblée nationale jeudi car il constituait, selon lui, *« une régression »*.

M. Chirac, qui, sur le problème du Proche-Orient, se demande toujours si la France n'a pas changé de stratégie, est, en revanche, beaucoup plus catégorique et beaucoup plus critique sur tous les autres aspects de la gestion gouvernementale, notamment en ce qui concerne la politique économique et sociale.

ANDRÉ PASSERON

SOCIÉTÉ

JUSTICE

A Marseille

Nouvelles auditions dans l'enquête sur l'assassinat de Léonce Mout

L'enquête sur l'assassinat, le 18 mai 1988, de Léonce Mout, gérant de la Polyclinique-Nord, a été marquée, vendredi 5 octobre à Marseille, par une relance de l'instruction judiciaire et l'audition de Patricia Galeazzi, l'épouse de l'un des inculpés, qui, dans une conversation téléphonique, aurait fait des confidences à un ami désignant les commanditaires du meurtre.

En une seule journée, plusieurs actes dont il est encore difficile de mesurer l'importance sont intervenus dans l'instruction de cette affaire marseillaise. Le commanditaire présumé du meurtre, M. Marc Galeazzi, ancien directeur administratif de la Polyclinique-Nord, a d'abord été confronté, pendant huit heures, dans le cabinet du juge Chantal Gaudino, à plusieurs policiers de la brigade criminelle de Marseille, qui a mené toute l'enquête.

Depuis son incarcération, l'hiver dernier, M. Galeazzi n'avait cessé de solliciter cette confrontation. Il accusait en effet les policiers, dont le commissaire principal Roger Marion, à l'époque chef de la brigade criminelle, d'avoir usé de stratagèmes pour, au cours de sa garde à vue, lui extorquer le nom du « super-commanditaire » du meurtre, Jean Chouraqui, patron de plusieurs cliniques marseillaises. De fait, à peine avait-il été transféré devant le juge d'instruction qu'il rétractait toutes les déclarations faites devant les policiers.

La séance du 5 octobre n'aurait cependant pas tourné à son avantage, et il aurait éprouvé quelques difficultés à maintenir sa version devant les cinq policiers auxquels il était confronté. Si cette audition était prévue de longue date, en revanche l'interrogatoire le même jour de Mme Patricia Galeazzi, son épouse, a surpris les observateurs. Ayant répondu à une convocation de Mme Gaudino, Mme Galeazzi a été entendue pendant trois heures dans les locaux de la police marseillaise, en présence du magistrat instructeur. Elle en est ressortie libre en fin d'après-midi.

La « guerre des cliniques »

Selon des indiscrétions policières, Mme Galeazzi aurait fait des confidences téléphoniques à un ami, désignant les commanditaires du meurtre de Léonce Mout. Selon les mêmes sources, citées par l'AFP, elle aurait confirmé, vendredi 5 octobre, la culpabilité de M. Jean Chouraqui et du docteur Armand Gallo, déjà inculpés de complicité d'assassinat dans ce dossier.

Que penser de ces développements, qui renforcent évidemment la thèse de la culpabilité de M. Chouraqui dans la « guerre des cliniques » ? En 1989, dans cette même affaire, marquée depuis le début par une intense médiatisation et de nombreux rebondissements, M. Chouraqui avait été gardé à vue pendant quarante-huit heures par la brigade criminelle avant d'être relâché, faute de preuves. Après son incarcération, intervenue en janvier dernier, ses défenseurs n'ont jamais cessé de dénoncer « l'acharnement policier » dont serait victime leur client. Aussi convient-il d'observer la plus grande prudence face à ces nouvelles indiscrétions policières.

D. S.

Un verdict d'assises annulé en Cassation

Erreur de peine

Condamné par erreur à une peine supérieure au maximum prévu par le code pénal pour l'infraction dont il a été déclaré coupable, un Marocain, Hassan Chadly, devra être rejugé.

Le 16 mars 1990, la cour d'assises de la Haute-Vienne qui jugeait Hassan Chadly, accusé du crime de *« tentative de meurtre »*, avait requalifié les faits en déclarant le Marocain seulement coupable de *« coups et blessures volontaires avec arme »*. Il s'agit d'un délit que l'article 309 du code pénal punit d'une peine maximale de quatre ans d'emprisonnement. Néanmoins, la cour d'assises, présidée par M. Henri Renard, lui infligeait une sanction de six ans de réclusion criminelle.

Hassan Chadly et surtout, fait rarissime, le procureur général de la cour d'appel de Limoges ont chacun formé un pourvoi en cassation. Dans son arrêt, rendu mercredi 3 octobre, la chambre criminelle de la cour suprême annule la totalité du verdict de la cour d'assises de la Haute-Vienne en relevant : *« Aucune peine autre que celle appliquée par la loi à la nature de l'infraction ne peut être prononcée. »*

La cour d'assises de la Vienne – et non plus celle de Haute-Vienne – a été chargée de statuer à nouveau. Le paradoxe est que cette cassation totale replace l'accusé dans la situation où il se trouvait avant d'être jugé : il devra répondre de l'accusation de *« tentative de meurtre »*, un crime dont la sanction maximale peut atteindre la réclusion criminelle à perpétuité...

M. P.

MÉDECINE

Quatre professeurs de médecine lancent un appel en faveur de la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme

Le Sénat commencera jeudi 11 octobre l'examen, en première lecture, du projet de loi contre le tabagisme et l'alcoolisme. Ce texte, déjà adopté par les députés, continue de susciter de vives polémiques.

Pour la première fois, quatre des personnalités médicales françaises les plus prestigieuses, les professeurs Jean Dausset et François Jacob, tous deux Prix Nobel de médecine, et les professeurs Jean Bernard et Maurice Tubiana viennent de lancer un appel sans équivoque en faveur du projet de loi que défendra, à partir du 11 octobre, M. Claude Evin (1).

« Nous ne sommes pas ici pour donner des leçons, mais nous sommes des témoins du malheur : des médecins », a tenu à préciser le professeur Jean Bernard, en introduction de cette conférence de presse hors du commun, qui a, entre autres, vu le professeur Jean Dausset s'élever, avec une violence inattendue, contre les méfaits des pratiques publicitaires. Resituant le projet du gouvernement Rocard dans la lignée des actions développée par Pierre Mendès France ou Mme Simone Veil, le professeur Dausset a qualifié ce texte de *« très courageux »*. *« Les publicités visant les jeunes correspondent à de véritables viols des consciences, dans la mesure où elles agissent sur des fibres affectives et instinctives qui font que l'enfant atteint est piégé pour le reste de sa vie »*, a-t-il déclaré.

Dans leur sagesse, les sénateurs entendront-ils de tels propos ? On craint aujourd'hui, dans l'entourage de M. Evin, comme chez les cinq « sages » à l'origine du projet gouvernemental, qu'il n'en soit pas ainsi. Certains évoquent déjà l'action payante de certains lobbies de la « filière tabac » ou des grands alcooliers qui aurait pour effet de porter devant le Parlement (et peut-être voter) une série d'amendements de la commission des affaires sociales dénaturant totalement le projet de loi gouvernemental. Il s'agirait, en particulier pour le tabac, d'amendements interdisant la vente aux mineurs de moins de seize ans et autorisant la publicité dans les débits de tabac. Et, pour l'ensemble des boissons alcoolisées, de l'autorisation d'une publicité (de type informatif) à l'affichage ainsi qu'à la radio. Autant de modifications qui, si elles étaient adoptées, tout en témoignant de la puissance des intérêts privés face à des impératifs majeurs de santé publique, réduiraient à néant ou presque les espoirs nourris par tous ceux – aussi bien chez les médecins qu'auprès du public – qui ont, ces derniers temps, pris conscience de l'ampleur de ce fléau et du caractère pernicieux d'une publicité vantant auprès des jeunes les supposées vertus de produits de marque issus des produits de l'industrie agroalimentaire (tabac ou boissons alcoolisées) alors que tout indique qu'ils sont dangereux tant pour l'équilibre et la santé des consommateurs que pour l'ensemble du corps social.

JEAN-YVES NAU

(1) Ce texte a été signé par plus d'un millier de médecins, groupant des membres de l'Académie des sciences, plusieurs doyens des facultés de médecine et représentants syndicaux, les médecins des centres de lutte contre le cancer, ainsi que de très nombreux praticiens de l'Assistance publique de Paris et d'hôpitaux de province. Les signatures de soutien peuvent être adressées à la Ligue nationale contre le cancer, 1, avenue Stephen-Pichon, 75013 Paris, tél. (1) 45-84-14-30.

SCIENCES

Le lancement de la navette Discovery

Ulysse dans la course du Soleil

La navette Discovery a décollé samedi 6 octobre à 12 h 47 (heure française), de Cap Canaveral (Floride), pour une mission de cinq jours destinée à lancer la sonde européenne Ulysse, qui doit naviguer pendant cinq ans pour observer le Soleil. Cette mission scientifique conjointe, dans laquelle la NASA et l'Agence spatiale européenne (ESA), ont investi environ 750 millions dollars, intervient alors que la NASA traverse une série d'échecs qui clouent au sol la flotte des navettes depuis près de six mois (*le Monde* du 19 septembre).

CAP-CANAVERAL

de notre envoyé spécial

« Il est important pour notre moral à tous de voir la navette voler à nouveau », lançait un responsable de la NASA deux jours avant l'heure H. Mais un autre homme a poussé un énorme soupir de soulagement quand Discovery a décollé samedi : pour le physicien américain John Simpson, soixante-quatorze ans, cet instant devrait mettre fin à près de trente ans de malchance persistante.

C'est lui, en effet, qui, en 1959, imagina le principe de cette mission euro-américaine : aller examiner les pôles Nord et Sud du Soleil, ce qui implique de sortir du plan de l'écliptique, qui, grossièrement, contient les orbites de toutes les planètes du système solaire (sauf Pluton). Aujourd'hui encore, aucun objet fabriqué par l'homme n'a quitté ce plan. C'est dire si à l'époque, deux ans seulement après le lancement du premier Spoutnik, l'idée du professeur Simpson pouvait apparaître comme un rêve de science-fiction. Il lui fallut attendre quinze ans avant que les ingénieurs de la NASA et de l'ESA (qui s'appelait alors l'ESRO) se penchassent sur le problème.

D'après le plan de vol de cette mission de quatre jours (la onzième de Discovery), l'équipage (1) doit larguer la sonde Ulysse à 288 kilomètres d'altitude alors que la navette entamera sa cinquième révolution autour de la Terre, six heures après son décollage. Commencera alors une phase particulièrement délicate : la mise à feu successive des deux moteurs d'apogée, deux véritables fusées, l'IUS (Inertial Upper Stage) de deux étages et le PAM-S (Payload Assist Module) d'un étage, dont la poussée lui imprimera une vitesse de 55 440 km/h (par rapport à la Terre) sur une trajectoire qui lui permettra d'atteindre Jupiter en seize mois. Le petit robot de 370 kilos utilisera alors la gravité de cette grosse planète, la plus massive du système solaire, pour infléchir sa course et jaillir presque perpendiculairement au plan de l'écliptique, sur une orbite solaire très large qui le fera passer au-dessus du pôle Sud du Soleil de mai à septembre 1994 et au-dessus du pôle Nord un an plus tard.

Paradoxalement, Ulysse, filant sur sa nouvelle orbite, entre 1,4 et 5,2 unités astronomiques (2) du Soleil, sera alors beaucoup plus éloigné de ce dernier que lors de son lancement.

Prisonniers du plan de l'écliptique

Mais, explique M. Peter Weinzel, responsable scientifique de la mission, l'important n'était pas de s'approcher du Soleil, mais de changer d'angle de vue. Prisonniers du plan de l'écliptique, nous ne connaissons en effet qu'une très petite partie de l'astre qui nous éclaire. *« Un peu comme si nous voulions cartographier la Terre à partir d'un avion survolant l'équateur »*, dit-il. Or, par malchance, les régions équatoriales solaires sont les moins intéressantes du point de vue scientifique. Les lignes de force du champ magnétique s'y enchevêtrent en spirale pour perturber le vent solaire, un plasma, mélange d'électrons et d'ions d'hydrogène (atomes épluchés de leur électron), qui s'arrache du Soleil à raison de 1 million de tonnes par seconde à une vitesse de 400 à 1 000 kilomètres par seconde. L'endroit est donc très difficile à étudier.

Au pôle, en revanche, le champ magnétique s'échappe en lignes verticales. On peut facilement le mesurer et en tenir compte et les phénomènes y sont donc beaucoup plus simples. En outre, l'héliosphère, sorte de gigantesque « galette » de vent qui baigne l'ensemble du système solaire, se creuse au-dessus des pôles. Les rayons, les poussières cosmiques et les gaz neutres interstellaires, qui pénètrent très difficilement dans l'héliosphère, devraient donc être moins perturbés et plus facilement observables dans cette région frontalière entre le système solaire et le cosmos. *« Mais ce n'est qu'un espoir qu'il nous faudra vérifier »*, précise M. Peter Weinzel. *« Le Soleil est la seule étoile que nous puissions observer directement*, souligne-t-il ; *son héliosphère est pour les astrophysiciens un laboratoire grandeur nature, sur lequel ils peuvent effectuer des mesures qui leur apprendront énormément sur les autres étoiles. »* De plus, on ne comprend pas encore très bien le fonctionnement interne de cette énorme boule de gaz chaud, 332 946 fois plus massive que la Terre et au centre de laquelle la température peut atteindre 15 millions de degrés. Les mécanismes de son influence, certaine sur la Terre et son climat, restent à élucider.

JEAN-PAUL DUFOUR

(1) Composé de MM. Richard Richards, commandant, Robert Cabana, pilote, Bruce Melnick, William Shepherd et Thomas Akers, spécialistes-mission.

(2) Une unité astronomique représente la distance de la Terre au Soleil, soit 149,6 millions de kilomètres.

En Seine-Saint-Denis

Arrestation du meurtrier présumé d'un jeune beur

Au terme d'une enquête rapide de la brigade criminelle de la police judiciaire parisienne, un habitant de la cité des Fauvettes à Neuilly-sur-Marne (Seine-Saint-Denis), dont l'identité n'a pas été révélée, a avoué avoir tué, jeudi 4 octobre, peu avant minuit, Khemissi Karar, dix-neuf ans, Français né en Algérie. L'arme du crime a été retrouvé à son domicile. Khemissi Karar avait été touché en plein cœur par une balle de petit calibre alors qu'il discutait au pied d'un immeuble avec deux amis dont l'un d'eux dira : *« Khemissi, c'était tout sauf quelqu'un de méchant. Pas un voyou. Il ne fumait pas, ne buvait pas »*. Les policiers ont confirmé n'avoir *« jamais eu le moindre incident »* avec la famille Karar, dont la mère élève seule ses sept enfants âgés de huit à vingt-cinq ans.

Déféré au parquet de Bobigny, le meurtrier présumé a affirmé avoir tiré parce qu'il était *« excédé par le bruit »*. Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) estime que *« cette nouvelle agression allonge la liste inquiétante des crimes racistes »* et demande que *« des sanctions exemplaires soient prises à l'encontre de l'auteur de cet assassinat »*.

DÉFENSE

Pour le compte de la marine nationale

Les Chantiers de l'Atlantique ont mis à flot un bâtiment d'essais et une frégate

Au profit de la marine nationale, les Chantiers de l'Atlantique ont mis à flot, samedi 6 octobre, à Saint-Nazaire, le bâtiment d'essais et de mesures *Monge* et la frégate de surveillance *Floréal*. Le premier de ces deux navires entrera en service en 1992 et le second dès 1991.

Déplaçant 20 800 tonnes et sixième navire de la marine nationale à porter le nom de ce savant de la Révolution dont les cendres sont désormais au Panthéon, le *Monge* sera le plus gros bâtiment de la flotte française de guerre, après les porte-avions. Pendant l'été 1992, il prendra la suite du bâtiment d'essais et de mesures *Henri-Poincaré*, qui, depuis sa mise en service en 1968, a participé à quelque cent trente tirs expérimentaux de missiles stratégiques, pré-stratégiques ou de lanceurs spatiaux. Le *Monge* aura la même mission, à ceci près qu'il a été spécialement conçu, dès l'origine, pour ce travail de contrôle et de surveillance des essais de missiles en vol, alors que le *Henri-Poincaré* a été un navire acquis d'occasion et refondu, au fil des années, pour ces opérations.

Le *Monge* est donc une plate-forme à bord de laquelle ont été embarqués des radars ; des stations de télémesures ; des moyens aérologiques ; des équipements de commande, de visualisation et de contrôle ; des instruments de calcul et d'exploitation des résultats, et des transmissions de données par les satellites Syracuse. Il met en œuvre également deux hélicoptères lourds, de la taille actuelle du Super-Frelon.

Mieux que le *Henri-Poincaré*, le nouveau bâtiment d'essais et de mesures de la marine nationale doit permettre de mener à terme les expérimentations des prochains missiles nucléaires, comme les M-45, S-45 et, surtout, le M-5 des sous-marins nucléaires de nouvelle génération. Par rapport aux programmes actuels, les essais en vol (en Atlantique) des missiles futurs se caractérisent par l'augmentation du nombre d'objets à suivre (charges multiples, leurres, aides à la pénétration, etc.) et par la forte diminution de la signature des ogives (ce qu'on appelle la discrétion ou la furtivité).

Les Chantiers de l'Atlantique ont, en même temps, mis à l'eau la frégate de surveillance *Floréal*, qui est la première d'une série de six unités identiques en service entre 1991 et 1994. L'ensemble de ce programme est estimé à 2 700 millions de francs. Construites à Saint-Nazaire selon des normes en vigueur dans la marine marchande, ces frégates seront achevées à l'arsenal de Lorient pour l'emport des systèmes d'armes.

Déplaçant 3 000 tonnes à pleine charge, elles sont destinées à la police de la navigation, à la surveillance des espaces océaniques et des pêches, et au contrôle des zones économiques exclusives de la France outre-mer. Elles peuvent parcourir 17 000 kilomètres à la vitesse de 15 nœuds et, ainsi, demeurer sur zone pendant cinquante jours d'affilée.

Pour la protection de ces régions maritimes à risques limités, les frégates de surveillance, servies par un équipage de quatre-vingts hommes auxquels on peut ajouter un commando de vingt-cinq fusiliers, sont armées de missiles mer-mer Exocet MM-40, de missiles antiaériens Mistral, de deux tourelles de 100 mm et de deux tourelles de 20 mm. Elles pourront embarquer un hélicoptère d'intervention NH-90, dont la conception est à l'étude en coopération entre Européens.

EN BREF

□ **Condamnations à perpétuité dans deux affaires de viols et de meurtres.** – La cour d'assises de Loire-Atlantique a condamné, vendredi soir 5 octobre, Yves Descouts, vingt-quatre ans, et Pascal Rassemont, vingt-deux ans, à la réclusion criminelle à perpétuité assortie d'une peine de sûreté de vingt-cinq ans pour le viol et le meurtre de Marie-Annick Dardailhon, une femme de cinquante-six ans, prise en otage dans sa voiture le 10 mai 1989 à l'issue d'un racket dans un bar de Saint-Nazaire. Le même jour, la cour d'assises des Pyrénées-Atlantiques a condamné Richard Boutin, vingt-six ans, à la réclusion criminelle à perpétuité assortie d'une peine de sûreté de vingt-deux ans pour un viol commis en février 1988 et les meurtres de Danièle Burger et de sa fillette Samantha, sept ans, perpétrés en mars 1987.

□ **L'Observatoire des libertés salue le « départ courageux » de M. Arpaillange.** – L'Observatoire des libertés, une association de magistrats et d'avocats proche de l'opposition fondée au printemps (*le Monde* daté 6-7 mai), a salué vendredi 5 octobre *« le départ courageux »* de M. Pierre Arpaillange. *« L'ancien garde des sceaux*, estime l'association, *a manifestement refusé de se voir imposer un budget indigent ne lui permettant pas de tenir les engagements, pris par le premier ministre et par lui-même, de faire de 1991 l'année de la justice. »*

□ **POLICE : l'Europe et le droit syndical.** – Regroupant des organisations autonomes de policiers dans onze pays membres du Conseil de l'Europe, le Conseil européen des syndicats de police (CESP) a réclamé *« la reconnaissance absolue du droit syndical pour tous les policiers »*, à l'occasion de la réunion de son comité exécutif à Meyzieu, près de Lyon (Rhône), vendredi 5 octobre. La situation faite aux policiers en Belgique, au Portugal, à Chypre et en Grèce, est notamment critiquée par le CESP qui a, par ailleurs, dénoncé *« la présence de pays non-démocratiques »* à Interpol. Un Français, M. Alain Brillet, secrétaire général du Syndicat national autonome des policiers en civil (majoritaire chez ces derniers), a été élu pour six mois à la tête du CESP qui affirme regrouper 150 000 policiers européens.

□ **Quatre skinheads écroués à Nice.** – Quatre jeunes skinheads, au domicile desquels avaient été retrouvés des tracts racistes, ont été inculpés, jeudi 4 octobre, d'incitation à la haine raciale et apologie de crime de guerre par Mme Christine Lorenzini, juge d'instruction, et écroués à la maison d'arrêt de Nice. L'un d'entre eux, Emmanuel Amoreau, un étudiant en droit de vingt et un ans, a également été inculpé de coups et blessures avec armes après une agression commise, le 28 juillet, contre quatre lycéens, dont deux Maghrébins. Les adolescents avaient été frappés à coup de matraque et de câble électrique par plusieurs skinheads. Ils n'ont porté plainte que deux mois plus tard, en revoyant un de leurs agresseurs à la sortie du collège Don-Bosco. Les trois autres skinheads, Stéphane Viale, vingt et un ans, Cédric Bardy, dix-neuf ans, et Franck Facelio, dix-huit ans, ont été inculpés après une perquisition réalisée à leur domicile. Fabrice Lebraty, un appelé âgé de vingt-quatre ans, a lui aussi été inculpé d'incitation à la haine raciale mais laissé en liberté.

□ **FOOTBALL : le tirage au sort défavorable à Montpellier en Coupe des coupes.** – Le tirage au sort du deuxième tour des coupes européennes de football a eu lieu vendredi 5 octobre à Zurich. Montpellier, qui a éliminé le PSV Eindhoven, affrontera une autre grande équipe, le Steaua Bucarest en Coupe des coupes. Marseille, Monaco et Bordeaux rencontreront des adversaires plus modestes dans leurs compétitions respectives. L'Olympique de Marseille affrontera l'équipe polonaise de Lech Poznan en Coupe des champions. L'AS Monaco rencontrera la formation soviétique du Tchernomorets Odessa en Coupe de l'UEFA, alors que les Girondins de Bordeaux seront opposés aux Allemands du FC Magdeburg (ex-RDA), toujours en Coupe de l'UEFA.

CULTURE

DANSE

Armistice au palais

Depuis un an, le palais Garnier est exclusivement consacré au ballet. Une surprise : c'est un succès

Lâchons tout de suite la médusante nouvelle : le palais Garnier, au bout d'un an de fonctionnement en tant que « palais de la danse », se porte bien. Affiche un sourire « beau fixe ». Remplir la salle par la seule vertu des chaussons, les gosiers étant expulsés à Bastille, était un pari risqué : du haut en bas de la maison, on a conscience de l'avoir gagné. Au moins pour cette première année.

Les chiffres ne parlent pas, ils chantent, et c'est du miel dans les oreilles de Jean-Albert Cartier, administrateur général, et Dominique Meyer, directeur général. Deux cent cinquante mille huit cent quatre-vingt-dix-huit spectateurs sont venus (on en espérait deux cent vingt mille), le taux de fréquentation étant de 90 % à 95 %. En juillet, soixante mille places étaient déjà vendues pour la nouvelle saison. Le ballet maison a fait d'aussi bons scores que les troupes invitées.

On a resserré les rangs, au propre et au figuré (le personnel est passé de 1 300 à 520 personnes) : *« L'ambiance et la qualité du travail sont meilleures*, dit Dominique Meyer. *Les petites guerres picrocholines ont disparu, il y a moins de frontières entre corporations. Un esprit d'équipe apparaît... »*

L'arrivée de Patrick Dupond, un enfant du sérail, au poste de directeur de la danse est un autre motif de satisfaction. Sa générosité, sa gaieté, son dynamisme sont loués à l'unisson. *« Il connaît nos angoisses, on peut lui parler quand on veut, il répond franchement »*, résume un danseur. Noureev est-il regretté ? *« Pas encore »*, répond finement le maître de ballet Patrice Bart. *« Noureev excitait en nous le goût de la performance individuelle*, dit Eric Quilleré, « sujet ». *Nous regardions en coulisse, et s'il était là nous sautions comme des cabris. Maintenant, nous voulons que le spectacle d'ensemble soit bon. »*

Pas question de s'endormir sur la réputation de « meilleur corps de ballet du monde », volontiers décernée, actuellement, par les médias. *« C'est à confirmer chaque soir*, rétorquent sévèrement Patrice Bart et son coéquipier Eugène Polyakov. *Il y a des progrès à faire en conviction, en concentration. Ils ont plus de possibilités qu'ils n'en montrent. La première représentation est bonne, la cinquième folklorique... »*

Où sont la rogne et la grogne chroniques d'antan ? Les danseurs apprécient l'ouverture du répertoire, la diversité des chorégraphes invités. Les souhaits qu'ils expriment témoignent d'un désir attendrissant de faire plus et mieux.


D.R.

Monique Loudières et Manuel Legris dans « Mirages »

« Davantage de créations », demandent-ils (c'est en effet le point faible de la nouvelle saison : une seule création mondiale, commandée à Lar Lubovitch). *« Davantage de répétitions, de contacts réels avec les chorégraphes, qui ne sont pas là assez longtemps »*, dit Kader Belarbi, nouvelle étoile. *« Des séries plus longues de chaque ballet pour pouvoir s'éclater*, rêve l'étoile Monique Loudières, *car c'est en scène qu'on fait des progrès dans l'interprétation »*. *« Plus j'en fais, plus je suis heureuse. Je suis avide de tout ! »* s'enthousiasme Agnès Letestut, encore « sujet » mais graine d'étoile, qui vient de remporter la médaille d'or au concours international de Varna. Jean-Albert Cartier, pour sa part, demanderait à la bonne Fée Lilas *« un peu plus de liberté dans la gestion quotidienne de la part du ministère des finances... »*

Travaux de rénovation

Reste aussi, pour Dominique Meyer, à améliorer les éclairages et le niveau de l'orchestre (c'est vrai). Ainsi que les conditions d'accueil du public : pas seulement les spectateurs, mais aussi les quatre cent cinquante mille touristes qui visitent annuellement le bâtiment. L'état pitoyable de celui-ci nécessite de grands travaux de rénovation, entrepris dès cet automne : pour le confort de nos chers danseurs, on commence par les loges, trop petites, et les douches, préhistoriques. Sur la planche également, la révision des convention collectives de 1985, caduques, la réorganisation du travail, des retraites, des reconversions... Ce n'est plus le palais Garnier, c'est celui de Dame Tartine.

Pour le gala de réouverture, le 3 octobre, Patrick Dupond a voulu rendre un hommage exceptionnel aux danseurs français. En invitant à participer au fameux « défilé du corps de ballet » une trentaine d'étoiles à la retraite. Ce fut beau, sobre, émouvant. De Serge Peretti, quatre-vingt ans, doyen de ces gloires, à Cécile Durafour, dix ans, benjamine de l'Ecole de danse, on a pu voir réunis sur le plateau le passé, le présent et l'avenir... Pour le reste, ce gala dispense plaisirs et déconvenues. Sur *Suite en blanc*, dansé dans l'ensemble avec brio, chipotons : Florence Clerc noie dans une langueur hors de propos la variation dite *la Cigarette*, et Marie-Claude Pietragalla, sûre de sa beauté, caresse un peu trop le public. Séparés de leur contexte, les extraits de *Kabuki*, de Béjart, et de *l'Arlésienne*, de Roland Petit, n'ont guère de sens. Dans le premier, Eric Vuan gâche par une suffisance insupportable, au moment des saluts, la bonne impression que pourrait laisser sa danse à ceux qui se contentent de performances physiques. Dans le second, Dominique Khalfouni ravive le ressentiment que nous gardons à Roland Petit pour nous l'avoir chipée au profit du Ballet de Marseille. Manuel Legris (dans *Tchaïkovski pas-de-deux*, avec la toujours précise et précieuse Noëlla Pontois) a décidé de ne plus toucher terre, il va falloir l'attacher. Et *In the Night*, de Robbins, admirablement interprété par les couples Loudières-Lormeau, Platel-Hilaire et Guérin-Guizerix, reste le joyau que nous avons célébré à sa création (*Le Monde* du 29 novembre 1989).

Le lendemain débutait la série des spectacles Serge Lifar. *Suite en blanc (bis)* et *Mirages* ne sont guère des nouveautés, atteignant, jeudi, l'un sa 326e représentation et l'autre sa 177e. On sait que, malgré quelques afféteries démodées ou passages à vide dans les ensembles, ces deux œuvres tiennent la mer essentiellement grâce aux superbes variations que Lifar a réglées pour les solistes. Surtout lorsqu'il était inspiré par des grands interprètes. Et nulle ne l'inspira autant qu'Yvette Chauviré, comme en témoignent le rôle de l'Ombre dans *Mirages* et le long et périlleux solo d'*Istar*. Chauviré a enseigné ce dernier ballet à Isabelle Guérin, beau corps d'athlète, sans réussir, hélas, à lui insuffler le mystère et l'érotisme qu'elle-même irradiait. Mais Monique Loudières, fatale, douloureuse, inexorable, est de celles qui peuvent le mieux prétendre à la succession de Chauviré dans *Mirages*

Variations, en revanche, ne méritait pas son exhumation. Réplique de Lifar au célèbre *Pas-de-Quatre* de Jules Perrot, qui avait réuni en 1845 les plus illustres ballerines de l'époque (Taglioni, Grisi, Cerrito et Grahn), il met en scène six étoiles ou premières danseuses, en robes romantiques roses à volants et fanfreluches, sur des pages pour piano de Schubert. Bien que Clotilde Vayer y apporte une note d'humour bienvenue, et Elisabeth Platel sa royale aisance, ce n'est qu'un concours de chichis. Au placard !

SYLVIE DE NUSSAC

► **Le premier programme Lifar (*Suite en Blanc, Istar, Variations, Mirages*) est donné au palais Garnier jusqu'au 13 octobre ; le second (*Suite en Blanc, Icare, Roméo et Juliette, Mirages*) du 14 au 20 octobre. Tél. : 47-42-53-71.**

MUSIQUES

Le rock français passe la Manche

Avec le festival Fall for France, nos rockers tentent de s'imposer à Londres

LONDRES

de notre envoyé spécial

Pour les rockers français, c'est comme si Guillaume le Conquérant, Louis Blériot et l'Eurotunnel n'avaient jamais existé. La Manche reste aussi large, profonde et traître que l'Atlantique, et si les Négresses vertes, les Thugs et la Mano negra ont réussi à passer les blanches falaises de Douvres, les autres sont restés sur la plage.

D'où l'idée d'une offensive en commando, d'un débarquement groupé sur les scènes londoniennes, *qui est venue aux organisatrices* de Fall for France, Monique Lajournade, Béatrice Macé, coorganisatrice des Transmusicales de Rennes, et Fazette Bordage, qui dirige le Confort moderne, lieu rock de Poitiers. Une vingtaine d'artistes ou de groupes qui font de la musique en France se sont donc produits dans trois clubs de la capitale du 1er au 5 septembre. L'échantillon allait du rock (les Thugs, Jad Wio, le Cri de la mouche), au néo-cabaret (Haine et ses amours, Marie-France), en passant par la world music (Jimmy Oihid, Amina), le rap (Lionel D.) et bien d'autres choses indéfinissables (Double Nelson, Les Pires).

Au deuxième soir de Fall for France (soit – au choix – « un automne pour la France » ou « tomber pour la France »), les Londoniens étaient conviés à une soirée de rock de consommation courante. C'est-à-dire trois groupes – les Tétines noires, Jad Wio et le Cri de la mouche – un peu connus chez eux, qui ont déjà enregistré mais qui restent encore loin de la consécration. Les Anglais présents, quelques dizaines, ont pu se rendre à l'évidence : aussi inachevé, prétentieux ou ordinaire que soit le rock français, il se rapproche sans cesse des critères de professionnalisme des scènes anglo-saxonnes.

Le public anglais avait pourtant été tenu au courant : MTV – assez largement reçue à Londres – diffusait régulièrement deux courts reportages consacrés au festival qui *avait été annoncé dans la presse* spécialisée. Mais, en Angleterre, le rock français tient la même place que la cuisine britannique chez nous. Une opinion parfaitement exprimée par le *Guardian* qui *demandait en première page « Pourquoi les Français sont-ils incapables d'apprendre le rock ? »* Ces préjugés dominants subissent une lente érosion, au fur et à mesure des succès des trois groupes phares déjà cités, et aussi de la croissance d'un intérêt réel pour la scène continentale.

Fall for France, opération française, soutenue par les pouvoirs publics et les organisations professionnelles, n'aurait pas été menée à bien sans l'engagement financier de Dave Phillips et Vince Power, l'équipe dirigeante de la Mean Fiddler Organisation, qui programme trois – et bientôt quatre – salles londoniennes, ainsi que le festival de Reading. Les gens du Mean Fiddler ne procèdent pas par logique de mécénat, mais dans une perspective européenne qui verrait un rééquilibrage des échanges musicaux entre insulaires et continentaux.

Reste que la première édition de Fall for France a dû se faire sans têtes d'affiche. Le véritable bilan de cette tentative se tirera au fil des mois, une fois que les directeurs artistiques, programmateurs, journalistes et autres faiseurs d'opinions britanniques, qui sont venus de plus en plus nombreux au fur et à mesure qu'avançait le festival, auront traduit leurs enthousiasmes en contrats.

THOMAS SOTINEL

Un Géorgien héroïque

Jansug Kakhidze a dirigé pour la première fois à Paris. Et fait un triomphe dans Chostakovitch.

Il a la stature imposante, le regard las, les favoris avantageux de Jock Ewing dans *Dallas*. Elle est haute comme trois pommes, vive comme une souris, brûlante d'énergie. Jansug Kakhidze, le chef, et Alicia de Larrocha, la pianiste, forment, au moment des saluts, le couple assorti de l'année.

Le premier Géorgien, la seconde Espagnole, Kakhidze l'inconnu retrouvait la « grande » Larrocha vendredi, salle Pleyel, dans le *Concerto* de Schumann, concerto qu'ils avaient déjà donné la veille, avec l'Orchestre de Paris. Sa contribution à lui est une sorte de baise-main permanent, un accompagnement déférent, dans des tempos toujours un peu trop lents – les vents en profitent, et c'est tant mieux, pour ciseler leurs solos. Elle, piaffe presque imperceptiblement, opte sagement pour une démonstration de grand piano, de cohérence, de construction, chaque phrase menée à son terme, chaque note pesant son juste poids. Larrocha, dans son style classique, avec sa technique magnifique, nous raconte tranquillement son *Concerto* de Schumann. Une leçon dont on se souviendra.

Et une remarque, en passant : l'orchestre a pris son premier départ en cafouillant, dans le passage à contre-temps du troisième mouvement. C'est pourtant à ces détails, dans une œuvre aussi rabâchée que celle-là, que l'on juge un orchestre et un chef.

Mais on attendait Kakhidze (patron de toutes les musiques à Tbilissi, c'était bel et bien sa première apparition à Paris) dans Chostakovitch plutôt que dans Schumann. La *Septième Symphonie* était inscrite au programme de l'année. Le programme du jour annonçait la *Cinquième*, la plus connue des quinze, et la plus ambiguë : le musicien moscovite la composa en 1937 en guise d'autocritique, et mit avec application ses pas dans les pas de Tchaïkovski pour s'excuser d'avoir voulu écrire du Chostakovitch. On peut entendre derrière cette œuvre tour à tour sentimentale et pétaradante beaucoup de mélancolie et de violence. On peut la diriger ainsi (Karel Ancerl le faisait avec son orchestre tchèque). Jansug Kakhidze opta pour le premier degré. L'exécution fut donc brillante, héroïque, très « musique de film », sans arrière-pensées : le *« message intelligible et simple pour l'auditeur soviétique »* que souhaitait – apparemment – Chostakovitch.

Gros succès.

ANNE REY



CULTURE

ARTS

Un musée acquitté

A Cincinnati (Ohio), le jury a acquitté le Centre d'art contemporain et son directeur, inculpés d'obscénité pour avoir exposé des photos de Mapplethorpe

NEW-YORK

correspondance

Vendredi 5 octobre, les huit membres du jury – quatre hommes et quatre femmes appartenant pour la plupart à la petite bourgeoisie et à la classe ouvrière – ont quitté sans aucun commentaire la salle de tribunal de Cincinnati au terme de ce qui fut probablement le premier procès dans l'histoire des Etats-Unis intenté à un musée en raison du contenu d'une de ses expositions. Le procès a duré cinq jours, le verdict a été donné en deux heures : acquittement.

Ce verdict mettait fin à sept mois d'une rude bataille. Après avoir longtemps fait pression sur le musée pour que l'exposition soit annulée, les forces de la loi y faisaient irruption le 7 avril dernier et signifiaient son inculpation au conservateur. La controverse entourant cette exposition, présentée sans incident à travers les Etats-Unis, portait d'une part sur l'utilisation de subventions fédérales au travers du National Endowment for the Arts et, d'autre part, sur sept photos (parmi cent soixante-quinze) qui, dans l'esprit de l'extrême droite représentée par Jesse Helms, sénateur de Caroline-du-Nord, entrait dans la définition de l'obscénité établie par la Cour suprême (*le Monde* du 30 août dernier) : cinq photos montrant des hommes se livrant à des activités sado-masochistes (promotion de matériau obscène) et deux d'enfants nus, organes génitaux exposés (exploitation de l'enfance). S'ils avaient été reconnus coupables, M. Barrie et le musée auraient été passibles, respectivement, d'un an de prison (assorti d'une amende de 2 000 dollars) et d'une amende de 10 000 dollars.

L'affaire semblait gagnée d'avance par les opposants au musée : le juge était un républicain sourcilleux de l'ordre et de la loi, sept des huit jurés provenaient de banlieues de Cincinnati, plus conservatrices encore que la ville elle-même (ce qui n'est pas peu dire). Peu d'entre eux avaient mis les pieds dans un musée, aucun n'avait vu l'exposition Mapplethorpe. Ils ont pourtant choisi de se ranger à l'avis des nombreux experts en affaires artistiques cités par la défense.

A l'annonce du verdict, tandis que M. Dennis Barrie se jetait dans les bras de son équipe d'avocats, la foule de ses supporters faisait aux jurés une ovation. Tout en soulignant qu'ils tenaient ce procès «*pour une bien triste affaire*», les avocats de M. Barrie voyaient dans ce verdict une victoire de la Déclaration des droits (Bill of Rights) et pour le monde des arts, bien attaqué ces temps derniers.

Si le dossier Mapplethorpe-Cincinnati paraît clos (aux termes de sa Constitution, l'Ohio ne peut faire appel d'une décision prise par un jury), il ne constitue qu'une affaire parmi plusieurs en cours : la semaine prochaine, les membres du groupe Rap 2 Live Crew passent en justice pour avoir chanté en public des chansons tirées de leur album *As Nasty as Can Be* (qu'un juge fédéral a déjà qualifiées d'obscènes) ; la semaine dernière, le propriétaire d'un magasin de disques de Fort-Lauderdale (Floride) était condamné pour obscénité pour avoir vendu un exemplaire dudit album à un officier de police en civil. Il fait appel.

HENRI BEHAR

L'homme des grands hommes

Le sculpteur David d'Angers aimait les héros
Il leur a consacré l'essentiel de son œuvre

«*La sculpture est une religion. elle ne doit pas se prêter aux caprices de la mode. Elle doit être grave et chaste. Quand elle se prête à la représentation des scènes familières, il me semble voir danser un prêtre. Les statuaires sont les ministres de la morale.*» Ainsi parlait David d'Angers, sculpteur français natif d'Angers, en 1788, comme son nom l'indique. Ainsi travaillait-il aussi, cet admirateur des héros, qu'il préférait républicains et inflexibles. Lui-même fut député en 1848 et exilé politique après le coup d'Etat du 2 décembre. Son art est grave, très grave. Et moral, férocement moral. Quant à la chasteté, rien ne l'offense dans cette œuvre si édifiante que le nu féminin en est banni.

Au Musée des beaux-arts d'Angers, dont provient l'essentiel de l'anthologie présentée à la Fondation de Coubertin, plâtres et terres cuites sont disposés dans une ancienne chapelle hardiment restaurée. La noblesse de cet endroit leur convient mieux que les salles de la Fondation, où elles peinent à déployer leur majesté funèbre. Car David d'Angers, qui fut l'élève de l'autre David, le peintre, et copia son *Barra mourant*, excelle dans le funèbre. Son chef-d'œuvre, l'hommage au général Bonchamps, figure un agonisant halluciné. Sa première sculpture célèbre représente, dans le plus pur néo-classicisme spartiate, la *Mort d'Epaminondas*. Il a exécuté un bas-relief pour le tombeau du maréchal Lefebvre et une statue funéraire en l'honneur d'Armand Carrel, dont il partageait les convictions. Et l'un de ses derniers travaux célèbre la gloire, passablement évanouie depuis, du général d'Empire Gobert, qui mourut à la bataille de Bailen. David d'Angers l'a représenté très emplumé et emprunté à la tête d'un bataillon de grognards extrêmement moustachus, démontrant en la circonstance que la «*représentation des scènes familières*» lui était en effet interdite.

Aux héros et demi-héros de la Révolution et de l'Empire, innombrables, conventionnels, généraux et martyrs, s'ajoute dans son panthéon épique un bienfaiteur de l'humanité, Gutenberg, un chimiste et plusieurs écrivains, tant en buste qu'en pied. Racine et Corneille côtoient ainsi Casimir Delavigne et Mademoiselle Mars, qui avait, à en croire le marbre, le nez et le menton pointus. C'est du reste par son talent de portraitiste plus que par ses nobles intentions d'édification des peuples par l'art monumental que David d'Angers se défend contre le temps.

Il a réuni, selon sa formule, une «*galerie de grands hommes*» de la Restauration et de la période louis-philipparde. La cinquantaine de médaillons de bronze réunis à Saint-Rémy exigent une contemplation très attentive, et un dictionnaire biographique ne serait pas de trop parfois. Pour gagner en précision et en expression, David d'Angers lisait les traités de médecine de Lavater et se rendait aux conférences de la Société française de phrénologie, exactement comme son contemporain Balzac. Ils se rencontrèrent, le temps pour le sculpteur de fixer dans la terre le profil un peu lourd déjà du romancier, lequel lui offrit en remerciement *le Curé de Tours*, signe de complicité entre l'Angevin et le Tourangeau. Il captura aussi les physionomies de David, son père spirituel – si l'on peut dire, – de l'immense Delacroix, du baron Gros, peintre remarquable et malheureux, d'Hugo, de Mérimée, du baron Taylor, de Goethe et de Fenimore Cooper. Et Stendhal s'adressait à lui comme à «*celui par qui [il vivrait] après la mort*». Le collectionneur de grands hommes était ainsi devenu l'un des leurs.

PHILIPPE DAGEN

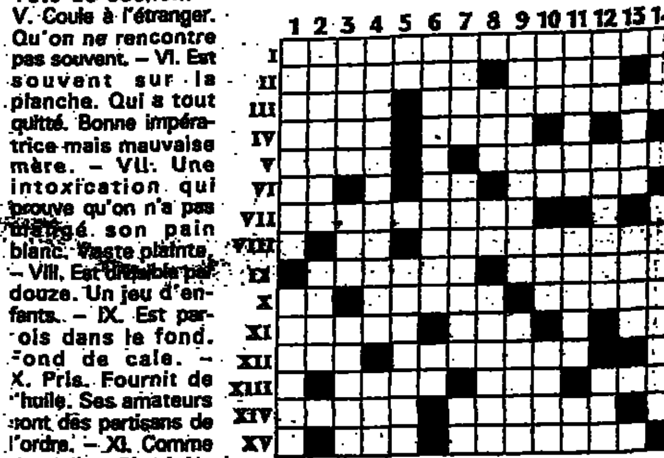
▶ Fondation de Coubertin, Saint-Rémy-lès-Chevreuse, 78470. Tél. : 30-85-69-89 ; jusqu'au 11 novembre.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5363

HORIZONTALEMENT

I. Peuvent nous débarrasser des cafards. – II. Parfois dans un panier de crabes. Peut être triple pour un athlète. Participe. – III. Siège d'une grande mosquée. S'installent souvent dans des nids. – IV. Joue sans rien dire. Tête de cochon. – V. Coule à l'étranger. Qu'on ne rencontre pas souvent. – VI. Est souvent sur la planche. Qui a tout quitté. Bonne impératrice mais mauvaise mère. – VII. Une intoxication qui prouve qu'on n'a pas mangé son pain blanc. Vaste plainte. – VIII. Est divisible par douze. Un jeu d'enfants. – IX. Est parfois dans le fond. Fond de cale. – X. Pris. Fournit de l'huile. Ses amateurs sont des partisans de l'ordre. – XI. Comme une galère. Portait les armes. Interjection. – XII. Utilisés pour rehausser. Un homme mis en garde. Ne dure qu'un temps. – XIII. Peut faire pâlir une étoile. Donne de bons mois. Pas frais. – XIV. Il faut bien jouer pour le crever. Qu'on ne pourra pas faire chanter. Pas révélé. – XV. D'un auxiliaire. Qui vont très bien.



VERTICALEMENT

1. Abandonnaient leurs affaires pour aller à l'assemblée. En dire un peu plus. – 2. Louer un bâtiment. Faire peau neuve. – 3. Point sur les « i ». Pas sévère. Exemple de beauté. – 4. Pas très original. Où il n'y a pas mèche. – 5. Préposition. Bien mis. – 6. Qui fait plaisir à entendre. Un agrément d'autrefois. – 7. Faisait beaucoup. S'il prête, c'est aussi à la critique. Vis. – 8. A l'origine d'une confédération. Dans une série de sept. Comme poisson, c'est ce qu'il y a de plus maigre. – 9. Menaient une vie ascétique. Est loin du centre. – 10. Ecluse. Vieille ville. Une fête. Nom de pays. – 11. Petit chez le crémier. Un ensemble d'hommes. Terme musical. – 12. On se découvre quand il arrive. Dont on ne pourra pas faire un homme. Peut compter sur ses doigts. – 13. Se dilate en se tordant. Etre à l'ouvrage. – 14. Crie comme dans un bois. Une certaine attirance. – 15. Pas d'Italie. Bien proportionnée. Un impair pour celui qui veut faire ses preuves.

Solution du problème n° 5362

Horizontalement

I. Nombril. – II. Adulation. – III. Tôle. Atre. – IV. Uretères. – V. Rat. SDN. – VI. Atala. Toc. – VII. Ouf ! Bu. – VIII. Ivre. Outr. – IX. Saisons. – X. Tirs. Cède. – XI. ENA. Héros.

Verticalement

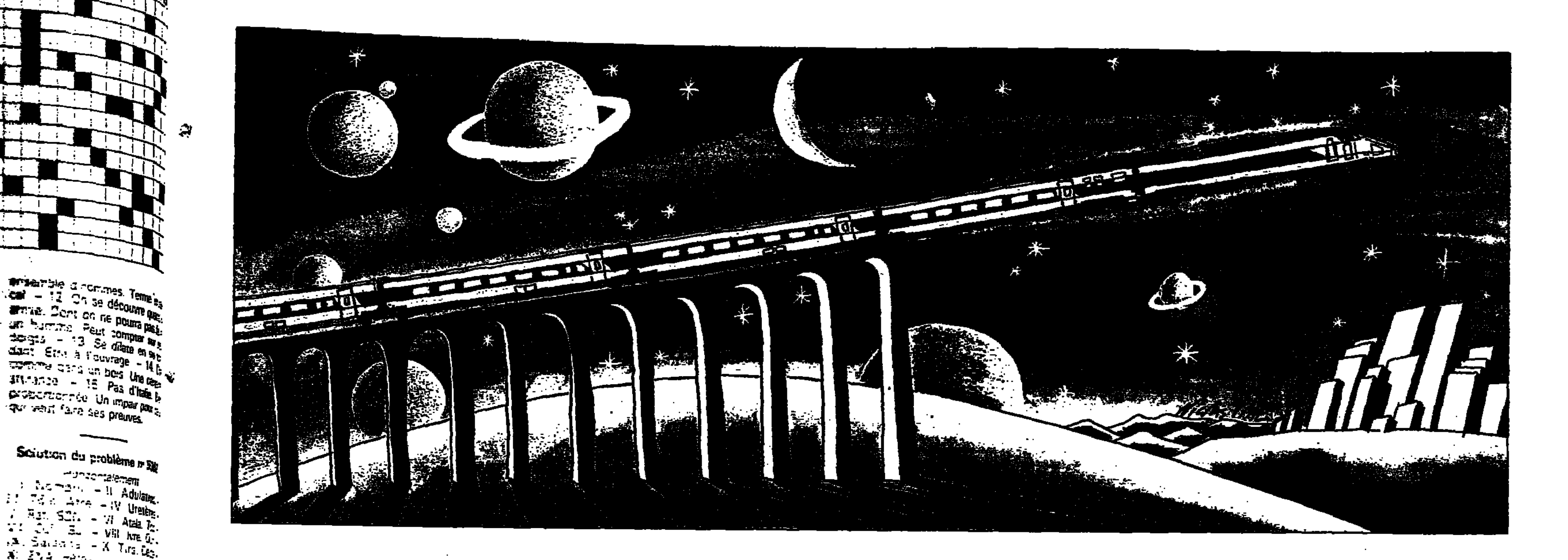
1. Naturaliste. – 2. Odorat. Vain. – 3. Muleta. Rira. – 4. Blet. Loess. – 5. Râ. Esaü. – 6. Itard. Fonce. – 7. Litent. User. – 8. Ors. Obi. Do. – 9. Une. Ecuries.

GUY BROUTY

…OTS CROISÉS

Le Monde

LES VILLES AU RENDEZ-VOUS DU TGV



Oui au TGV ! Non au TGV ! Le train à grande vitesse a cette année la vedette. A la polémique sur le tracé de la ligne Sud-Est, aux espoirs et aux inquiétudes des régions les plus concernées, du Nord à l'Ouest et de l'Est au Centre, répond l'ouverture récente de la section Paris-Tours et de son prolongement vers Bordeaux, qui rapproche nombre de villes du centre nerveux parisien.

Illusion ou réalité ? Le TGV favorise-t-il le développement local ?

En vedette

Quelles conséquences pour la SNCF ? C'est pour essayer de répondre à ces questions qu'a lieu les 11 et 12 octobre au Creusot-Montceau-les-Mines un colloque « Ville-TGV », organisé par la communauté urbaine (que préside le député socialiste André Billardon), avec l'appui du groupe Ten-Consultants.

Qu'est-ce que la ville, sinon des services qu'organise la société des hommes pour permettre l'activité et l'échange ? Les moyens de communication sont au cœur de cet ensemble. Ce dossier du *Monde*, notamment à travers quelques exemples, tente de cerner cet « impact TGV ».

Lire

- Amiens et Limoges : la guérilla des exclus.
- « Désert de Montchanin, deux minutes d'arrêt ! »
- Lyon-Part-Dieu, le « *boom* » des bureaux.
- Vendôme, au risque de perdre son âme.
- Le Mans, tendance inversée.

Un territoire à deux vitesses

Mode de transport prestigieux, le TGV modifie la géographie urbaine. Heureux « élus », malheureux exclus

APPARAISSENT et fleurissent, selon les époques et en fonction des modes, des mots ou des sigles magiques, voire mythiques. Le TGV est du nombre et non des moindres. Comme hier les « euroports », les aciéries sur l'eau, les plates-formes aéroportuaires, les zones industrielles et plus récemment les technopoles ou les usines japonaises dernier cri, ont constitué pour les villes ou les régions bénéficiaires des gages de réussite, les TGV apparaissent comme le levier majeur du développement économique de demain.

Le classement des métropoles et capitales européennes obéit à une dichotomie simple : celles où s'arrêteront les TGV et les « exclues ». Bref, dans toute politique prospective d'aménagement du territoire, les réseaux qui innervent (et pas seulement les lignes qui joignent), le choix des tracés et les points d'arrêt des trains reviennent, comme une rengaine, tour à tour atout déterminant ou irréparable lacune.

Il est évident que – ne serait-ce qu'à partir d'un regard sommaire sur une carte de géographie – le dessin des lignes de TGV et les « nœuds » d'interconnexion structurent de l'intérieur le territoire d'une région, accentuent ou corrigent les déséquilibres du territoire national, et rapprochent ou éloignent une façade maritime ou un couloir économique des grands axes de l'Europe.

De tout temps, les réseaux de transport ont servi de vecteurs au développement économique, aux flux commerciaux et aux phénomènes d'accumulation géographique des capitaux et des forces du travail. Si les grandes foires du Moyen Age, en Champagne ou dans les Flandres, ont connu un tel succès, c'est parce que Provins ou Valenciennes se situaient à des carrefours stratégiques.

Rotterdam tient le haut du pavé des ports mondiaux non parce que la ville rassemblerait davantage de banques que Zurich ou d'usines que Milan, mais parce que la ville-estuaire se trouve exactement à la jonction de deux corridors de richesses et d'échanges incomparables, le Rhin qui traverse toute la puissante RFA et la Manche par où arrivent l'essentiel des marchandises d'Asie et d'Amérique du Nord. Avec pour atout complémentaire un réseau d'autoroutes et des aéroports performants à proximité.

S'il est vrai que les réseaux de communication impriment en profondeur leur marque aux civilisations, les nouveaux réseaux de TGV qui se dessinent auront dans les prochaines décennies autant d'importance pour la redistribution des activités économiques, techniques et culturelles que la toile d'araignée ferroviaire progressivement tissée depuis Paris à partir de 1850.

Avec cette réserve toutefois : le TGV n'intéresse pour le moment que le transport des personnes (et demain peut-être celui des frets à très haute valeur ajoutée), sur des axes en fait peu différents de ceux que desservent les trains Corail actuels et pour des destinations où l'avion reste, tout de même, un concurrent redoutable. Sans parler des grains de sable : le TGV n'est pas à l'abri des retards ou des grèves ; les usagers en font régulièrement la fâcheuse expérience.

Si elles doivent aux axes de circulation, les civilisations doivent aussi aux villes chaque jour davantage. Fernand Braudel l'a bien dit : *« La ville, c'est avant tout une domination. »* Mode de transport prestigieux, le TGV se présente aussi, précisément, comme un outil de modification de la géographie urbaine. Allant et venant de centre-ville à centre-ville, le TGV accentue par là même le contraste entre les vastes espaces que les rames traversent sans le moindre profit et les villes « élues » (ou les gares autour desquelles les villes se refont une jeunesse), qui en récoltent les retombées médiatiques et pécuniaires.

Du coup, le TGV devient l'outil privilégié d'une politique d'aménagement du territoire qui depuis plusieurs années s'appuie sur les villes, classées selon des hiérarchies de fonctions et appelées de tous bords à travailler en « réseaux » et en « partenariat », selon les mots à la mode.

Au bout de près de dix ans d'exploitation, la ligne nouvelle Paris-Lyon qui traverse de part en part le Morvan n'a en rien permis à ce superbe coin de la France consensuelle et inusable, celle de Bibracte autant que celle du bœuf charolais, d'enrayer le processus de la dépopulation et du déclin.

Pour la Nièvre ou le nord de la Saône-et-Loire, le TGV veut dire *« contre-richesse »* et *« antidéveloppement »*. Voilà de quoi alimenter l'obsédant et continuel dilemme « villes gâtées - campagnes oubliées » auquel se heurtent successivement tous les ministres de l'aménagement du territoire.

En attendant l'épreuve des faits, le TGV est d'abord pour une ville une marque de considération vis-à-vis des autres. Telle la légion d'honneur pour un citoyen, cela fait bien dans le curriculum vitae d'une cité. *« Je vais modifier le papier à en-tête de la mairie et y faire figurer un logo avec Angoulême-ville TGV*, dit fièrement le maire Georges Chavanes. *A l'égard d'investisseurs japonais ou américains, ça classe. »*

Pour Gilbert Mitterrand, maire de Libourne, premier arrêt du TGV en Aquitaine depuis Paris, la cité du pomerol va véritablement devenir un carrefour stratégique puisque la future autoroute Clermont-Ferrand-Bordeaux croisera le TGV à Libourne, alors que l'embranchement de la nouvelle voie ferrée vers Toulouse partira juste au sud de Libourne. *« Il faut intégrer cet événement dans la politique économique municipale et, par exemple, faire en sorte que les gens qui accèdent plus facilement à la ville pénètrent plus facilement dans la ville. D'où nos projets d'urbanisme, de mieux accrocher la gare au centre-ville. »* Président du conseil général de la Gironde, Philippe Madrelle concède bien volontiers que ce qui est bon pour Bordeaux est bon pour tout le département, mais il se dit en charge, en première ligne, de toute l'*« irrigation »* économique du plus grand département de France. *« Un bon réseau de cars ou des correspondances SNCF judicieuses à partir de Bordeaux ou de Libourne seront l'accélérateur du développement. Je suis le responsable du « rabattement » et de « l'éclatement » des richesses. »*

Du cul-de-sac au carrefour

Le Languedoc-Roussillon est une des régions où le TGV redistribuera probablement le plus les cartes du jeu économique car, mis à part la fragile Lozère, tous les départements seront traversés par la ligne nouvelle, avec probablement une gare dans chacun. Une chance historique s'offre à cette petite Californie française de s'amarrer durablement à Barcelone, à Madrid et à l'axe Londres-Francfort-Lyon-Milan.

« Le développement, demain, se situera dans les zones qui cumulent des communications performantes, la concentration de matière grise et des conditions naturelles de vie séduisantes. D'une région cul-de-sac, nous devenons une région carrefour et phare », s'enthousiasme Jacques Blanc, président du conseil régional.

Rapide, utile, commode, prestigieux... Le TGV cumule tous ces adjectifs valorisants. Mais comment éviter que les villes qui seront désormais à une heure de Paris n'en constituent peu à peu qu'une grande banlieue dorée et dépendante ? Elitistes, parce que beaucoup plus chers que les trains habituels, les TGV ne risquent-ils pas de favoriser encore un peu plus les villes et les hommes que l'Histoire ou la géographie a placés aux bons endroits, tandis qu'une vingtaine de départements s'enfoncent un peu plus dans l'oubli ? Et surtout, qui pourrait se contenter d'une affirmation simpliste selon laquelle le « vite » serait nécessairement le synonyme du « mieux » ?

Turbo-profs, cadres-ludions, rames et voyageurs agités continuellement d'un mouvement brownien sur l'ensemble du territoire... Ce n'est assurément pas cela, la représentation du progrès ! Encore moins celle du bonheur.

FRANÇOIS GROSRICHARD

Une nouvelle jeunesse pour les « omnibus »

La concertation collectivités locales-SNCF a permis une nouvelle approche des liaisons régionales

L'ARRIVÉE d'un TGV n'est pas toujours une bénédiction, tant s'en faut. L'exemple de la Bretagne est là pour rappeler que la SNCF a tendance à arrêter le moins possible le train *le plus véloce du monde*, ce qui a pour conséquence de tarir ou de réduire des relations antérieures et d'infliger un supplice de Tantale à des localités qui voient passer le TGV sans que leurs habitants puissent monter dedans.

Et cela malgré une enquête menée avec le concours de l'Etat et des régions auprès de huit cent mille personnes. Depuis sa mise en service, il y a un an, on a assisté à d'innombrables escarmouches, manifestations et délégations pour contraindre la société nationale à faire profiter de la grande vitesse des villes de l'Ouest.

En réponse à ces problèmes d'arrêts et de fréquences, la SNCF a accepté d'aménager, cet automne, son service : deux TGV supplémentaires sont créés entre Paris et Nantes ainsi qu'un Paris-Le Croisic à la mi-journée, de même deux aller et retour supplémentaires Paris-Rennes – dont l'un sera prolongé vers Saint-Brieuc et Brest – sont institués. Enfin, les villes de Lamballe, Vitré et Sablé, Plouaret-Trégor et Landerneau bénéficient d'une relation matinale vers la capitale avec un retour en soirée.

Une heure de gagnée

Forte de ce réglage un peu laborieux, la SNCF a tenté, sur l'Aquitaine, de faire mieux et d'associer au maximum les élus avec lesquels elle est habituée à travailler dans le cadre du contrat SNCF-région. *« Il était indispensable que nous fassions profiter les villes non desservies par le TGV des bienfaits de la grande vitesse*, explique Jacques Chauvineau, chef des services régionaux de voyageurs. *Mais nos trains régionaux s'arrêtent trop souvent pour concurrencer la voiture individuelle, et il nous faut les sortir de l'état d'omnibus. Or toucher à un train est quelque chose d'hypersensible. Nous avons donc discuté avec le conseil régional et le conseil général de Charente-Maritime, qui ont plus une vue d'aménagement du territoire qu'une simple localité, tout en ayant une bonne connaissance du terrain. Ce dialogue nous a permis à nous, cheminots, d'être moins mécaniquement « commerciaux », et aux élus d'abandonner des positions par trop conservatrices. Ensemble, nous avons créé vingt-cinq trains dans l'ensemble de la région, dont vingt en correspondance avec le TGV. »*

ALAIN FAUJAS

Lire la suite page 14

LES VILLES AU RENDEZ-VOUS DU TGV

La guérilla des exclus

Amiens et Limoges, parmi d'autres, mènent campagne pour bénéficier des rails ultra-rapides

CERTAINES villes ou régions ne sont pas du tout satisfaites des projets de voies à grande vitesse. Quand leurs responsables ont étudié la carte des tracés projetés, ils ont constaté avec horreur qu'ils ne profiteraient pas – ou pas immédiatement – du TGV miracle.

Ils se sont souvenus de ces malheureuses villes – Le Puy, Amiens – qui avaient, au dix-neuvième siècle, refusé le chemin de fer, que les ancêtres des « Verts » jugeaient alors beaucoup trop bruyant et malodorant. Isolement et dépérissement en étaient résultés. Pas question de répéter cette « bourde » historique. Les élus se démènent donc comme des diables pour attirer au plus tôt les rails ultra-rapides à leur porte. Les embûches ne manquent pas. Exemples? Limoges et Amiens.

Limoges encore dans le flou

Un vrai casse-tête, le cas limougeaud! Si rien n'était fait pour corriger cette évolution, les TGV circuleront entre Paris et Toulouse en passant par Bordeaux, réduisant la capitale du Limousin au rang de gare de sous-préfecture. Même si la SNCF entend faire un effort sur la rapidité des trains classiques desservant Limoges, et notamment le « Capitole », il est évident que le chef-lieu de la Haute-Vienne est menacé de devenir un cul-de-sac de plus en plus mal desservi.

La lutte a été rude, mais les élus et les responsables économiques régionaux sont parvenus à faire inscrire un TGV « limousin » dans le schéma directeur national des liaisons ferroviaires à grande vitesse. Le document n'est pas très explicite : pour une enveloppe de 6,7 milliards de francs, l'infrastructure nouvelle réduirait le temps de transport vers Paris de 2 h 50 à 2 heures. Aucune date de réalisation n'est avancée.

Le tracé n'est pas plus précis. Soit Limoges se raccorde à Poitiers par une ligne à grande vitesse, soit un « TGV-Centre » Paris-Gien (Loiret) comporte ensuite une branche vers Limoges et une autre vers Clermont-Ferrand, soit la SNCF se contente d'améliorer la voie actuelle et construit seulement une infrastructure nouvelle entre Châteauroux et Limoges après avoir contourné Vierzon. L'hypothèse la moins onéreuse et la plus rapide à mettre en œuvre serait le raccordement à Poitiers et la ville de Limoges serait prête à mettre la main au portefeuille pour aider la SNCF à construire cette voie, considérée comme non rentable en raison de l'étroitesse du marché. Malheureusement pour la capitale régionale, la Creuse et la Corrèze, que cette solution menace d'isolement, refusent que la région la subventionne et plaident pour un TGV « Centre », qui a peu de chances de voir le jour. L'empoignade promet de durer!

Amiens veut un nouveau tracé

C'est une véritable guérilla que les Amiénois mènent contre la SNCF et son « TGV-Nord » qui prend forme le long de l'autoroute A 1. Manifestations, actions judiciaires, achats de milliers de parcelles sur les terrains où doivent être posés les rails : voilà pour le bâton brandi par l'association « TGV-Normandie-Picardie » afin d'empêcher la société nationale de persévérer dans son projet initial, qui passe à 40 kilomètres à l'est de la capitale picarde. Une aide régionale qui pourrait atteindre quelques centaines de millions de francs, la perspective de gagner vingt minutes, 2,3 millions de voyageurs supplémentaires et 3 milliards de francs d'économies : voilà pour la carotte tendue à la SNCF pour qu'elle fasse passer ses rails par Amiens, qui se trouve sur le chemin le plus direct entre Paris, Calais et le tunnel sous la Manche.

Coincée par la nécessité de desservir l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle et Lille, contrainte d'être fin prête pour l'ouverture du tunnel, le 15 juin 1993, la SNCF ne veut pas modifier ses plans élaborés au temps où il n'était pas prévu que le TGV aille jusqu'à Londres. Le gouvernement a décidé, mais sans échéance précise, d'inscrire au schéma directeur un « TGV-Picardie » qui se débrancherait à Arsy (Val-d'Oise) du « TGV-Nord », filerait vers Amiens, ainsi mise à 40 minutes de la capitale, puis vers Calais (1 h 30 de Paris). Le coût est estimé à 6,3 milliards de francs.

Les Picards ont tellement tempêté contre les projets officiels que ce TGV pourrait voir le jour avant la fin du siècle. Ce qui ne les console guère et ne ralentit en rien leur bagarre contre un train à grande vitesse qui les ignore provisoirement.

AL. F.

Jacques Chaban-Delmas joue la carte des « eurocités »

Sur la façade atlantique, Bordeaux est au centre d'un grand pôle de développement européen. La ville va-t-elle réussir à tenir sa place dans le club des « eurocités » ? Pour Jacques Chaban-Delmas, *« c'est une affaire entendue »*, et le TGV est l'un des *« instruments de cette mutation, dont les effets peuvent et doivent être considérables pour Bordeaux, c'est-à-dire pour les 27 communes de l'agglomération »*.

« Nous avons pris nos dispositions, assure le maire de Bordeaux. *La gare SNCF a été remaniée de fond en comble. Le métro y arrivera. Ce quartier devra être entièrement remodelé. Ensuite, il faudra prendre les mesures nécessaires pour que les usagers du TGV découvrent une vingtaine de points forts de l'agglomération. Nous avons en effet une politique de développement multicentriste, aussi bien dans le tertiaire, l'université, la recherche, les technopoles et le tourisme. »*

Jacques Chaban-Delmas a fait alliance avec le Parti socialiste pour diriger la communauté urbaine bordelaise, qui chapeaute les vingt-sept communes de l'agglomération. Président de cette instance, il propose de *« réunir tout le monde, y compris tous les représentants des milieux économiques et universitaires pour susciter des transformations profondes, dont les retombées seront mesurables dans deux ou trois ans »*. Le maire de Bordeaux, qui fut l'un des artisans du *Grand Sud*, alliance des cinq régions Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, et Corse, défend aujourd'hui l'arc Atlantique. *« Le TGV*, affirme-t-il, *sera un lien nécessaire et essentiel pour cet arc. Nous allons porter tout notre effort pour que soient inscrits au schéma national des lignes ferroviaires à grande vitesse non seulement les TGV Aquitaine, Midi-Pyrénées, et Grand Sud, qui y figurent déjà, mais encore une liaison par l'ouest avec l'Espagne. Tout le monde à Bordeaux, en Gironde et en Aquitaine, fait bloc pour l'obtenir. Il faut aménager une ligne TGV entre Dax et Irun. Nous aurons ainsi une relation directe de la Manche à Madrid et au Portugal en passant par Bordeaux. Nous disposons ainsi de l'espace, atout formidable dont on n'a pas encore bien pris la juste mesure. On va s'apercevoir qu'à trop charger l'arc Méditerranée, il court à saturation. Il y aura des retours. Bordeaux pourrait assurément être la capitale d'un centre ouest-européen »*.

GINETTE DE MATHA

Une nouvelle jeunesse pour les « omnibus »

Suite de la page 11

La mise en correspondance systématique de trains express régionaux, les TER, avec les trains à grande vitesse offre aux habitants de Royan, Saintes, Cognac, Ruffec, Bergerac, Sainte-Foy-la-Grande, Lesparre, Arcachon, Langon, Tonneins, Marmande, Morcenx, Mont-de-Marsan, Puyoo, Orthez, Oloron, de gagner une heure sur le trajet vers Paris. Dans de nombreux cas, les responsables se sont efforcés de permettre des aller et retour quotidiens avec la capitale.

Restent des arbitrages délicats à réaliser, car si la transversale Grand Sud Bordeaux-Toulouse-Montpellier-Marseille (4 h 19) a été décidée dans la foulée de l'arrivée du TGV, il demeure de beaux conflits potentiels entre les besoins locaux et les exigences de rapidité pour établir de bonnes relations avec Paris. A n'en pas douter, on assistera, en Aquitaine, à des manifestations de mauvaise humeur, et il faudra plusieurs mois avant que le nouvel équilibre ferroviaire régional trouve son assiette.

Pour réduire encore les traumatismes et multiplier les avantages d'un TGV, la région Nord-Pas-de-Calais et la SNCF préparent activement la refonte totale du réseau ferroviaire nordiste, rendue nécessaire par la mise en service en 1993 du tunnel sous la Manche et du TGV Nord. Là encore, une enquête systématique permettra d'apprécier les besoins de déplacements et de préparer les services correspondants.

Cette démarche « régionaliste » a été rendue indispensable par la grande vitesse, mais la société nationale ne s'y est pas, dans un premier temps, pliée avec enthousiasme. Elle n'a jamais eu beaucoup de passion pour les dessertes locales, dites omnibus, desservies par les michelines et autres autorails. Trop d'ennuis, trop de dépenses et trop peu de clients.

Arrière-pensées et dialogue

C'est donc avec des arrière-pensées qu'elle s'est mise, au début des années 80, à l'heure de la décentralisation voulue par la loi d'orientation des transports intérieurs. Le discours tenu aux élus était le suivant : « L'Etat forfaitisant sa contribution au financement des transports régionaux, nous, SNCF, nous vous assurons que nous maintiendrons le service régional à ce niveau, mais si vous souhaitez des améliorations, vous les paierez. »

Mais, les élus se méfiant d'un Etat capable de diminuer – en douce – ses subventions, la société nationale a préféré ne plus parler de différence de coûts, mais de différence d'offre et leur jurer qu'ils ne seraient jamais pénalisés par les désengagements de l'Etat et les hausses salariales de la SNCF.

On a donc commencé à discuter sur cette base et pas seulement pour déplacer, par exemple, de 7 h 28 à 7 h 32 le départ d'un train! Il s'agissait de sortir les liaisons régionales de leur médiocrité. Collectivités locales et société nationale ont choisi des rames modernisées à quatre couleurs. Elles ont construit un réseau de transport qui fait appel aussi bien au car qu'au train, valorisé le service en améliorant l'information le concernant, simplifié la tarification pour la rapprocher de la « carte orange » parisienne. Aujourd'hui toutes les régions, sauf le Poitou-Charentes, la Corse et l'Ile-de-France, ont signé avec la SNCF une convention qui régit les relations entre les deux partenaires.

Un allié précieux

Le dispositif repose d'abord sur le budget de l'Etat, qui lui consacre 3,6 milliards de francs, mais aussi sur le voyageur, qui paie 2,5 milliards; la SNCF assume 150 millions, et les régions 50 millions. Le dialogue, la modernisation des trains baptisés TER, l'augmentation des fréquences, n'ont pas manqué de produire des effets bénéfiques sur la fréquentation des rames. En cinq ans, le Nord-Pas-de-Calais a enregistré une augmentation de 20 % du trafic régional; dans le Languedoc, de 50 % en six ans; dans les Pays-de-la-Loire, de 33 % en quatre ans; en Franche-Comté, de 5 % en trois ans.

Et la SNCF a pris conscience que ce trafic régional, pour être moins glorieux que celui des trains Corail ou des TGV, n'en était pas moins indispensable au remplissage de ceux-ci et qu'il était une manière d'habituer les citadins et les banlieusards de la France entière à penser « ferroviaire », au lieu de revenir à leur vieux réflexe automobile pour les déplacements brefs comme pour les voyages au long cours.

La société nationale, qui se donne ces temps-ci des airs de compagnie aérienne, ne peut oublier non plus qu'Air France tout comme American Airlines ont pris soin d'organiser des plaques tournantes, où de petites lignes assurées par de petits transporteurs avec de petits avions apportent un nombre non négligeable de passagers, qui remplissent les lignes plus prestigieuses et plus profitables...

On assiste ainsi à un retournement de situation : alors que le TGV représentait une menace pour le trafic ferroviaire régional qu'il semblait devoir cannibaliser, voilà que celui-ci pourrait devenir un allié précieux, à condition qu'on se donne les moyens d'assurer les transports *« de la vie quotidienne »* et d'irriguer le territoire. La SNCF et les régions sauront-elles saisir cette opportunité?

ALAIN FAUJAS

Jean-Pierre Chevènement ou la géopolitique ferroviaire

Il arrive à Jean-Pierre Chevènement, ministre de la défense et maire de Belfort, d'abandonner la carte des théâtres d'opérations moyen-orientaux, mais c'est seulement pour celle des TGV européens. Transformé en stratège ferroviaire, il ne met pas moins d'enthousiasme à batailler pour le TGV Rhin-Rhône, qu'il souhaite – ardemment et dans l'ordre – à sa bonne ville de Belfort, à la France, à la Franche-Comté et à la Bourgogne.

Le TGV Rhin-Rhône? *« Le projet le plus intelligent quand on raisonne grand! »* Mais encore? *« Pour que nous parvenions à rentabiliser cette infrastructure, il nous faut combiner les flux entre Paris et la Suisse avec ceux qui s'établiront nécessairement entre l'Allemagne réunifiée, le Midi méditerranéen et l'Espagne. Ces diagonales européennes passent nécessairement par l'Alsace et Lyon, que la trouée de Belfort, le point le plus bas entre Haguenau et Nice, met naturellement en communication. »*

La SNCF a dans ses cartons un TGV Est Paris-Strasbourg à 320 ou 350 km/h avec une continuation à 220 km/h dans la plaine d'Alsace jusqu'à Mulhouse, mais en ce qui concerne le TGV Rhin-Rhône, qui lui plairait assez, elle constate que la rentabilité interne du projet est de 5,9 %, c'est-à-dire en dessous des 8 % qu'elle estime indispensables pour lancer les travaux. *« C'est exact, mais il faut raisonner autrement*, répond M. Chevènement. *La première phase que nous envisageons, une voie nouvelle à grande vitesse entre Mulhouse et la « porte de la Bourgogne », où s'effectuerait le raccordement au réseau classique entre Dijon et Dole, présente une rentabilité de 8,5 %, coûte 9 milliards de francs et met Mulhouse à 2 h 45 de Paris et à 2 h 30 de Lyon, soit respectivement un gain de une heure vingt-cinq et de une heure vingt par rapport au meilleur de 1988. On verra plus tard à raccorder une branche à grande vitesse sur le TGV Sud-Est en direction de Paris et une autre en direction de Lyon; elles sont moins rentables. »*

Une Europe européenne

Quasiment tous les hommes politiques sont d'accord, depuis Georges Frêche à Montpellier jusqu'à Jean-Marie Bockel l'Alsacien, en passant par Michel Noir le Lyonnais, les Suisses alémaniques et les Catalans. La Franche-Comté est presque prête à y aller d'une subvention de 1 milliard de francs. Bruxelles en fait une priorité avec le TGV Paris-Cologne. Le ministre de la défense commence à plaider pour une gare commune Bâle-Mulhouse-Montbéliard. L'association « Trans Europe TGV Rhin-Rhône-Méditerranée », que préside M. Chevènement, a parfaitement réussi dans son entreprise de groupe de pression. *« Ce n'est pas du lobbying*, réplique le ministre, *mais une solution équilibrée pour éviter que l'Allemagne ne focalise toute l'Europe. Si notre association a demandé que le TGV Rhin-Rhône soit réalisé en même temps que le TGV Est – un TGV politique, – c'est qu'il est l'occasion idéale de drainer les flux de trafic Nord-Sud à travers la France »*.

Devant l'endettement croissant de la SNCF, le ministre de l'économie ne risque-t-il pas de s'opposer à ce TGV, lors des discussions gouvernementales qui précèderont la publication du schéma directeur de la grande vitesse à la fin de l'année? *« Il faut savoir ce que l'on veut! Seul le TGV Rhin-Rhône est à même de valoriser l'atout formidable que représente le train à grande vitesse français. Lui seul conforte une Europe vraiment européenne. »*

Donc M. Chevènement veut en être et le fait savoir *urbi et orbi*. Il est d'autant plus acharné que les motrices du TGV sortent des usines de GEC-Alsthom de Belfort et qu'une motrice exportée signifie de nombreux et beaux emplois qualifiés pour sa ville. Aussi ne faut-il pas s'étonner que, entre des dossiers d'avions de combat et de radars, monsieur le ministre ait plaisir à glisser « son » train et à le vanter à Séoul, à Sydney et partout où l'on est susceptible de l'acheter.

Al. F.

LES VILLES AU RENDEZ-VOUS DU TGV

« Désert de Montchanin, deux minutes d'arrêt ! »

Dans le timide renouveau économique d'une région sinistrée la gare TGV, édifiée en rase campagne, a sans doute joué un rôle. Modeste

« LE *Creusot - Montceau-les-Mines - Montchanin, deux minutes d'arrêt* » : bien qu'il soit décompté douze fois par jour, à chaque arrêt en gare d'une prestigieuse rame orange du TGV Paris-Sud-Est, ce laps de temps est sans doute trop bref. Depuis 1981, année de la mise en service de la ligne nouvelle, la corne de l'abondance ferroviaire a tardé à déverser ses bienfaits en Saône-et-Loire.

« Montchanin est toujours un désert ! » se désole Pierre Corneloup, maire (RPR) de la ville, agent général d'assurances de son état. Sur la zone industrielle, proche du bâtiment futuriste de la station, édifiée en rase campagne, on trouve seulement un cabinet de design de matériel de podologie et une imprimerie. Le patron de celle-ci, Jean-Jacques Remilly, peut aisément démarcher sa clientèle parisienne dans la demi-journée. Il s'est installé *« depuis deux ans et dix-huit jours »* dans un bâtiment-relais, évitant d'alourdir son bilan, tout en bénéficiant d'une exonération de taxe professionnelle. SIC Imprimerie vient de Villers-Cotterêts (Aisne), où elle ne pouvait s'étendre. Malgré cet apport, la zone d'activités de la gare ne compte, au total, qu'une soixantaine d'emplois.

Le maire de Montchanin vit un regret simple : malgré la gare du TGV, la commune n'est pas devenue ce que la géographie laissait espérer, c'est-à-dire le « centre de gravité » de la communauté urbaine Le Creusot - Montceau - Montchanin (CUCM). Etrange tripode, la CUCM a vu le jour par libre adhésion d'une quinzaine de collectivités locales, sans initiative du pouvoir central. Pour autant, elle a été souvent tiraillée entre ses deux principales communes, et pas seulement pour des rivalités politiques ou personnelles. Au Creusot, dans l'ancien château des Schneider, se tient le siège de la CUCM. A Montceau, distante de 20 kilomètres, celui de la direction générale et des services techniques. On pourrait rêver mieux, assurément, pour symboliser une communauté de destin.

Une génération perdue

Destin, c'est bien le mot. La région voit s'achever l'un des plus graves sinistres économiques du pays, causé par le déclin de l'exploitation du charbon et par de vieux démons du capitalisme à la française : autocontrôle et organigrammes en forme d'usines à gaz, déficits chroniques et appels à l'Etat-providence. L'effondrement de Creusot-Loire est ainsi survenu en 1984. La dernière houillère de Montceau, à ciel ouvert, cessera son exploitation en 1992. Encore un millier de postes de travail en moins. Entre 1977 et 1987, selon Alain Monnet, représentant de la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR), en charge d'un « pôle de conversion » dessiné par le gouvernement de Laurent Fabius, la région a déjà perdu 10 000 emplois industriels.

En raison de préretraites massives, on n'a constaté ni hausse terrible du taux de chômage ni effondrement du commerce local, mais un habitant sur trois a pu se sentir, peu ou prou, dans une situation d'insécurité économique. La sanction est tombée à retardement. Accablante. Selon le dernier recensement, entre 1982 et 1989, la communauté urbaine a vu émigrer huit mille de ses habitants, sur un total de cent huit mille. *« Il semble qu'une génération nous manque, celle des 25-35 ans, celle qui fait des enfants »*, dit Alain Monnet, visiblement inquiet.

A l'entrée de la moindre bourgade, le syndicat d'initiative appose habituellement des panneaux vantant le camping « trois étoiles », l'église du treizième siècle ou les vins du terroir. La CUCM, elle, met maintenant à l'affiche, sur la voie express vers le val de Saône et à Châlon, *« ses zones industrielles, sa gare TGV »*. Autant de protestations de vertus productives. Le socialiste André Billardon, président de la CUCM, y tient, qui accéda au château de la Verrerie en mars 1989.

L'histoire n'a certes pas commencé avec lui. Chacun donne acte au président-fondateur de la CUCM, André Jarrot (RPR), ancien ministre, sénateur de Saône-et-Loire, de s'être beaucoup dépensé, en son temps, pour obtenir une halte du TGV. Son amitié gaulliste avec le président SNCF de l'époque, Pierre Pélissier, a probablement été déterminante. *« Chacun fait ce qu'il peut... »*, dit-il aujourd'hui, dans sa maison de Lux. C'était au temps béni de la croissance, et l'industrie semblait en mesure de prendre le relais des houillères menacées. De fait, dans la région, le nombre d'emplois salariés s'accrut jusqu'en 1977. Michelin construisit une nouvelle usine. Les collectivités locales ressentaient-elles toute l'urgence de l'action économique ? De toute manière, elles ne devaient obtenir des possibilités nouvelles qu'en 1983, avec l'application de la loi Defferre sur la décentralisation.

La plus dure épreuve

Sans doute était-il déjà trop tard. Le principal bassin industriel de Bourgogne allait affronter la plus dure épreuve qui lui ait jamais été infligée, en raison de la défaillance du géant français de la transformation des métaux. La voie du TGV fut occupée plus souvent qu'à son tour par les métallos creusotins, angoissés de perdre leur emploi. Cette crise aigüe a enfin produit – à quel prix ! – un sursaut salutaire. Selon David Balducci, représentant de la chambre de commerce et d'industrie de Châlon - Montceau - Autun, en poste dans la communauté urbaine, la reconstruction d'un appareil productif a commencé en 1984, alors que le TGV circulait déjà depuis trois ans. Alain Monnet fait état, depuis cette date, de 150 à 160 implantations d'entreprises, dont certaines, reconnaît-il, ont été des décisions « politiques ». Ainsi, l'entreprise publique SNECMA s'est établie dans un bâtiment ultra-moderne de la plaine des Riaux, qu'André Billardon invite à visiter comme une *« vitrine »*. C'en est une belle, en effet.

Le renouveau du tissu économique existe, mais il est encore insuffisant. A qui en est-on redevable ? Au TGV ou aux tombereaux d'aides publiques que l'Etat et l'Europe ont déversées sur la région en crise ? L'opinion prévaut que la présence du train à grande vitesse a été un atout parmi d'autres, au service de la volonté collective locale. Et, dans l'urgence, celle-ci aurait tardé, on l'a vu, à se manifester de façon « positive ». *« Les gens allaient à Paris pour affaires,* dit André Jarrot, *et beaucoup de « matière grise » a quitté la région. »* L'ancien ministre a été fort inquiet, un moment, que la halte obtenue avec des trésors de diplomatie demeure sans bienfait économique.

Aujourd'hui, André Billardon est bien obligé d'entendre le grief sur le *« désert de Montchanin »*. Sans animosité politique à l'égard de Pierre Corneloup, il lève les bras au ciel : la communauté urbaine vient à peine de prendre la maîtrise des sols jouxtant la gare. Elle projette d'y aménager une zone industrielle de 120 hectares à terme, certaine qu'il est encore temps d'agir. *« Même s'il ne s'est rien passé de 1981 à 1984 »*, la CUCM consomme maintenant 30 hectares de terrain par an et compte sur son territoire 23 zones industrielles ou d'activités diverses. Elle s'enorgueillit d'avoir su obtenir – enfin – l'implantation de l'atelier d'une entreprise lyonnaise de matériel frigorifique et commercial, BM Productions, qui conservera son siège social dans la métropole rhônalpine, distante d'un peu plus d'une demi-heure de train.

N'empêche, Le Creusot - Montceau - Montchanin a compris que le temps lui est compté. Tant de villes françaises seront bientôt situées à moins de deux heures de la capitale, avec la mise en service des TGV vers l'Atlantique, le Nord, l'Est.

D'autres priorité

La compétition économique devient de plus en plus dure, au moment même où se dessine une pause de l'investissement. Le vice-président de l'Assemblée nationale en tire argument pour tenter d'obtenir la création d'un établissement de premier cycle universitaire, en sus de l'IUT existant (650 étudiants). Il lui destine un bâtiment moderniste de 3 500 mètres carrés, qui marie d'anciens pans de murs de Creusot-Loire et des matériaux nouveaux.

Les lieux étaient naguère occupés par une pépinière d'entreprises. André Billardon compte sur son futur ensemble universitaire pour développer l'emploi tertiaire et faciliter le recrutement de cadres.

Et la gare ? Avec 573 000 voyageurs en 1989, dont 290 000 au départ (+ 21 % par rapport à 1984), mais sans une once de fret, Montchanin-TGV risque fort de demeurer un établissement moyen dans la hiérarchie de la SNCF. Bien des rames de première classe affichent « complet » en direction de Paris, surtout en fin d'après-midi. Mais le nombre quotidien de circulations de TGV n'a pas varié, ou presque, depuis la mise en service, et le parc des rames ne saurait croître beaucoup, car la SNCF doit faire face à d'autres priorités. En poste depuis sept ans, René Marazy, le jeune chef de gare, sait qu'il devra partir s'il souhaite s'élever au-dessus de son grade actuel, celui d'agent de maîtrise.

GÉRARD BUÉTAS

Lyon-Part-Dieu : le « boom » des bureaux

Le quartier de la nouvelle gare est devenu le premier site tertiaire de la région. L'« effet TGV » joue maintenant à plein

DEPUIS sa mise en service, en 1983, la gare ferroviaire de la Part-Dieu est devenue la principale station de l'agglomération lyonnaise. Les jours de semaine, avec 35 300 voyageurs, dont 13 000 imputables au TGV, elle devance sa vieille rivale, Lyon-Perrache, d'environ trois mille passagers. Avec l'achèvement de la voie nouvelle dans la région parisienne, les rames orange du TGV Paris-Sud-Est ont enfin été en mesure, deux ans après leurs premiers tours de roue, de joindre la capitale et la métropole rhônalpine en deux heures d'horloge. Désormais, l'« effet TGV » joue à plein.

C'est autour de la gare qu'il se mesure le mieux. Simplement en levant le nez, pour contempler les gratte-ciel. *« La Part-Dieu est le premier site tertiaire de la région* Rhône-Alpes, indique le cabinet immobilier Bourdais. *Près de 40 % de la demande de bureaux de l'agglomération lyonnaise s'y porte. »* C'est la plus belle adresse de Lyon. Or, en quelques années, la demande globale de bureaux a connu une véritable explosion dans l'ensemble de l'agglomération. Elle portait sur 175 000 mètres carrés de bureaux en *1983 – justement* l'année du Lyon-Paris en deux heures... – et sur 230 000 mètres carrés en 1988. L'an dernier, le cabinet Auguste Thouard a constaté des transactions sur 200 000 mètres carrés, soit une augmentation de 34 % par rapport à l'année précédente. Et au début de 1990, le cabinet Bourdais estimait les superficies immédiatement disponibles à 251 600 mètres carrés de bureaux, dans un marché *« parfaitement équilibré »*.

Ce phénomène du « boom » tertiaire a rasséréné les responsables de la promotion économique de l'agglomération, alarmés, en 1985, de la suppression du fameux « agrément préalable » à obtenir des pouvoirs publics pour l'implantation de bureaux nouveaux dans l'agglomération parisienne. Cette décision aurait pu inciter, *a contrario*, à l'abandon des lointaines provinces. Au contraire, en partie grâce à *la ligne nouvelle*, nombre d'investisseurs ont mesuré que la rentabilité des immeubles lyonnais restait très supérieure à celle constatée dans la capitale, en fonction surtout du moindre coût des terrains à bâtir.

Pourtant, selon François Plassard, chercheur au Laboratoire lyonnais d'économie des transports (LET), on ne saurait affirmer que le nouveau train est responsable à lui seul de toute cette dynamique. La mise en service de la Part-Dieu est survenue au moment où l'on ressentait un « frémissement » de reprise de la croissance. Dans la ville, les professions juridiques, les cabinets d'assurances, les métiers de l'informatique ressentaient le besoin de surfaces plus étendues. L'opération d'urbanisme, que venait couronner la gare, était lancée depuis une décennie, sur les anciens terrains d'une caserne. L'arrivée du train à grande vitesse, contraint jusqu'alors à stationner à la charmante gare des Brotteaux, fut une heureuse coïncidence.

Métro Lyon-Paris

François Plassard est même enclin à penser que, aux yeux des usagers, l'« effet TGV » se limite à la zone accessible en se déplaçant à pied, au sortir de la station : *« Le TGV est devenu un métro Lyon-Paris. La moitié de ses voyageurs effectuent l'aller-retour dans la journée. Ils se comportent comme les usagers d'un moyen de transport urbain, dont on attend le passage sans vraiment consulter l'horaire. »* C'est assurément moins glorieux qu'un record du monde de vitesse. En outre, n'acheminant pas de marchandises, le TGV n'a certainement pas agi sur les processus de production des entreprises industrielles, pourtant soucieuses, désormais, de gérer leurs approvisionnements en « flux tendus ».

On craignait que, venant de Paris, de puissants prestataires de services aux entreprises viennent, plus encore, marcher sur les plates-bandes de leurs concurrents du cru. C'est plutôt l'inverse qui se serait produit, les Lyonnais ayant appris – s'ils l'ignoraient encore – à démarcher, à Paris, les entreprises de dimensions moyennes ou petites, ou à conquérir des marchés publics.

Ainsi l'entreprise lyonnaise Roiret (670 personnes), spécialisée dans l'installation électrique à courants faibles, a pu enlever et mener plus commodément les chantiers de la Géode, du musée d'Orsay, de l'Arche de la Défense, de Bercy et du CNIT, excusez du peu. Elle vient de poser un pied plus ferme dans la capitale, en prenant le contrôle de la société ADS Communication, spécialisée dans l'audiovisuel professionnel (120 personnes).

On peut craindre simplement que l'un ou l'autre de ces conquérants ne finisse par établir son centre de décision dans la capitale, comme en décida le fondateur du Crédit lyonnais, Henri Germain. Il renouerait avec un mouvement de « fuite des sièges sociaux » que le TGV ne semble guère avoir aggravé ces dernières années, pour une raison simple : le mal était déjà fait bien avant lui.

G. B.

LES VILLES AU RENDEZ-VOUS DU TGV

Vendôme : au risque de perdre son âme

La cité de Ronsard est maintenant à 42 minutes de Paris. Les projets se multiplient

LA Belle au bois dormant se réveille depuis le 30 septembre. Vendôme est la ville TGV la plus proche de Paris. Une véritable révolution pour la cité de Ronsard, paresseusement lovée entre les bras du Loir. Désormais, il suffit de quarante-deux minutes pour parcourir les 162 kilomètres qui séparent la sous-préfecture du Loir-et-Cher du centre de Paris, contre deux heures quinze il y a à peine une semaine. Une opportunité que la ville compte bien ne pas laisser passer. *« Le TGV n'est qu'un commencement. A nous d'en tirer profit pour en faire un outil de développement »*, lance Roland Courtemanche, adjoint au maire, chargé de l'urbanisme.

A 5 kilomètres de la ville, la gare ultramoderne construite par la SNCF se dresse en lisière d'un massif forestier de 700 hectares. A l'intérieur, un terminal touristique de 300 mètres carrés, financé par le syndicat intercommunal du bassin d'influence de la gare de Vendôme, constitué de quatre communes limitrophes (Vendôme, Villiers-sur-Loire, Azay et Naveil), servira de vitrine à la région. L'objectif est de promouvoir le circuit classique des châteaux de la Loire, d'exploiter la vallée du Loir, méconnue, et de commercialiser les produits locaux en France et à l'étranger.

A l'extérieur, un espace viabilisé de 150 hectares attend l'implantation du futur parc technologique. Point phare de l'activité, un centre européen de recherche et de formation pour l'industrie graphique, qui ouvrira ses portes en septembre 1991. L'enseignement se fera en neuf langues, un simulateur électronique permettra de travailler sur tous les types de machines et un système interactif testera les stagiaires en permanence. La ville espère ainsi attirer des sociétés étrangères liées à l'industrie graphique. Le groupe Accor doit prochainement installer un complexe hôtelier d'affaires et de loisirs. Des contacts sont également pris avec un développeur américain et les investisseurs locaux misent sur l'implantation de sociétés spécialisées dans l'informatique et la bureautique. A court terme, la ville table sur la création de 1 000 emplois supplémentaires, 4 000 d'ici dix ans.

Tout n'est pourtant pas gagné. Premier obstacle, l'attentisme et les hésitations des investisseurs locaux. Rien n'est encore sorti de terre, et certains s'avouent déçus que la gare se trouve *« un peu seule »* au centre d'un parc technologique en devenir. Autre sujet d'inquiétude, le faible poids économique de Vendôme : avec ses 18 500 habitants, 65 000 en comptant le bassin de population, constitué depuis mars 1990 par quarante-neuf communes regroupées en société de développement du Vendômois, la ville ne pèse pas lourd face à Tours et à Paris.

Surtout, la mise en service, à l'horizon 1993, de l'interconnexion vers Roissy et le TGV Nord, si elle constitue une ouverture économique intéressante, pourrait aussi se retourner contre elle. *« Vendôme risque d'y perdre son âme »*, reconnaît Jean Bletner, adjoint chargé du développement. Un constat qui a poussé à créer un réseau européen de villes moyennes desservies par les trains grande vitesse. En unissant leurs forces, les communes concernées espèrent attirer les investisseurs étrangers et favoriser l'implantation d'entreprises européennes.

Simultanément, pour répondre à l'afflux de populations qu'elle espère bien déclencher, Vendôme projette l'aménagement d'un quartier en plein centre-ville, un espace de 5 hectares occupé par la gendarmerie et d'anciens bâtiments militaires. L'opération ne devrait pas lui coûter cher puisque le ministère de la défense prévoit de lui céder le terrain, la commune, en échange, s'engageant à reconstruire une gendarmerie.

En attendant, la ville bénéficie déjà de l'effet TGV. En trois ans, le prix des propriétés de caractère a fait un bond de 35 % et la demande immobilière a augmenté de 22 %. *« Pour une maison en centre-ville à 1,5 million de francs, j'ai immédiatement dix preneurs, cinq locaux et cinq extérieurs, des Parisiens, des gens du Nord, parfois même du Midi »*, commente Michel Heulin, de l'Agence TGV Immobilier. Les prix du neuf oscillent entre 9 000 F et 10 000 F le mètre carré sur un créneau qui reste tout de même étroit, le centre-ville ou la proximité immédiate de la gare.

Pour autant, aucun risque de voir Vendôme transformée en banlieue parisienne ou en cité dortoir. *« Avec un forfait SNCF de 2 000 F par mois, ce n'est certainement pas ce danger-là qui nous guette »*, affirme Michel Heulin.

CHRISTINE PIÉDALU

Le Mans : tendance inversée

Un centre d'affaires, deux technopôles en préparation.
Un an après l'ouverture de la ligne, la ville connaît une modeste embellie

NI fièvre immobilière inquiétante ni démarrage économique foudroyant. Un an après l'arrivée du TGV Atlantique, Le Mans prend la mesure de ce nouveau moyen de communication qui la met à cinquante-cinq minutes de Paris. Son programme de développement s'annonce copieux : un centre d'affaires au pied de la nouvelle gare, un technopôle face au campus universitaire. Un pôle automobile dans la zone d'influence du circuit des Vingt-Quatre Heures, de quoi développer cette ville de 150 000 habitants touchée de plein fouet par la crise industrielle.

« Pour l'instant, l'offre a surtout porté sur le centre d'affaires Novaxis, reconnaît Thierry Pellerin, délégué général de l'Agence de développement économique du Mans et de la communauté urbaine (ADEMA). *Nous voulions qu'il soit opérationnel pour la mise en service de la gare et offre immédiatement une image dynamique. »* Dix mille mètres carrés sont donc sortis de terre pour recevoir les premiers voyageurs TGV ; les Mutuelles du Mans ont joué les pionnières et acquis dès le départ 5 600 mètres carrés, plus de la moitié de la surface disponible. Les locaux servent pour le moment de centre de formation, mais, d'ici trois ans, accueilleront les services chargés des relations avec les entreprises. *« Le TGV constitue une excellente carte de visite. Il donne une image moderne du groupe*, explique Jacques Ridou, directeur de la communication. *Cette année, nous allons recruter deux cents personnes. C'est, pour nos candidats, une très bonne entrée en matière. »*

Outre les Mutuelles du Mans, l'ADEMA a réservé 2 000 m² aménagés en pépinière d'entreprises, et le groupe coopératif SODIAAL, deuxième groupe laitier français, s'est glissé dans un bâtiment de 2 600 m² qui jouxte ce premier programme. Le deuxième vient de démarrer, 22 000 mètres carrés, qui seront livrés fin 1991.

Côté université, tout reste à faire ou presque. Fleuron du futur technopôle, l'Institut européen des métiers de la musique ouvrira ses portes à la rentrée 1992 et drainera 350 stagiaires. L'opération coûtera 36 millions de francs, et sera prise en charge pour moitié par la CEE, le reste étant réparti entre l'État, la communauté urbaine et la région. Autour de l'Institut viendront se greffer des entreprises spécialisées en acoustique, robotique et mécanique. Une implantation qui n'est pas uniquement due au TGV. *« Le choix du Mans a été conforté par la venue du TGV, mais aussi par le développement des axes routiers »*, souligne le maire, Robert Jarry. En 1996, l'autoroute Calais-Bayonne devrait être achevée, et la liaison vers Bruxelles permettrait de rejoindre rapidement les pays du Nord. Dans l'immédiat, 3 500 m² de bureaux et d'ateliers viennent d'être commercialisés.

Reste la zone des Vingt-Quatre Heures. Aucune décision n'a été arrêtée. *« Mais on s'oriente plutôt vers des solutions alliant loisirs et sport mécanique »*, confie Thierry Pellerin. Un seul impératif : éviter des activités trop directement liées aux Vingt-Quatre Heures, qui ne vivraient que le temps de la course.

Si le nouveau visage du Mans s'épanouit lentement, l'arrivée du TGV a tout de même agi comme un réveil, un coup de pouce aux investissements. En trois ans, le nombre des chantiers a doublé, les actes notariés aussi. *« Il y a cinq ans, on faisait trois programmes de construction dans l'année. Aujourd'hui, on en ferait plutôt trente, et on construit chaque année davantage »*, remarque M[e] Jean-Jacques Fournier, qui dirige une des plus importantes études notariales de la région. La charge foncière a suivi. Les terrains sont passés de 5 000 F à 10 000 F le mètre carré en quatre ans, et les appartements se vendent au même prix, avec des pointes à 13 000 F (contre 7 000 F trois ans plus tôt).

Pourtant, les cadres parisiens se décident difficilement à quitter la capitale. Chez SODIAAL, les résistances sont telles qu'il est pour l'instant hors de question de dépasser la dizaine de salariés parisiens qui devraient venir travailler au Mans. *« Le véritable obstacle à l'implantation des entreprises est un problème humain »*, confirme Anne Delgambe, responsable de la commercialisation du Centre Novaxis.

En fait, l'arrivée du TGV a surtout renforcé la croissance des structures existantes. SODIAAL, Lefranc-Bourgeois, les Mutuelles ne sont pas des nouveaux venus. Depuis quelques années, celles-ci désinvestissaient sur Le Mans au profit de Paris. Le TGV a inversé la tendance, sans favoriser, pour l'instant, l'apparition de nouvelles entreprises.

Plus grave, l'inadaptation de l'effort par rapport aux demandes d'emploi. La main-d'œuvre inoccupée est surtout ouvrière, et les postes proposés concernent essentiellement le secteur tertiaire.

Le TGV, une aubaine ou pas pour le Mans ? Après un an de loyaux services, il est encore trop tôt pour en juger.

C. P.

AGENDA

SAMEDI 6 - DIMANCHE 7 OCTOBRE

CINÉMAS

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI

Frontier Marshall (1939, v.o. s.t.f.), de Allan Dwan, 15 h ; Coup de phare sur la colline de Chaillot, Naissance du cinéma (1948), de R. Leenhardt, 17 h ; Coup de phare sur la colline de Chaillot, Autour d'une cabine (1895), d'Emile Reynaud, Cinemagica (1986), de Werner Nekes, 19 h ; Coup de phare sur la colline de Chaillot, 21 h.

DIMANCHE

La Lance brisée (1954, v.o. s.t.f.), d'Edward Dmytryk, 15 h ; Coup de phare sur la colline de Chaillot, Une préhistoire du cinéma (1978-1985), de Joël Farges, la Petite Enfance du cinéma (1979), de J. Farges, 17 h ; Coup de phare sur la colline de Chaillot, la Boîte magique (1960, v.o. s.t.f.), de John Boulting, 19 h ; le Jugement des flèches (1956, v.o. s.t.f.), de Samuel Fuller, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

SAMEDI

Passages de l'image : Trois Chants sur Lénine (1934, v.o. s.t.f.), de Dziga Vertov, J'étais au service de Staline (1989, v.o. s.t.f.), de Semion Aranovic, 14 h 30 ; Colloque de chiens (1978), de Raoul Ruiz, Ventés et Mensonges (1975, v.o. s.t.f.), d'Orson Welles, 17 h 30 ; 2084 (1984), de Chris Marker, Sans soleil (1982), de Chris Marker, 20 h 30.

DIMANCHE

Passages de l'image : Puissance de la parole, de Jean-Luc Godard, Tabou (1931), de F.W. Murnau, 14 h 30 ; Fenêtre sur cour (1954, v.o. s.t.f.), d'Alfred Hitchcock, 17 h 30 ; Césarée (1975), de Marguerite Duras, News from home (1977), de Chantal Akerman, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)

SAMEDI

En voiture, Paris ! : Travail : Bande annonce : Monsieur Taxi (1952) d'André Hunnebelle, Robert et Robert (1978) de Claude Lelouch, 14 h 30 ; Statut social : Opel Kadett (1960), la Belle américaine (1961) de Robert Dhéry, 16 h 30 ; Statut social : Magazine de l'automobile nº 17 (1985) de la Régie Renault, Ascenseur pour l'échafaud (1957) de Louis Malle, 18 h 30 ; Ville moderne : l'Auto tamponneuse (1985) d'Alain Pancrasi, les Accidents de la cirulation (1988) d'Henri de Turenne et Jean-Noël Delamarre, Actualités Gaumont, Autofolies ; Panique dans la ville (1990) de Christophe de Ponfilly et Frédéric Laffont, 20 h 30.

DIMANCHE

En voiture, Paris ! : Aventure-évasion : l'Automobile et les Femmes (1988) d'Henri de Turenne, Arsène Lupin contre Arsène Lupin (1962) d'Édouard Molinaro, 14 h 30 ; Exploit sportif : Dim Dam Dom (1967) de Daisy Galard, C'était un rendez-vous (1976) de Claude Lelouch, Un homme et une femme (1966) de Claude Lelouch, 16 h 30 ; Aventure-évasion : Grande Routière (1954), la Vago (1983) de A. Djabri, Adieu Philippine (1963) de Jacques Rozier, 18 h 30 ; Statut social : les Dragueurs (1966) de Guy Job, French Lover de Eric Rochant, Une histoire d'eau (1958) de François Truffaut et Jean-Luc Godard, l'Effet d'un rayon de soleil sur Paris (1928) de Jean Gourguet, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A LA POURSUITE D'OCTOBRE ROUGE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

AFFAIRES PRIVÉES (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LES AFFRANCHIS (**) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ALBERTO EXPRESS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

L'AUTRICHIENNE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'AVENTURE DE CATHERINE C. (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; George V, 8e (45-62-41-46).

BAD INFLUENCE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BIENVENUE AU PARADIS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

BOUGE PAS, MEURS, RESSUSCITE (Sov., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

LA CAPTIVE DU DÉSERT (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

CHARLIE (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

COMME UN OISEAU SUR LA BRANCHE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CRIMES ET DÉLITS (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

CRY-BABY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

DADDY NOSTALGIE (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (46-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

DE HOLLYWOOD A TAMANRASSET (Fr.-Alg., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

DICK TRACY (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

DOCTEUR PETIOT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

EXTRÊMES LIMITES (A.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

FAUX ET USAGE DE FAUX (Fr.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA FILLE AUX ALLUMETTES (Fin., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

FULL CONTACT (A., v.f.) : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LA GLOIRE DE MON PÈRE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

GREMLINS 2 (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

HALFAOUINE (Fr.-Tun., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ILS VONT TOUS BIEN (It., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MISS DAISY ET SON CHAUFFEUR (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

NON OU LA VAINE GLOIRE DE COMMANDER (Por., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

NUIT D'ÉTÉ EN VILLE (Fr.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'ORCHIDÉE SAUVAGE (*) (A., v.o.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

PLEIN FER (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

LE PRÉDESTINÉ (Isr., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

48 HEURES DE PLUS (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

QUELLE HEURE EST-IL (It., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

RÊVES (Jap., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

ROBOCOP 2 (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

S'EN FOUT LA MORT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12).

LE SIXIÈME DOIGT (Fr.-ivoirien) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

LE SOLEIL MÊME LA NUIT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

TATIE DANIELLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

TOUT POUR RÉUSSIR (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

TROIS ANNÉES (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

TU MI TURBI (It., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

UN WEEK-END SUR DEUX (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

VOIR L'ÉLÉPHANT (Fr.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LES FILMS NOUVEAUX

58 MINUTES POUR VIVRE. Film américain de Renny Harlin, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DÉTOUR. *Film américain d'Edgar George Ulmer*, v.o. : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

MADO POSTE RESTANTE. Film français d'Alexandre Adabachian : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE MARI DE LA COIFFEUSE. Film français de Patrice Leconte : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PARIS EN VISITES

LUNDI 8 OCTOBRE

« Au Louvre : les primitifs flamands », 11 heures, hall Napoléon, accueil groupes (G. Marbeau-Caneri).

« La maison Opéra, hôtel particulier de Charles Garnier », *14 heures*, 168, boulevard Haussmann (Tourisme culturel).

« Le Musée Picasso », 14 h 15, 5, rue de Thorigny (M. Pohyer).

« La cathédrale russe », 14 h 30, 12, rue Daru (E. Romann).

« Le siège du Parti communiste, chef-d'œuvre d'Oscar Niemeyer », 14 h 30, métro *Colonel*-Fabien (P.-Y. Jaslet).

« Peinture italienne du quinzième siècle », 14 h 30, Musée du Louvre, passage Richelieu (M.-G. Leblanc).

« Le Louvre, du château médiéval à la Pyramide, et ses nouveaux aménagements », 14 h 30, devant les grilles du Conseil d'Etat, place du Palais-Royal (Arts et caetera).

« La Défense, ville du troisième millénaire », 14 h 30, RER Défense, sortie L, sur le parvis (D. Fleuriot).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, *sortie* métro Cité (S. Rojon-Kern).

« Le pont Neuf, un pont pas comme les autres », 14 h 40, sortie métro Pont-Neuf, côté Samaritaine (Paris autrefois).

« Les quinze plus vieilles maisons de Paris », 14 h 45, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau (M. Banassat).

« L'Opéra-Bastille, de l'ancienne forteresse au nouvel Opéra », 15 heures, à l'extérieur, au pied de l'escalier. Places limitées (Connaissance de Paris).

« Exposition « Euphronios » au Louvre », 15 heures, métro Palais-Royal, sortie place Colette (Paris et son histoire).

« L'Egypte dans les collections du Louvre », 15 heures, devant le Louvre des Antiquaires, place du Palais-Royal (Approche de l'art).

CONFÉRENCES

23, quai de Conti, 14 h 45 : « La France et la télévision en Europe », par Jean Cluzel (Académie des sciences morales et politiques).

28, avenue George-V, 14 h 45 : « La fin de Yalta. L'Allemagne et le nouveau paysage européen », par J.-P. Cointet (Age d'or de France).

THÉATRES

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Liebelei : 20 h 30, dim. 16 h.

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Séquences de vies suspendues Suspended Life : 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71) *Une journée chez ma mère* : 21 h.

ATALANTE (46-06-11-90). Les Esquisses dramatiques : 20 h 30, dim 17 h.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Théâtre yiddish en langue française : 20 h 30.

BATEAU-THÉATRE (FACE AU 1 QUAI MALAQUAIS) (42-08-68-89). Dracula-Rock : 16 h et 21 h, dim. 16 h.

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50). La Tempête : 15 h et 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Quelque part dans cette vie : 20 h 45, dim. 15 h 30.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). La France, ta fierté fout l'camp : 22 h.

CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). Chahut : *20 h 30, dim. 15 h 30.*

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. Le Mystère de la chambre jaune : 20 h 30, dim. 16 h. Salle II. Liliom : 21 h, dim. 16 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Les Versets satiriques : 21 h, dim. 15 h 30.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-74-42-19). Grande salle. L'Etrange Après-midi du docteur Zvonek Burke Festival d'automne à Paris : 20 h 30, dim. 16 h.

CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPÊTRIÈRE (42-40-68-66). Le Petit Pauvre : 20 h 30.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Format à 4 : 20 h 30, dim. (dernière) 17 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). La Resserre. La Double Inconstance : 20 h 30.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 19 h et 21 h 30, dim. 15 h.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). L'Officier de la garde : 17 h 30 et 20 h 45, dim. 15 h 30.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). La Comédie de l'amour : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. Huis clos : 20 h 30.Dim. La Vie de Galilée : 14 h.

DAUNOU (42-61-69-14). Bon week-end Monsieur Bennett : 21 h, dim. 15 h 30.

DEUX ANES (46-06-10-26). L'Humour en coin : 21 h, dim. 15 h 30.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Welcome : 20 h 30, dim. 16 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-59-92). Le Plaisir de rompre et le Pain de ménage : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). Bernard Mabille : 20 h, dim. 17 h.

ESPACE MARAIS (48-04-91-55). *Le Jeu de l'amour et du hasard : 18 h 45.* La Mouette : 20 h 30, dim. 18 h 30. Baudelaire : 22 h 30, dim. 17 h.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Nous les seuls : 15 h. Stations volontaires : 20 h 30, dim. 16 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : 15 h 30 et 20 h 45, dim. 15 h 30.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Coiffure pour dames . 17 h 30 et 20 h 45, dim. 15 h.

GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). San Antonio : 18 h et 20 h 15. Les Bidochons, histoire d'amour : 22 h.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Porté disparu rue du Pélican : 19 h. Hughie : 20 h 30. La Triple Mort du client : 22 h 15.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). Marcel Marceau : 17 h et 20 h 30, dim. 15 h.

HOTEL LUTÉTIA (SALON SAINT-GERMAIN) (45-44-05-05). Suzanne Andler : 21 h.

AGENDA

CARNET DU Monde

Fiançailles

Mme Léon LEVÊQUE
née Annie Turpin,
en union avec
M. Léon LEVÊQUE (†)

M. Yves LÉPINAY et Mme,
née Simone Teyssandier,

sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants,

Anne et Jean-Yves.

Mariages

– Sharon SIEMELINK
et
Alain GOUHIER

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré à Wellington, le 6 octobre 1990.

Délégation française auprès du Pacifique sud,
BP 8043 Nouméa.

Décès

– Strasbourg.

Nous avons l'immense tristesse de faire part de la mort du

docteur Pierre BURGUN,
pédiatre,

qui nous a quittés le 2 octobre 1990, à l'âge de quarante ans.

De la part de
Elisabeth Burgun,
son épouse,
Valérie, Christine et Frédéric,
ses enfants,
M. et Mme Ignace Burgun,
se parents,
Mme Alice Jaco,
sa belle-mère.

La cérémonie religieuse aura lieu lundi 8 octobre, à 8 h 30, en l'église Saint-Louis de la Robertsau, à Strasbourg.

89, rue Kempf,
67000 Strasbourg-Robertsau.

– Le directeur du Muséum national d'histoire naturelle,
Le conseil d'administration,
L'assemblée des professeurs,
Et l'ensemble des personnels, au Muséum et au Musée de l'homme,
ont le regret de faire part du décès de

M. le professeur Claude DELAMARE DEBOUTTEVILLE,

Assistant au Muséum dès 1947, Claude Delamare Deboutteville fut sous-directeur du laboratoire Arago de Banyuls, puis professeur à la faculté des sciences de Nancy, avant de revenir au Muséum national d'histoire naturelle en 1963, date à laquelle il est nommé professeur au Muséum, titulaire de la chaire d'écologie générale. Il a dirigé entre-temps le laboratoire souterrain de Moulis. Il était l'auteur d'ouvrages de référence dans le domaine de la faune interstitielle, de près de trois cents articles scientifiques et le fondateur de nombreuses revues.

– M. et Mme Keram Derderian
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Claude Parcot
et leurs enfants,
Les parents
Et alliés de France et de Grèce,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Chake DERDERIAN,
née Somoundjian,

survenu à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

Les obsèques religieuses seront célébrées en l'église apostolique arménienne de Lyon, le lundi 8 octobre 1990, à 11 heures.

L'inhumation aura lieu à Venosc (Isère).

Parcot-Derderian,
25, rue des Aqueducs,
69005 Lyon.

– Madeleine Mohrenwitz,
son épouse,
Jean-Louis Cotte,
son fils,
Jennifer et Marine,
ses petites-filles,
Raymonde Franck,
sa belle-sœur,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean MOHRENWITZ,

survenu le 5 octobre 1990.

L'inhumation aura lieu le lundi 8 octobre, à 10 h 45, au cimetière du Montparnasse.

Réunion porte principale, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e.

Ni fleurs ni couronnes.

1, rue Carnot,
92270 Bois-Colombes.
27, rue Daru,
75008 Paris.

– M. Maurice Borloz
Et sa famille,
M. Numa Sadoul Jr.
ont la douleur de faire part du décès de leur père, le

gouverneur Numa SADOUL,

survenu à Grasse, le 4 octobre 1990, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

– Mme André Morel,
M. et Mme Philippe Morel,
Me Bernard Morel et Mme,
Sébastien, Virginie, Coralie, Valentine et Quentin,
Mme Jacques Morel
et ses enfants,
Me Pierre Morel et Mme
et leurs enfants,
son épouse, ses enfants, ses petits-enfants, son frère, ses belles-sœurs,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Me André MOREL,
conseiller juridique honoraire,
commissaire aux comptes de sociétés,

survenu le 3 octobre 1990.

Les obsèques seront célébrées le lundi 8 octobre, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-des-Champs, Paris-6e.

L'inhumation suivra au cimetière du Montparnasse.

22, boulevard Edgar-Quinet,
75014 Paris.

– M. et Mme Gérard Blondeau,
M. et Mme Paul Wormser,
Mme Jean Wormser,
M. et Mme Michel Blondeau,
Mme Dominique Blondeau,
M. et Mme Eric Wormser,
M. Marc Wormser,
M. et Mme Stéphane Wormser,
M. et Mme Serge Wormser,
M. Nicolas Wormser,
M. Carl Wormser,
Et leurs enfants,
Les familles Wormser, Lajeunesse, Strauss, Schulmann, Haymann, Bedos, Coquart,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger WORMSER,
chevalier de la Légion d'honneur,

le jeudi 4 octobre 1990, dans sa quatre-vingt-seizième année.

Les obsèques auront lieu au cimetière du Père-Lachaise, le lundi 8 octobre, à 14 heures.

On se réunira à l'entrée du cimetière (porte principale).

Cet avis tient lieu de faire-part.

29, rue du Général-de-Gaulle,
78780 Maurecourt.
Route de Nemours,
77760 Villiers-sous-Grez.

[Avec Roger Wormser disparaît un vieil ami du *Monde*. M. Roger Wormser avait très bien connu M. Hubert Beuve-Méry qui l'avait chargé au début de l'existence du journal de gérer le petit portefeuille de titres que « le *Monde* » s'était constitué. Il s'était acquitté de sa tâche pendant de nombreuses années avec discrétion et dévouement.]

(Lire aussi page 18.)

Anniversaires

– Pour le neuvième anniversaire de la disparition de

Robert CYPKIN,
médaille de l'Aéronautique,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Messes anniversaires

– Il y a un an, le 7 septembre 1989,

Suzanne FOUCHÉ,
fondatrice de LADAPT,
commandeur de la Légion d'honneur,

nous quittait.

Que ceux qui l'ont connue et aimée se souviennent et s'unissent dans la prière à l'occasion d'une messe qui sera célébrée par le Père Lasnier, le mercredi 10 octobre 1990, à 17 h 30, en l'église de Saint-Germain-des-Prés, 3, place Saint-Germain-des-Prés, Paris-6e.

Les voitures sont autorisées à stationner sur le parvis de l'église pendant l'office.

– Pour le troisième anniversaire du rappel à Dieu de

Marthe LEVASSEUR,
(Mère Louve),

une messe sera célébrée en la chapelle Sœur-Rosalie, 32, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, Paris-5e, le samedi 13 octobre 1990, à 10 heures, dite par Père Christian Eugène, O.F.M., ancien éclaireur de France,

Germaine Auzéby,
7, rue Larrey,
75005 Paris.

Remerciements

– Mme André Vrinat,
M. et Mme Alain Hetier,
M. et Mme Jean Claude Vrinat
Et toute la famille,
très sensibles aux nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. André VRINAT

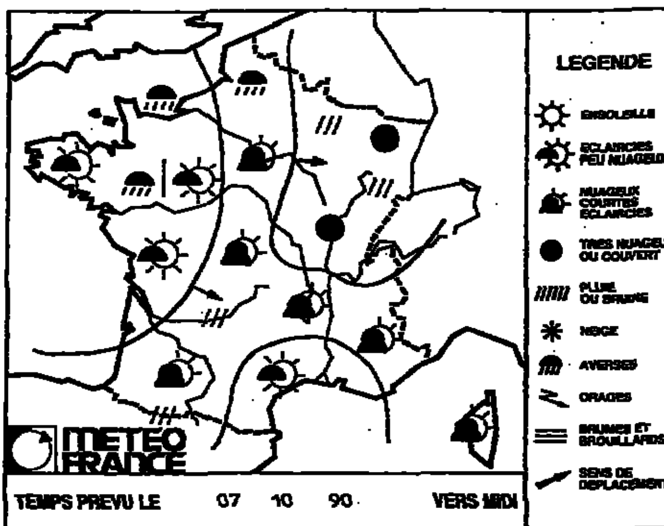
et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, prient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine de bien vouloir accepter, ici, l'expression de leurs sincères remerciements.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94

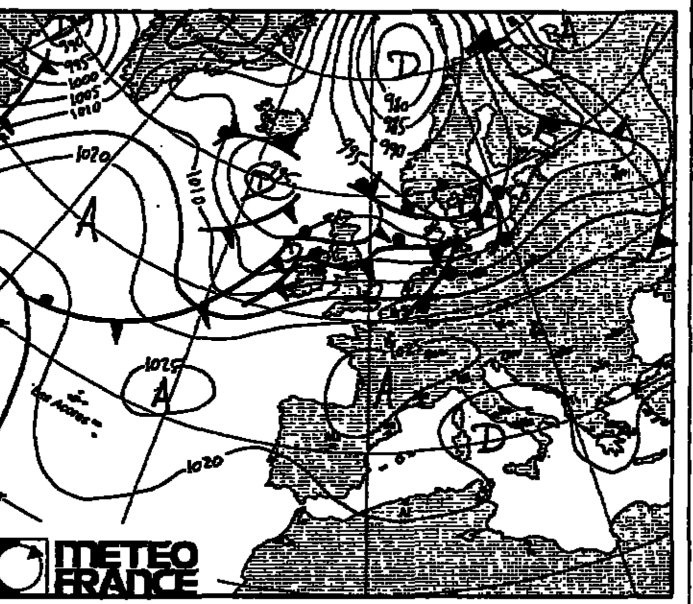
MÉTÉOROLOGIE

Prévisions pour le dimanche 7 octobre 1990

Pluies sur l'Est, averses et éclaircies sur l'Ouest



SITUATION LE 6 OCTOBRE 1990 A 0 HEURE TU



De lundi à mercredi, le mauvais temps affectera le sud-est de la France, avec des orages et de la pluie, et des vents d'est forts à très forts lundi, faiblissant ensuite. En revanche, le soleil sera généreux sur les autres régions.

Lundi 8 octobre. – Soleil au nord, orages en Méditerranée.

La Corse et la Côte d'Azur se réveilleront sous la pluie. Elle persistera toute la journée avec des orages l'après-midi et le soir.

Des Alpes à la Provence, au Languedoc et aux Pyrénées-Orientales, le ciel sera très nuageux, avec des passages pluvieux devenant plus fréquents au cours de la journée.

Les vents seront très forts d'est à nord-est et à l'est du Rhône, et forts de nord à l'ouest du Rhône.

Sur les autres régions, le Soleil sera généreux. Cependant sur le Nord et la Picardie, ainsi que sur les Pyrénées, il y aura des passages nuageux. Les Bretons, les Alsaciens et les habitants des Pays de Loire devront se méfier le matin des bancs de brouillard qui pourront être denses localement.

Les températures minimales varieront entre 4 degrés et 8 degrés sur le nord et le sud-ouest du pays, entre 9 degrés et 15 degrés dans le Sud-Est.

Les températures maximales s'étageront entre 15 degrés et 18 degrés le plus souvent, mais pourront atteindre 22 degrés sur le Sud-Est.

PRÉVISIONS POUR LE 8 OCTOBRE A 12 HEURES TU

METEO FRANCE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 5-10-90 à 6 heures TU et le 6-10-90 à 6 heures TU — le 6-10-90

FRANCE				TOURS	19	9	D	LOS ANGELES	31	17	D
AJACCIO	24	15	D	TOULOUSE	20	6	D	LUXEMBOURG	14	11	C
BIARRITZ	20	8	D	POINTE-A-PITRE	31	24	N	MADRID	23	6	D
BORDEAUX	20	8	D	**ÉTRANGER**				MARRAKECH	32	17	D
BOURGES	19	7	N					MEXICO	26	13	B
BREST	18	14	N	ALGER	25	14	D	MILAN	17	10	N
CAEN	18	13	N	AMSTERDAM	16	16	C	MONTRÉAL	17	10	A
CHERBOURG	17	14	N	ATHÈNES	27	17	D	MOSCOU	10	7	A
CLERMONT-FER.	17	6	N	BANGKOK	30	26	C	NAIROBI	28	14	D
DIJON	18	6	N	BARCELONE	23	12	D	NEW-YORK	24	14	D
GRENOBLE St M-H	18	6	D	BELGRADE	21	12	C	OSLO	10	4	D
LILLE	15	14	C	BERLIN	16	11	P	PALMA-DE-MAJ.	25	10	D
LIMOGES	16	7	D	BRUXELLES	16	14	P	PÉKIN	29	11	D
LYON	17	6	D	LE CAIRE	32	21	B	RIO-DE-JANEIRO	26	21	N
MARSEILLE-MAR.	21	10	D	COPENHAGUE	14	12	P	ROME	25	17	O
NANCY	17	11	N	DAKAR	33	26	O	SINGAPOUR	26	24	C
NANTES	19	9	D	DELHI	33	23	D	STOCKHOLM	14	10	P
NICE	23	14	D	DJERBA	29	22	N	SYDNEY	28	15	A
PARIS-MONTS.	18	11	N	GENÈVE	16	5	D	TOKYO	28	23	A
PAU	19	6	D	HONGKONG	29	26	D	TUNIS	28	18	N
PERPIGNAN	22	16	D	ISTANBUL	22	17	N	VARSOVIE	15	8	P
RENNES	20	11	B	JÉRUSALEM	32	22	D	VENISE	15	13	C
ST-ETIENNE	16	4	D	LISBONNE	28	16	D	VIENNE	14	6	C
STRASBOURG	16	10	C	LONDRES	18	15	C				

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TÉLÉVISION

Samedi 6 octobre

TF 1

20.40 Variétés : Surprise sur prise.
22.20 Magazine : Ushuaïa.
23.25 Magazine : Formule sport.
0.20 Journal et Météo.

A 2

20.40 Jeu : Les clés de Fort Boyard.
21.55 Variétés : Etoile-palace.
23.25 Journal et Météo.
23.45 Série : Rapt à Paris.

FR 3

— De 20.00 à 0.00 La SEPT —
0.00 Magazine : Fer 3, l'heure du golf.

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Wynne et Penkovsky.
22.45 Flash d'informations.

LA 5

20.40 Téléfilm : Un flic obstiné
22.20 Sport : Football.
22.25 Série : Deux flics à Miami.
23.20 Magazine : Désir.
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.30 Magazine : Sport 6.
20.35 Téléfilm : Des voix dans la nuit.
22.20 Téléfilm : Un mariage en héritage.
0.00 Six minutes d'informations.

LA SEPT

21.00 Tours du monde, tours du ciel (10).
21.55 Grafic.
22.05 Soir 3.
22.20 Théâtre : Voyage au bout de la nuit.
23.05 Dialogue.
23.55 Grafic.

Dimanche 7 octobre

TF 1

14.15 Série : Rick Hunter, inspecteur de choc.
15.05 Série : Côte Ouest.
16.00 Divertissement : Vidéo-gag.
16.20 Tiercé à Longchamp.
16.35 Dessins animés : Disney parade.
18.00 Magazine : Téléfoot.
19.00 Magazine : 7/7.
19.50 Loto sportif.
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.35 Cinéma : Un cave ■
22.25 Magazine : Ciné dimanche.
22.30 Cinéma : Une femme disparaît. ■■
0.05 Journal et Météo.
0.25 Musique.

A 2

14.55 Série : Mac Gyver.
15.45 Dimanche Martin.
16.35 Série : Allô ! Béatrice.
17.35 Documentaire : L'odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau.
18.30 Magazine : Stade 2.
19.30 Série : Maguy.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Téléfilm : Mieux vaut courir.
22.10 ▶ Magazine : Plastic.
23.00 Journal et Météo.
23.20 Documentaire : Des autos et des hommes.

FR 3

14.30 Expression directe.
14.40 Magazine : Sports 3 dimanche.
17.30 Magazine : Montagne.
18.00 Amuse 3.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.10 Série : Benny Hill.
20.40 Musique Maestro.
22.05 Magazine : Le divan.
22.20 Journal et Météo.
22.35 Cinéma : The penalty. ■■
23.45 Sport : Golf.
0.30 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

14.00 Téléfilm : Meurtre à Atlantic city.
15.35 Magazine : 24 heures.
16.30 Série : Zorro.
16.55 Snooker.
18.00 Cinéma : Defense play. ■
— En clair jusqu'à 20.40 —
19.30 Flash d'informations.
19.35 Dessins animés : Ça cartoon.
20.30 Dis Jérôme «...?».
20.35 Magazine : L'équipe du dimanche.
20.40 Cinéma I want to go home. ■■
22.20 Flash d'informations.
22.30 Magazine : L'équipe du dimanche.
0.50 Cinéma : La désobéissance. ■

LA 5

15.35 Magazine : Ciné Cinq.
15.50 Téléfilm : Implosion trois.
17.45 Série : La loi de Los Angeles.
18.45 Journal images.
18.50 Série : L'enfer du devoir.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Cinéma : Apocalypse Now. ■■
23.20 Magazine : Ciné Cinq.
23.20 Rallye des Pharaons.
23.40 Divertissement : New York
Un diamant gros comme une poubelle.

M 6

15.25 Série : Sam et Sally.
16.15 Série : Médecins de nuit.
17.10 Série : L'homme de fer.
18.00 Six minutes d'informations.
18.05 Série : Clair de lune.
18.55 Magazine : Culture pub.
19.25 Série : Les années coup de cœur.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Magazine : Sport 6.
20.35 Cinéma : Maigret voit rouge. □
22.10 Six minutes d'informations.
22.20 Capital.
22.30 Cinéma : Meurtre par décret. ■
0.20 Six minutes d'informations.

LA SEPT

14.30 Téléfilm : L'homme qui a vu l'homme qui a vu l'ours.
16.30 Documentaire : The satellite sky.
17.30 Documentaire : 26 salles de bains.
18.00 Opéra : Elektra.
19.50 Danse : Les raboteurs de Caillebotte.
20.00 Documentaire : Histoire de la bande dessinée. (5).
20.30 Cinéma : Dersou Ouzala. ■■■
22.50 Cinéma : Une affaire de femmes. ■■
0.35 Court métrage : Interruption volontaire.

مكبرة عن الاصل

La livre dans le système monétaire européen

La renonciation au grand large

Le gouvernement *britannique* a annoncé vendredi 5 octobre l'entrée de la livre sterling dans le système monétaire européen, *effective à partir de lundi 8 octobre*. Ce même jour, le taux de base britannique sera ramené de 15 % à 14 %. Le chancelier de l'Echiquier, M. John Major, a annoncé que son gouvernement proposait que la livre bénéficie d'une marge de fluctuation par rapport aux autres monnaies européennes de 6 % et d'un taux pivot de 2,95 deutschemarks, soit 9,90 francs. Le comité monétaire de la CEE devait se réunir samedi 6 octobre à Luxembourg pour discuter des modalités exactes de l'adhésion de la livre au SME.

LONDRES

de notre correspondant

Le paradoxe, depuis presque une décennie, voulait qu'un nombre croissant de Britanniques, surtout parmi les décideurs, souhaitaient l'entrée de leur pays dans le système monétaire européen (SME) et que seule la «Dame de fer» retardait l'échéance. Elle ne s'est jamais expliquée sur le fond sur ce refus prolongé. On peut cependant, au gré des confidences de ses proches, affirmer que ces inquiétants souvenirs, et plus encore cette aspiration au grand large, qui a pris désormais la figure de la nostalgie, ont joué un rôle important dans son attitude.

«On entrera le moment venu», ne cessait-elle de répéter. Ce leitmotiv finissait par faire rire jusqu'aux porte-parole gouvernementaux chargés de rappeler la ligne officielle. Cela faisait tant de temps que la *«décision de principe»* d'entrer dans le mécanisme de change du SME était prise mais que le moment n'était pas encore venu... L'un d'eux, un peu agacé par la sempiternelle question, formulée sur un mode légèrement insolent, avait eu cette réponse magnifique : *«On entrera lorsque la Dame le voudra bien.»* C'est lui qui était aux côtés du premier ministre, sur les marches du 10 Downing Street, lorsque Mme Thatcher a commenté brièvement l'événement vendredi soir, avec un sourire un peu crispé.

Ces derniers mois, tout le monde ou presque, était désormais acquis à l'idée du SME sauf... Mme Thatcher, ce qui faisait toute la différence. La City, d'abord, était quasi unanime et avait manifesté son sentiment *a contrario* en octobre dernier en s'affolant après la démission du chancelier de l'Echiquier, M. Nigel Lawson. Si le ministre des finances, favorable au SME, démissionnait, c'est que la décision était encore reportée. Les marchés avait aussitôt chuté.

Le mouvement inverse s'est produit vendredi après-midi lorsque la nouvelle a été connue à 16 heures. Il restait encore encore une heure à courir avant la clôture du week-end. Aussitôt la livre s'est envolée par rapport à toutes les devises occidentales, tandis que l'indice Footsie des cent principales valeurs grimpait de 3,5 % en une heure...

Les industriels étaient convaincus

Les industriels étaient convaincus d'avance. Leurs échanges avec les pays de la CEE l'emportent désormais sur tout le reste. La relation spéciale avec les Etats-Unis et les vestiges encore considérables du commerce impérial (Australie, Nouvelle-Zélande, Canada) comptent moins désormais que les rapports avec les onze partenaires de la Communauté, Allemagne et France en tête.

Le monde des affaires est d'autant plus satisfait que l'entrée dans le SME est accompagnée d'une baisse d'un point des taux d'intérêt. Ceux-ci étaient maintenus depuis un an à 15 % pour lutter contre l'inflation, consécutive à la surchauffe de 1988-1989. Ils étaient restés à cette hauteur dissuasive, infligeant des maux considérables aux chefs d'entreprise et à la dizaine de millions de Britanniques qui ont acheté leur maison à crédit. Les uns et les autres maudissaient Mme Thatcher, même s'ils avaient souvent voté pour les conservateurs en 1987.

En faisant passer les taux d'intérêt dès lundi 8 octobre à 14 % et en laissant entendre qu'on pourrait revenir à 13 % avant la fin de l'année, le gouvernement fait donc plaisir aussi bien aux industriels qu'aux particuliers. Il suffit de rappeler que toute personne ayant contracté un crédit hypothécaire équivalent à 400 000 F pour payer sa maison va rembourser chaque mois 210 F de moins en raison de cette seule baisse de 1 %.

La classe politique était tout autant favorable, du moins si l'on s'en tient aux déclarations publiques. Les travaillistes, convertis de relative fraîche date à l'Europe, ont pour cette dernière l'ardeur et le zèle des néophytes. M. John Smith, chancelier de l'Echiquier du cabinet fantôme, réclamait l'entrée *«immédiate»* dans le SME. Il ne pouvait qu'approuver la décision du gouvernement, de même que le leader du parti, M. Neil Kinnock. L'un et l'autre crient cependant bien haut à la manœuvre politique. Cette annonce-surprise leur a volé en effet la vedette au dernier jour de leur congrès et permet à Mme Thatcher d'escompter une ovation encore plus longue que les années précédentes lors du congrès conservateur qui s'ouvre le mardi 9 octobre à Bournemouth. Le timing est parfait... pour gêner l'adversaire et reprendre l'initiative politique.

Au sein du gouvernement, un sondage aurait sans doute montré que l'immense majorité du cabinet était favorable, depuis des mois sinon des années, à cette mesure. Mais chacun se taisait de peur d'indisposer Mme Thatcher, qui n'a pas l'habitude de travailler collectivement.

L'appartenance au SME, symbole de l'adhésion à l'Europe, est d'ailleurs à l'origine de la plupart des grands remous internes au Parti conservateur de ces dernières années. M. Nigel Lawson a démissionné avec éclat en octobre dernier parce qu'il en avait assez de dire au premier ministre qu'il ne fallait plus attendre. Il résidait au 11 Downing Street, comme tous les chanceliers. Un passage direct relie cet appartement de fonction à celui du premier ministre. Mais, dans son minuscule bureau, situé plus stratégiquement au 10, Sir Alan Walters, un distingué professeur d'économie aux tempes grisonnantes, adversaire acharné du SME et conseiller favori de Mme Thatcher, avait apparemment plus de poids que le chancelier. Excédé, M. Lawson avait claqué la porte.

Mme Thatcher avait perdu d'un coup son chancelier et son conseiller, puisque Sir Alan, avec une certaine élégance nonchalante, démissionnait à son tour ce même jeudi 26 octobre 1989 qui fut, à bien des égards, une journée des dupes. Elle avait bradé quelques mois plus tôt l'amitié de Sir Geoffrey Howe en le faisant passer des affaires étrangères au poste, essentiellement honorifique, de vice-premier ministre. Sir Geoffrey lui répétait quasiment tous les jours de sa voix suave qu'elle avait tort et qu'il fallait entrer dans le SME. Il avait fini par agacer. Mais à la différence de M. Lawson, il n'a pas claqué la porte. On l'a mis dans un placard doré.

A reculons et à contrecœur

On mesure à ces péripéties à quel point il en a coûté à Mme Thatcher pour faire ce pas décisif. Elle a sacrifié sur l'autel de la nostalgie un secrétaire au Foreign Office, un chancelier et, par ricochet, son conseiller préféré. Ce dernier est d'ailleurs, à la différence des autres, toujours son *«ami»*.

Mme Thatcher entre donc à reculons et à contrecœur dans cette Europe abhorrée. Mais elle le fait pour une bonne raison : il en va de sa survie politique. Elle aurait en effet le risque de perdre les prochaines élections avec une inflation, qui dépasse désormais 10 % et des taux d'intérêt punitifs maintenus à 15 %. La récession économique était déjà au rendez-vous. La «stagflation», le «mal anglais» des années 70, était revenue.

Mme Thatcher semble tabler désormais sur des élections anticipées, lorsque se produira l'amélioration attendue de l'économie. Cette embellie pourrait avoir lieu au printemps (avec un effet «Golfe» éventuel) ou à l'automne prochain. Une inflation en dessous de la barre des 10 %, et des sondages donnant aux conservateurs une chance raisonnable seraient suffisants. On en est encore loin, mais cette perspective n'est plus aussi irréaliste qu'il y a seulement vingt-quatre heures. Tel est le but et l'unique grand dessein. Cela méritait sans doute la renonciation au grand large.

DOMINIQUE DHOMBRES

Une entrée tardive et cavalière

«NOUS adhérerons au SME lorsque le moment sera venu.» Cette phrase, entendue pendant une décennie sur les marchés des changes, et plus souvent depuis que Mme Thatcher l'a prononcée au sommet de Madrid en juin 1989, appartient désormais au passé. Le moment est enfin venu, aux yeux des dirigeants britanniques, d'autoriser la livre à participer au mécanisme de changes du SME. Une décision qui signifie que la livre sera très étroitement liée aux autres monnaies de la Communauté, donc que l'économie britannique se raprochera du continent. Jusqu'à présent, la Grande-Bretagne avait seulement accepté que la livre soit incluse dans le calcul du cours de l'écu, l'unité de compte reposant sur un panier de monnaies européennes.

Tout laisse à penser que le système monétaire européen va de mieux en mieux. Le dernier réaménagement d'importance des parités date de janvier 1987 – ce qui constitue la période de stabilité la plus longue depuis la création du système. Aujourd'hui, seuls la Grèce et le Portugal, dont les monnaies sont prises en compte dans le panier de l'écu, ne participent pas au mécanisme de change de la Communauté européenne. Leurs performances économiques, encore très éloignées du «peloton» de la CEE, les empêchent pour le moment d'adhérer à un système aussi contraignant. A l'échelon mondial, l'entrée de la livre, l'une des principales monnaie d'échange et de réserve, dans le SME réduit la part des monnaies qui, comme le dollar, le yen ou le franc suisse, fluctuent librement depuis le milieu des années 70 et l'abandon du système de taux de change fixes. Au moment où, dans les remous de la crise du Golfe, certains gouvernements recherchent une plus grande discipline internationale sur les marchés financiers, la décision britannique n'est pas sans importance.

Que signifie donc pour la Grande-Bretagne l'entrée dans le SME ? Se contraindre à limiter très fortement les fluctuations de sa monnaie face à celles des partenaires européens et, pour parvenir à ce but, rapprocher sa politique économique des autres pays. Concrètement, il s'agit de ramener le taux d'inflation et le loyer de l'argent de la Grande-Bretagne, actuellement très élevés, dans la moyenne européenne, comme l'avait fait la France il y a quelques années.

«Point d'ancrage»

Dans un premier temps, la livre sterling devrait être autorisée à fluctuer de 6 % de part et d'autre des taux-pivots fixés avec les différentes devises. Le Trésor britannique a fait savoir que ce taux-pivot devrait être de 2,95 deutschemarks et donc, compte tenu de la parité entre les monnaies allemande et française, de 9,90 francs. Une annonce un brin cavalière puisque officiellement, c'est le comité monétaire, composé des directeurs du Trésor et gouverneurs des banques centrales, qui devait décider de ce taux lors de sa réunion du samedi 6 octobre. Le taux-pivot est celui qui détermine la valeur d'une monnaie par rapport à l'écu et à toutes les autres monnaies du système. Il sert de «point d'ancrage», de part et d'autre duquel la livre pourra évoluer, soit entre 9,30 francs et 10,50 francs environ. Rappelons que, depuis 1985, le cours de la livre à Paris a fluctué entre 9 francs et 12 francs environ (soit 30 % de variation).

Malgré les succès certains du SME ces dernières années, l'entrée récente de la peseta dans le système a prouvé qu'une certaine fragilité persiste. En effet, les taux d'intérêt attrayants dont est assortie la monnaie espagnole l'ont propulsée, dès son entrée dans le système, à la tête de toutes les monnaies. A tel point que les gouverneurs des banques centrale française ou allemande ont dû intervenir régulièrement pendant de longs mois pour l'empêcher de «crever le plafond». Qu'en sera-t-il pour une livre également assortie de taux d'interêt élevés, qui pèse plus lourd dans le système que la peseta ? Comme le faisait remarquer un cambiste, le président de la Bundesbank ne verra certainement pas d'un bon œil les capitaux affluer à Londres, et son institut contraint de dépenser ses réserves, ainsi que les règles communautaires l'y oblige.

A coup sûr, en adhérant au SME la semaine où l'Allemagne se réunifiait, Londres a voulu envoyer un signal à Bonn, ou plutôt à Berlin, lui signifiant que l'Europe monétaire ne devait pas être entièrement dominée par la puissance germanique. En rapprochant sa politique économique de celle de ses partenaires, la Grande-Bretagne devra prouver sa volonté de participer pleinement à un système monétaire régional dans lequel certains Etats sont plus puissants qu'elle. En retour, les autres pays de la Communauté seront davantage contraints de prendre en compte ses vues sur la poursuite de l'union économique et monétaire. Or la Grande-Bretagne clame depuis longtemps son refus de l'adoption d'une monnaie unique, telle que la conçoit le rapport Delors. Une monnaie unique qui supprimerait de fait l'existence du SME, puisqu'elle serait créée à partir de taux de change irrémédiablement fixes. Si Londres parvient à faire prévaloir ses options, l'existence du SME pourrait se poursuivre longtemps.

F. L.

«Il faut un accord sur les finalités de l'union économique et monétaire»

nous déclare M. Bérégovoy

A la veille de l'entrée de la devise anglaise dans le système monétaire européen, M. Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances commente pour le Monde *les conséquences de cette décision.*

«Que représente pour la France l'adhésion de la livre sterling au SME ?

– C'est une bonne nouvelle. M. Major me l'avait annoncée et je constate avec plaisir qu'il a entraîné la conviction de Mme Thatcher. Cela offre à la Communauté des Douze la possibilité d'aller de l'avant dans la voie de l'union économique et monétaire. C'est aussi une éclaircie dans le paysage financier international assombri par la crainte de l'inflation. En effet, la stabilité des taux de change est un élément important pour éviter la double menace de l'inflation et de la récession qui pèse sur l'économie mondiale.

– En quoi cette décision modifie-t-elle la préparation de la conférence intergouvernementale sur l'union économique et monétaire qui doit se tenir en décembre ?

– La Grande-Bretagne avait déjà annoncé qu'elle participerait à cette conférence. Les choses se présentent donc mieux puisque le passage à la deuxième étape du plan Delors exige que toutes les monnaies soient présentes dans le mécanisme de change du SME. Evidemment, toutes les difficultés ne sont pas surmontées. Il va falloir se mettre d'accord sur les finalités de l'union économique et monétaire. Cela dit, l'évolution de la position britannique marque un moment important.

– Quel sera l'effet de cette adhésion sur les taux d'intérêt français ?

– La baisse des taux d'intérêt britanniques est positive sur le plan financier. On évite ainsi l'escalade que je redoute depuis plusieurs semaines. Il y a même aujourd'hui une désescalade. Cette diminution des taux britanniques éclaircit l'horizon et nous en profiterons pour agir le moment venu. Pour les entreprises françaises, l'avenir devient plus lisible. La livre a évolué de manière parfois brutale au cours des quatre dernières années. La livre sera désormais soumise à la discipline communautaire et nous pouvons espérer une baisse de l'inflation en Grande-Bretagne. En outre, la baisse des taux favorise l'activité. La chute de la croissance en Grande-Bretagne était très nette, et tous les pays en ont supporté les effets. L'économie européenne va y gagner, la France aussi.

– Comment l'Europe pourra-t-elle contrôler la politique anti-inflationniste de Mme Thatcher ?

– A partir du moment où la Grande-Bretagne accepte la discipline monétaire européenne, le pas essentiel est franchi. Comme vous le savez déjà, au sein du SME, nous procédons à un exercice de surveillance des indicateurs dans tous les pays de la Communauté.

– Ne redoutez-vous pas que, à l'instar de la lire et de la peseta il y a quelques mois, la livre ne devienne une fausse monnaie «forte» du SME, en raison des taux d'intérêt attrayants dont elle est assortie ?

– En ce jour où l'Europe monétaire progresse, je me réjouis des aspects positifs de cette décision. Il sera toujours temps de se préoccuper, s'il y en a, des inconvénients que vous évoquez. Une monnaie forte ne peut pas reposer seulement sur des taux d'intérêt élevés.»

Propos recueillis par
FRANÇOISE LAZARE

Prudence à Bruxelles et satisfaction dans les capitales européennes

Toutes les réactions officielles des pays membres de la Communauté sont très positives. Les commentaires les plus réservés viennent finalement de Bruxelles.

● **A la Commission européenne** : M. Jacques Delors a estimé vendredi que l'entrée de la livre dans le système monétaire européen (SME) était *«une bonne décision pour l'économie britannique»* mais qu'il fallait être *«prudent»* pour apprécier son effet sur l'union monétaire européenne (UEM). S' *«il convient de se réjouir après des années d'incertitude et d'attente, seul l'avenir dira»* si cette décision montre que Londres se rallie aux objectifs de l'UEM ou si c'est *«une mesure qui tiendrait lieu de prétexte pour retarder l'évolution»*, a déclaré le président de la Commission européenne dans un entretien téléphonique avec l'AFP.

● **En Allemagne** : le président de la Bundesbank, M. Karl-Otto Poehl, s'est *«félicité»*, vendredi 6 octobre, de la décision du gouvernement britannique. *«Il s'agit d'un pas important dans le cadre de la première étape de l'union économique et monétaire en Europe»*, a-t-il déclaré dans un communiqué. Dans un récent rapport, la Bundesbank avait souligné l'importance d'une participation de toutes les monnaies nationales, à conditions égales, au mécanisme de change européen, pour parvenir à réaliser la première étape de l'UEM, qui a débuté le 1er juillet. Même si cette adhésion au SME ne garantit pas la stabilité des prix, la «Buba» estime toutefois qu'elle peut y contribuer, l'objectif étant de parvenir à une plus grande convergence entre les Etats membres, notamment en ce qui concerne les taux d'inflation – domaine dans lequel la Grande-Bretagne fait figure de mauvais élève – ainsi que le niveau des déficits budgétaires.

● **En Espagne** : le gouvernement s'attribue une partie de la décision de Londres. La demande du ministre espagnol de l'économie, M. Carlos Solchaga, de reporter au 1er janvier 1994 la seconde phase de l'union économique et monétaire, a permis de rallier Mme Thatcher, a indiqué un porte-parole de la Banque d'Espagne. Cette demande avait précisément cet objectif de rassurer Londres hostile à l'UEM.

● **Au Danemark** : le ministre danois de l'économie, M. Niels Helveg Petersen (radical), a déclaré vendredi : *«C'est une très bonne décision qui nous réjouit et que nous attendions et espérions depuis des années.»* Le ministre danois a estimé par ailleurs que *«l'entrée de la livre incitera les pays nordiques, notamment la Norvège et la Suède, à rattacher leur monnaie à la couronne danoise et par conséquent au SME, leur assurant ainsi une plus grande stabilité»*.

● **En Belgique** : l'entrée de la livre sterling est *«positive»* pour la stabilité monétaire et pour le projet d'union économique et monétaire (UEM) des Douze, a estimé vendredi le ministre belge des finances, M. Philippe Maystadt.

● **En Italie** : le président de la commission des finances de la Chambre des députés, M. Franco Piro, a souligné qu' *«après la réunification allemande, les courants les plus hostiles, en Grande-Bretagne, à la culture européiste ont admis que le SME est la seule voie possible, et cela laisse bien augurer de l'avenir de la politique communautaire»*.

● **Aux Pays-Bas** : le premier ministre, M. Rudd Lubbers, a estimé vendredi soir que l'entrée de la livre constituait un événement *«heureux»* mais aussi une *«contribution importante»* dans la lutte contre l'inflation en Grande-Bretagne.

Dans la presse britannique

Un moment «bien choisi»

Les quotidiens britanniques *Financial Times* et *The Independent* consacraient leurs premières pages du samedi 6 octobre à l'entrée de la livre dans le système monétaire européen. Sous le titre «Le moment est bien choisi», l'éditorial du *Financial Times* souligne les avantages mais aussi les conséquences de cette décision : *«Elle garantit à la Grande Bretagne une bonne audience à la conférence intergouvernementale de la CEE sur l'union économique et monétaire prévue en décembre. Mais elle promet une imminente et probablement longue pression sur les secteurs de l'économie exposés à la compétition internationale.»*

Le journal aux pages saumon cite les propos du gouverneur de la Banque d'Angleterre selon lesquels, *«à partir d'aujourd'hui, les compagnies ne pourront plus invoquer l'excuse d'une anticipation d'un taux de change moins élevé pour justifier leur incapacité à maîtriser leurs coûts»*, en particulier les salaires. Dans son commentaire titré «Le début du début», Samuel Brittan souligne que le rattachement de la livre est *«la plus grande secousse connue par le SME depuis sa création en 1979»*. *«Ce ne sera pas une promenade de tout repos,* poursuit-il. *Il y aura des périodes pendant lesquelles les taux d'intérêt devront être supérieurs à ce que souhaiterait le gouvernement pour des raisons internes.»* Il rappelle qu'il a fallu *«plusieurs années à la France et plusieurs réalignements avant que l'industrie française et les syndicats commencent à prendre leurs décisions sans anticipation de dévaluation. Le Royaume-Uni,* précise-t-il, *n'a pas ce temps.»* D'un point de vue économique, estime *The Independent*, l'entrée dans le SME était *«inévitable depuis plusieurs mois»*. Le moment est bien choisi car les derniers indicateurs parus semblaient dire que la Grande-Bretagne allait entrer en récession. La baisse des taux qu'autorise la protection du SME va éviter à la croissance de plonger *«inutilement»* trop fort. Cela étant, l'essentiel était pour la Grande-Bretagne de ne pas aborder l'avenir avec un outil monétaire *«inférieur»* à ceux de l'Allemagne, de la France ou de l'Italie. Le gain est politique, écrit le journal, et pas seulement pour les conservateurs face à leur adversaire travailliste. Les années 90 pourraient voir, quelle que soit la couleur du gouvernement, une *«renaissance»* du rôle politique de la Grande-Bretagne au sein de l'Europe.

REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 1er AU 5 OCTOBRE

PARIS

Eclaircie trompeuse

INDICE CAC 40

+4 %

Deux mois après le début de la crise du Golfe, le marché a connu une petite reprise (+ 4 %). Cette éclaircie fugitive intervient après quatre semaines consécutives de baisse. Une embellie analogue voici un mois avait déjà stoppé momentanément la première série de perturbations. Ce bilan positif est largement dû à la reprise technique des deux premières journées, qui masquent la faiblesse des séances suivantes. En clôturant vendredi à 1551,93, l'indice CAC 40 reste 22,4 % en dessous de son niveau du début de l'année, dont 20,8 % depuis le début du mois d'août. Le baromètre de la place parisienne est tout de même encore très bas, se situant à son niveau du 29 décembre 1988.

Schématiquement la semaine se divise en deux : une reprise lundi et mardi, mise à mal ensuite. Les premiers jours, sans retrouver la confiance, les boursiers se remettaient presque à espérer. Et pour cause, les premières bonnes nouvelles arrivaient enfin après un été désespérant. En provenance des Etats-Unis elles concernaient tant la situation économique de ce pays que le conflit au Proche Orient. Le 30 septembre, à la satisfaction générale, les représentants du Congrès sont parvenus à un compromis permettant, grâce à une réduction des dépenses et un relèvement des impôts, de réduire de 500 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années le déficit budgétaire américain. Cette annonce fit l'effet d'une bombe sur les marchés mondiaux, Tokyo s'offrant même une hausse record mardi (+13,2 %). D'un coup l'espoir d'une détente du loyer de l'argent outre-Atlantique redevenait d'actualité. A cela s'ajoutaient les propos modérés du président américain envers l'Irak, le 1er octobre à la tribune de l'ONU et une certaine détente des prix pétroliers. A New-York et à Londres, le prix du baril était en forte baisse, revenant à 35,75 dollars comparé à un pic au-dessus des 40 dollars la semaine précédente.

Rue Vivienne, l'indice CAC 40 progressait au cours des deux premières séances respectivement de 3,29 % et 2,09 %. Mercredi et jeudi, le marché redevenait hésitant (– 0,38 % et – 0,94 %) malgré les propos encourageants de M. Alan Greenspan. Le président de la Réserve fédérale a laissé en effet entrevoir une baisse des taux d'intérêt en cas d'adoption du compromis budgétaire qualifié par lui de *« crédible »*. Cependant, le rejet de ce projet par la Chambre des représentants, jeudi soir, ajoutait à la nervosité des intervenants, déjà anxieux avant l'annonce des statistiques du chômage américain.

Cet indicateur pour septembre (5,7 %), le plus mauvais depuis deux ans et demi, contribuait au mouvement de baisse vendredi (–1,8 % en séance) et relançait le débat sur l'imminence d'une récession. Toutefois, la réaction modérée de Wall Street effaçait quasiment les pertes (– 0,05 %).

La publication de résultats semestriels décevants a continué de peser sur le moral et sur l'activité, contribuant à l'apathie générale. Ainsi, la hausse des bénéfices de Peugeot (+8,8 %) annoncée peu avant l'ouverture du Mondial de l'automobile, a été mal accueillie... les analystes s'inquiétant cette fois de la réduction de la marge opérationnelle et de la conjoncture.

La disparition d'un des plus vieux boursiers

Le secteur bancaire a également souffert après le recul des résultats de la Société générale. Cet effet n'a pas été compensé par la progression de ceux du Crédit lyonnais. Tranchant dans ce marché attentiste, Suez est l'une des rares valeurs animant la cote par des échanges soutenus. Selon des experts financiers, il s'agit d'arbitrages classiques, tandis que d'autres expliquent cette fébrilité par le désengagement de Cerus dans la Société générale de Belgique. Certains, plus rares, se prennent à parler de risques d'OPA, vu la faiblesse du titre (266 francs). Au moment de sa privatisation voici trois ans, l'action était proposée à 317 francs. Lors de sa première cotation le 9 novembre, elle tombait à 261 francs.

C'est un palais Brongniart endeuillé qui a fermé ses portes vendredi avec la disparition d'un de ses plus anciens habitués, Roger Wormser à l'âge de quatre-vingt-quinze ans *(lire page 16)*. Entré rue Vivienne en 1921, il arpentait depuis sans relâche les allées, gérant la fortune de quelques grands de l'avant-guerre, travaillant pour des banques, puis comme remisier à la charge Soulié-Tellier. Il était l'un des derniers boursiers à avoir vécu le krach de 1929, dont il n'aimait toutefois pas parler. Surnommé « Monsieur le Gouverneur » en raison de son homonymie avec l'ancien gouverneur de la Banque de France, cet intime de l'Elysée sous Alexandre Millerand et ce familier d'Edouard Herriot, sous la Troisième République était avant tout modeste et effacé. Assidu à la Bourse jusqu'à ces derniers mois, il y promenait sa frêle silhouette appuyée sur une canne, toujours à l'affût de la moindre information, griffonnant de temps à autre un cours sur de minuscules fiches. *« Alors, qu'est-ce que vous pensez de tout ça ? »* demandait-il d'un air soucieux ou malicieux, au hasard de ses rencontres, à ses connaissances du palais. La crise d'octobre 1987 l'avait beaucoup troublé. *« J'espère que ça va remonter rapidement, car, vous savez, je suis pressé, je n'ai plus beaucoup de temps »*, confiait-il en plein cœur de la tourmente, s'excusant de son exigence dans la phrase suivante. Il avait alors quatre-vingt-douze ans. Son vœu a été exaucé. L'avait-il reformulé en août dernier au moment des événements du Golfe ?

DOMINIQUE GALLOIS

Valeurs diverses

	5-10-90	Diff.
Accor	690	inch.
Air liquide	610	+ 15
Arjomari	1 652	+ 42
Bic	609	+ 28
Bis	353	+ 16
CGIP	832	+ 3
Club Méditer.	392	– 2,10
Essilor	257	– 5
Euro-Disney	81,20	+ 5,10
Europe 1	945	+ 24
Eurotunnel	43,50	+ 6,20
Groupe Cité	621	+ 6
Hachette	174	– 3
Havas	460	+ 23
Marine Wendel	290	+ 14
Navigation mixte	1 321	+ 13
Nord-Est	134,50	– 2
L'Oréal	463	+ 25
Saint-Gobain	357,50	+ 18,50
Sanofi	712	– 15
Saulnes Châtillon	233	+ 3
Skis Rossignol	858	– 22

Alimentation

	5-10-90	Diff.
Béghin-Say	756	+ 14
Bongrain	2 775	+ 395
BSN	742	+ 21
Carrefour	3 319	+ 144
Casino	118	– 1
Euromarché	3 174	+ 124
Guyenne-Gasc.	901	+ 46
LVMH	3 373	+ 232
Occid. (Gle)	580	+ 5
Olipar	295	+ 10
Pern.-Ricard	959	– 36
Promodès	1 870	+ 11
Saint-Louis	1 197	– 77
Source Perrier	1 061	– 29
Nestlé	297	+ 13,50

Matériel électrique

	5-10-90	Diff.
CGE	525	+ 48
CSEE (ex-Signaux)	207,50	– 11,50
Générale des eaux	2 115	+ 111
Intertechnique (1)	1 030	+ 64
Legrand	3 310	+ 120
Lyon. des eaux	459	+ 12
Matra	219	+ 15
Merlin-Gerin	449,20	– 9,30
Moulinex	80	+ 4,40
Labinal	731	– 59
Radiotechnique	390	+ 34
SEB	1 025	+ 5
Sextant-Avionique	582	+ 49
Thomson-CSF	97,50	– 1,50
IBM	544	+ 2
ITT (1)	235	– 2,70
Schlumberger (2)	309	– 7,50
Siemens	1 800	+ 77

(1) Coupon de 1,80 F.
(2) Coupon de 1,60 F.

Métallurgie construction mécanique

	5-10-90	Diff.
Alspi	342	+ 12
Dassault aviation	457	+ 17
De Dietrich	1 305	+ 37
Facom	1 217	– 28
Fives-Lille	225	+ 7
Penhoet	455	–
Peugeot SA	499	– 19
Sagem	1 428	+ 20
Strafor	960	+ 10
Valeo	292	– 4,50
Vallourec	251,70	– 4,30

Bâtiment, travaux publics

	5-10-90	Diff.
Auxil. d'entr.	830	+ 43
Bouygues	391,50	+ 21,50
Ciments franç.	1 030	– 10
Dumez	610	+ 25
GTM (1)	1 347,20	+ 21,95
Immob. Phénix	97	+ 6,60
J. Lefebvre	625	+ 5
Lafarge C.	345,40	+ 16,40
Poliet et Chaus.	427	+ 27
SGE-SB	170,20	+ 9,70

(1) Divisée par 4.

Pétroles

	5-10-90	Diff.
BP-France	109	– 6,50
ELF-Aquitaine	638	– 21
Esso	659	+ 14
Primagaz	585	– 16
Raffin. Fra.	301,50	–
Sogerap	408,50	– 7
Total	678	– 19
Exxon	256	– 3
Petrofina	1 658	+ 38
Royal Dutch	405	+ 3,50

Mines, caoutchouc

	5-10-90	Diff.
Géophysique	1 127	– 23
Imétal	224	+ 6
Michelin	59,40	– 0,40
Métaleurop	87,30	+ 2,10
RTZ	41,55	+ 1,35
ZCI	1,80	– 0,15

Produits chimiques

	5-10-90	Diff.
Inst. Mérieux	3 060	+ 110
Labo. Bell	2 540	+ 170
Roussel-Uclaf	1 610	– 91
Synthélabo	543	+ 57
BASF	680	+ 48
Bayer	696	+ 28
Hoechst	680	+ 44
Imp. Chemic (1)	83	+ 4,05
Norsk Hydro	187,20	– 4,90

(1) Coupon de 2,05 F.

Banques, assurances

	5-10-90	Diff.
AGF	817	– 76
Bail Equipment	185	+ 15
Bancaire (Cie)	355	+ 20
Cetelem	364	+ 27
CCF	145	– 5,10
CFF	848	– 32
CFI	342	– 17
Chargeurs	731	– 19
CPR	335 60	+ 0,60
Eurafrance	1 331	– 26
GAN	1 760	+ 77
Hénin (La)	510	– 6
Locafrance	401,60	– 5,50
Locindus	601	– 9
Midi	842	+ 7
Midland Bank	90	– 3
OFP	1 350	+ 10
Paribas	424	– 15,90
Prétabail	937	+ 9
Schneider	614	– 12
Société générale	343	– 40,60
Suez (Cie fin.)	261,40	– 11,40
UAP	460	+ 5
UCB	142	– 1,20

Filatures, textiles magasins

	5-10-90	Diff.
Agache (Fin.)	850	– 72
BHV	600	+ 60
CFAO	397,10	+ 35,10
Damart	2 250	+ 120
DMC	353,50	+ 2,50
Gal. Lafayette	1 580	– 70
Nouvelles Galeries	564	+ 29
Printemps	491	+ 19,90
La Redoute	2 751	+ 41
SCOA	16	+ 1,10

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 28-9-90	Cours 5-10-90
Or fin (kilo en barre)	66 900	65 600
– (kilo en lingot)	66 650	65 900
Pièce française (20 fr.)	418	404
• Pièce française (10 fr.)	395	434
Pièce suisse (20 fr.)	467	459
Pièce latine (20 fr.)	400	384
• Pièce tunisienne (20 fr.)	392	380
Souverain	504	495
• Souverain Elisabeth II	520	520
• Demi-souverain	390	395
Pièce de 20 dollars	2 360	2 250
– 10 dollars	1 330	1 222,50
• – 5 dollars	875	875
– 50 pesos	2 610	2 480
• – 20 marks	525	512
– 10 florins	413	396
• – 5 roubles	292	292

• Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Elf-Aquitaine	901 137	590 717 583
CGE	1 053 398	537 601 003
Suez (Co. de)	1 714 975	478 317 807
Eaux (G. des)	216 662	448 793 705
Peugeot S.A.	583 215	308 837 646
Air Liquide	489 680	298 343 863
Laf. Coppée	841 927	286 831 867
BSN	376 868	283 657 743
Saint-Gobain	612 482	220 583 464
Eurot. SA-PLC	4 568 610	190 370 096
Total (fse pétr.)	270 096	186 031 936
Carrefour	56 787	185 800 181
LVMH M. H.	55 304	182 071 946
Oréal (L')	360 955	169 140 788

(*) Du vendredi 28 septembre au jeudi 4 octobre 1990 inclus.

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
CCMC	+ 35,2	Cerus	– 11,1
Sodexho	+ 18,4	Labinal	– 10,2
Sommer-Allibert	+ 15,4	Société Générale	– 7,8
Eurotunnel	+ 14,3	Eurafrance	– 7,6
Bongrain	+ 13,7	BNP CI	– 7,1
Rhône-Poul. CIP	+ 13,0	AGF	– 6,8
BHV	+ 12,1	Rémy et Ass.	– 6,7
Lab. R.-Bellon	+ 11,9	Gal. Lafayette	– 5,9
Nordon et Cie	+ 11,8	Rous-Uclaf Ord.	– 5,9
Avenir H.M.	+ 11,4	Hutchinson	– 5,7
C.G.E.	+ 10,5	BP France	– 5,4
Sextant Avion.	+ 10,4	Bafip	– 5,1
Synthelabo	+ 9,9	Min. Pru. Sal.	– 4,9
Bail Equipement	+ 8,8	Pechelbronn	– 4,8

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 5 novembre 1990
Nombre de contrats : 46 369.

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 90	Mars 91	Juin 91	Sept. 90
Premier	–	–	–	–
+ haut	96,90	96,78	96,74	–
+ bas	96,58	96,52	96,46	–
Dernier	96,76	96,68	96,64	–
Compensation	96,76	96,68	96,64	96

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	1er oct.	2 oct.	3 oct.	4 oct.	5 oct.
RM	1 517 460	2 429 987	1 541 254	1 452 422	–
Comptant R. et obl.	13 964 036	7 104 159	7 538 501	5 626 318	–
Actions	129 517	117 402	66 170	69 219	–
Total	15 611 013	9 651 548	9 145 925	7 147 959	
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 29 décembre 1989)					
Françaises	72,9	74,5	74,3	73,2	–
Etrangères	79,5	81,2	80 9	80,4	–
SOCIÉTÉ DES BOURSES FRANÇAISES (base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	415,9	431,7	426,1	425 6	421
(base 1000, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	1 540,81	1 572,94	1 567,48	1 552,74	1 551,93

NEW-YORK

Hausse factice

INDICE DOW JONES

+2,4 %

Au-delà du lancinant problème que pose la crise du Golfe à l'économie américaine déjà mal en point, les difficiles tractations à propos du colossal déficit budgétaire fédéral ont empoisonné l'atmosphère à Wall Street depuis de nombreux mois. Dans ce contexte, l'annonce d'un accord, même conclu *in extremis* à la veille de la date butoir du 1er octobre, même en mécontentant tout le monde sans satisfaire vraiment personne, avait au moins le mérite d'exister. A tel point que les autorités du Fed faisaient aussitôt savoir que ce plan «credible» les incitait enfin à désserrer la vis du crédit *via* une détente des taux d'intérêt. Il n'en fallait pas plus pour que Wall Street s'offre une poussée de hausse au lendemain de l'annonce du compromis budgétaire. Mais, les jours suivants, les tirs de barrage ouverts par certains parlementaires, notamment parmi les rangs des républicains qui trouvent la note salée pour leur électorat, ont incité les boursiers à revoir leur jugement initial. D'autant que, sur les marchés pétroliers, le prix du baril joue toujours à cache-cache avec M. Saddam Hussein.

C'est à la lumière de ces éclairages contraires qu'il faut interpréter les 2,4 % de de hausse du New York Stock Exchange. En gagnant 58,16 points sur l'ensemble de la semaine pour se situer à 2 510,64 points, le Dow Jones bénéficie encore de l'effet d'annonce. Mais le coup de froid intervenu vendredi sur les marchés boursiers après que la Chambre des représentants ait refusé d'entériner le «budget Bush-Congrès» a valeur d'avertissement. La crise économique risque de déboucher sur une grave crise politique. Le crédit de M. George Bush est en jeu. Celui de la monnaie américaine aussi.

SERGE MARTI

	Cours 28 sept.	Cours 5 oct.
Alcoa	62 3/4	62
ATT	31	31 3/4
Boeing	41 5/8	43 5/8
Chase Man. Bank	11 3/4	12 7/8
Du Pont de Nemours	34	33 1/4
Eastman Kodak	38 1/2	38 1/4
Exxon	49	49 7/8
Ford	30 7/8	32 3/4
General Electric	54 1/2	54 1/4
General Motors	36 1/2	37 1/8
Goodyear	17	17 1/8
IBM	106 7/8	108 1/4
ITT	45 1/8	45 1/4
Mobil Oil	62 7/8	61 1/8
Pfizer	70 5/8	74 1/4
Schlumberger	60 7/8	61 1/4
Texaco	61 1/4	60 1/2
UAL Corp. (ex-Allegis)	99 3/8	103 1/8
Union Carbide	15	14 3/4
USX	30 1/4	32 1/2
Westinghouse	29 3/4	29 1/4
Xerox Corp.	34 1/4	34 3/4

TOKYO

Extrême volatilité

INDICE NIKKEI

+8,8 %

Rarement, l'indice Nikkei aura autant joué au yoyo que cette semaine. Avec une hausse de 8,8 % en cinq séances, les cours à Kabuto-cho restent d'un extrême volatilité.

Au « plancher » lundi, l'indice Nikkei s'est brutalement envolé le lendemain (+13,2 %), regagnant 2 676 points : un progression *« historique »* en une journée sous l'effet des mesures de soutien des cours annoncées la veille par le ministre des finances, M. Hashimoto. L'effet de cette *« piqûre »* a cependant semblé de courte durée, puisque sans élément extérieur déterminant, les cours reprenaient ce qui semblait leur cours naturel à la baisse. Le redressement de fin de semaine a été encouragé par le recul du dollar par rapport au yen et l'attente d'un projet d'assouplissement de la politique monétaire américaine, finalement repoussé par la chambre des représentants. Cette nouvelle connue peu avant avant la clôture vendredi a fait retomber la tendance.

La médication administrée par le ministère des finances se fera-t-elle encore sentir la semaine prochaine ? De la tenue de l'indice Nikkei dépend aussi la confiance que les opérateurs accorderont à l'avenir aux interventions des autorités. La baisse demeure la tendance de fond d'un marché déprimé et toujours fragile : pour la seconde fois en moins d'un mois, les quatre grandes maisons de titres ont annoncé des prévisions de résultats en baisse pour la premier semestre.

Indices du 5 octobre : Nikkei : 22827,65 (contre 20983,50), Topix : 1680,67 (contre 1570,95).

PHILIPPE PONS

	Cours 28 sept.	Cours 5 oct.
Akai	455	530
Bridgestone	998	1 140
Canon	1 360	1 520
Fuji Bank	1 640	1 740
Honda Motors	1 300	1 410
Matsushita Electric	1 650	1 870
Mitsubishi Heavy	637	710
Sony Corp.	5 600	6 950
Toyota Motors	1 800	1 940

FRANCFORT

Redressement pour l'unité allemande + 4,2 %

La Bourse de Francfort, qui avait touché le fonds à la fin du mois de septembre, en enregistrant à trois reprises ses plus bas niveaux depuis le début de l'année, s'est ressaisie cette semaine. L'indicateur instantané DAX a gagné 4,2 % en seulement quatre jours, mercredi 3 octobre étant un jour férié, en raison de l'unité allemande. Celui de la Commerzbank s'est apprécié de 5,6 %.

Indices du 5 octobre : DAX 1 391,76 points (contre 1334,89) Commerzbank 1 720,6 points (contre 1628,7).

	Cours 28 sept.	Cours 5 oct.
AEG	204,20	227,50
BASF	196,50	204,60
Bayer	199	208
Commerzbank	220,10	231
Deutschebank	568	589,50
Hoechst	190,30	202,60
Karstadt	565	597
Mannesman	228	254,60
Siemens	514,60	536
Volkswagen	367	389

LONDRES

Dopé par le SME + 7,7 %

Comme toutes les places boursières, le Stock Exchange a connu une reprise technique en début de semaine sous l'influence américaines. A cela s'est ajouté le 5 octobre, l'annonce de l'entrée de la livre dans le SME. Sur la semaine l'indice Footsie a progressé de 7,7 % dont 3,5 % pour la seule journée de vendredi. Toutefois, cette euphorie ne s'est pas accompagné d'une augmentation des échanges, toujours très modérés.

Indices *« FT »* du 5 octobre : 100 valeurs 2 143,9 (contre 1 990,2) ; 30 valeurs 1 644,3 (contre 1 535,7) ; Fond d'Etat 78,98 (contre 78,09) et Mines d'or 184,8 (contre 207,6).

	Cours 28 sept.	Cours 5 oct.
BP	345	358
Charter	352	355
Courtaulds	290	305
De Beers	10,01	10,01
Glaxo	732	820
GUS	13,38	13,25
ICI	810	905
Reuters	743	780
Shell	448	465
Unilever	604	662
Vickers	1,88	2,07

Mines d'or, diamants

	5-10-90	Diff.
Anglo-American	128,10	– 4,90
Amgold	423	– 11
Buf. Gold M.	79,90	– 4,95
De Beers	92	– 3
Drief. Cons.	61	– 3,90
Gencor	11,75	– 0,05
Harmony	46,40	– 3,30
Randfontein	26,15	– 2,85
Saint-Helena	48,80	– 3,85
Western Deep	187,50	– 5

Valeurs à revenu fixe

	5-10-90	Diff.
PME 10,6 % 1976	100,03	+ 0,02
8,80 % 1977	117,80	inch.
10 % 1978	99,65	+ 0,17
9,80 % 1978	99,50	+ 0,31
9 % 1979	97,59	+ 0,03
10,80 % 1979	100,68	+ 0,08
CNE 3 %	3765	+ 15
CNB bq. 5 000 F	100,26	– 0,04
CNB Paribas 5 000 F	100,20	inch.
CNB Suez 5 000 F	100,50	+ 0,30
CNI 5 000 F	100,15	– 0,05

CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

La livre, l'écu et l'Italie

L'entrée de la livre sterling dans un système monétaire européen va renforcer le poids de l'*événement* majeur de ce début d'octobre sur le marché international des capitaux que représente le dernier euro-emprunt de l'Italie. Ce pays, on le sait, alterne ses énormes ponctions sur l'euromarché entre le compartiment du dollar et celui de la devise européenne. Il y a un *mois*, il levait pour 1 milliard de dollars en une seule opération. Sa dernière émission, lancée jeudi 4 octobre, porte sur 1 milliard d'écus. Elle est importante parce qu'elle marque une étape nouvelle dans le développement du marché de l'écu, qui, jusqu'alors, n'avait jamais connu de si grande et si longue émission d'obligations à taux variable.

D'une durée de quinze ans, les titres seront rémunérés tous les trois mois au taux interbancaire demandé sur le marché international. Ce niveau, inférieur de 0,12 % au Libor, le taux offert, est actuellement un peu supérieur à 10 %. Aucun autre marché à taux variable que celui de l'écu ne saurait procurer des fonds à un coût aussi nettement inférieur au Libor. La solution d'un emprunt à taux fixe n'a pas été retenue car aucun compartiment de l'euromarché n'est ouvert à des transactions d'une aussi longue durée. Le Trésor romain, une fois de plus, témoigne d'une parfaite maîtrise de la situation, qui fait de lui un des emprunteurs les plus accomplis.

A examiner l'opération sous ses aspects techniques, on aurait même pu croire ces deux derniers jours que les autorités italiennes en ont trop fait, qu'elles ont mis trop d'atouts de leur côté et que l'émission est un peu trop en leur faveur. Non seulement le rapport que les souscripteurs peuvent en espérer paraît bien maigre, mais encore le débiteur s'est prémuni contre le risque que constituerait pour lui une montée sensible du loyer de l'argent à court terme. Il s'est ménagé la possibilité de rembourser son emprunt tous les trois mois, à chaque échéance d'intérêt, à partir d'octobre 1992. En d'autres termes, les investisseurs ne peuvent pas compter profiter longtemps d'une éventuelle inversion de la courbe des taux de rendement, qui ferait revenir (comme ce fut le cas récemment) le niveau de l'intérêt des placements à court terme au-dessus de ceux des *emprunts à longue échéance*.

Par ailleurs, et c'est une des critiques majeures qu'a suscitées la nouvelle émission italienne, les banques qui étaient chargées de s'en occuper n'y ont, dans une période initiale, rien gagné. Les premiers échanges sur le marché se sont faits à des cours qui correspondaient à une décote de l'ordre de leur commission. Tout semblait calculé au plus juste, trop chichement. Les choses n'ont évolué que vendredi en fin d'après-midi. Les cours des obligations sont alors remontés assez sensiblement, *réduisant la décote à un niveau* inférieur à la commission.

L'amélioration a été provoquée par l'annonce faite par le chancelier de l'Echiquier que, dès lundi, la livre sterling allait entrer dans le système monétaire européen. Cette perspective a déjà joué à plusieurs reprises *en faveur de l'écu, notamment* au cours du printemps, mais, en l'absence de confirmation, son influence avait fini par s'amenuiser. Elle est favorable à la monnaie européenne pour deux raisons. D'une part, parce qu'elle permet de miser sur la stabilité d'une devise qui entre dans la composition du panier de l'écu et qui ne s'est que trop signalée par sa faiblesse ; d'autre part, parce qu'elle est un gage de baisse des taux d'intérêt. Le poids de la livre dans le panier de l'écu est suffisamment important pour que le marché de la monnaie européenne en profite dans son ensemble.

Une émission parfaitement équilibrée

Maintenant que la transaction italienne peut être appréciée à sa juste valeur, celle d'une émission parfaitement équilibrée qui tient compte des intérêts de tous, de l'emprunteur certes, mais aussi des prêteurs et des banques qui servent d'intermédiaires, il faut s'attendre à un regain d'attention pour le compartiment de l'écu et à un surcroît d'activité. Le prestige qu'un débiteur tire d'une réussite de cet ordre est très grand. Cela peut l'aider à conforter sa réputation sur les marchés internationaux et donc contribuer à lui faire obtenir, lors de son emprunt suivant, les meilleures conditions possibles. Le Trésor public d'un grand pays peut également se servir d'une telle opération pour asseoir ou affermir la position de sa capitale en tant que place financière internationale. Ce souci n'était visiblement pas étranger aux autorités italiennes, qui ont confié leur mandat à une banque transalpine, Banco di Roma, laquelle assure le secrétariat de l'émission et partage avec Paribas le rôle de chef de file de la transaction.

Parmi les nombreux candidats potentiels à l'emprunt en écus, la France et le Royaume-Uni sont ceux que les spécialistes espèrent le plus en raison de leur crédit, le plus élevé qui soit. Paris pourrait tout prochainement augmenter encore le montant de l'emprunt d'Etat 9 1/2 % qui viendra en échéance en l'an 2000 et dont l'encours atteint actuellement 1,5 milliard. En ajoutant rapidement une nouvelle tranche fongible à cet emprunt, le rendant ainsi plus fluide, on contribuerait à accroître les chances de succès du contrat sur les titres en écus de 6 à 10 ans qui doit être lancé le 18 octobre par le marché à terme international de Paris. Il est probable que les autorités britanniques ne demeureraient pas en reste. Nombreux sont ceux qui, à Londres, envisagent le lancement d'un grand emprunt à taux fixe qui servirait lui aussi, mais dans la City, à créer un gisement sur lequel il serait possible de lancer un contrat à long terme.

La semaine qui s'annonce promet d'être riche en nouveautés dans deux compartiments souvent considérés comme périphériques, ceux de l'escudo et du schilling autrichien, où sont attendues des signatures de tout premier plan, la Communauté européenne du charbon et de l'acier et la Société européenne de financement pour le matériel ferroviaire. Le marché autrichien est actuellement sollicité par la Banque nationale de Hongrie, qui, par le truchement de la Laenderbank de Vienne, cherche à y lever pour 500 millions de schillings pour une durée de 7 ans en *proposant un taux de rendement* facial de 10,625 %, ce qui, sur la base d'un prix d'émission de 99 %, correspond à une rémunération de 10,84 %.

CHRISTOPHE VETTER

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

La baisse des taux américains se fait attendre

La semaine avait commencé en fanfare avec l'annonce d'un compromis sur la réduction du déficit budgétaire aux Etats-Unis (500 milliards de dollars en cinq ans), compromis qui, en théorie, devrait inciter la Réserve fédérale à assouplir sa politique, c'est-à-dire à faire baisser les taux d'intérêt à court terme américains. Ne voyait-on pas la FED prendre ces décisions dans la semaine, ainsi que l'a laissé entendre son président, M. Alan Greenspan, le 3 octobre ? Il y a une quinzaine de jours, M. Greenspan avait spécifiquement expliqué qu'un effort du Congrès pour réduire le déficit budgétaire pourrait avoir pour *contrepartie* un assouplissement de la politique de la Banque centrale américaine.

Devant de si riantes perspectives, le MATIF s'ébrouait, sortant de son marasme habituel, et le cours de l'échéance décembre bondissait dE 1,5 point en deux jours, passant de 96,48 à près de 98. Mais ce bel optimisme s'est rapidement estompé, et le MATIF est revenu à 97, avant d'être de nouveau dopé en fin de semaine par l'annonce de l'entrée de la livre dans le SME et la baisse des taux d'intérêt britanniques qui l'a accompagnée *(lire par ailleurs)*. Les milieux financiers internationaux se sont pris à douter quelque peu des effets bénéfiques que pourrait apporter l'accord budgétaire. Ils se souviennent que la semaine dernière, un gouverneur de la Réserve fédérale, M. Wayne Angell, s'était montré beaucoup plus restrictif que M. Greenspan, estimant qu'en raison de l'inflation grandissante (prix du pétrole oblige), la vigilance restait de règle. Il affirmait que tout abaissement des taux d'intérêt ébranlerait la crédibilité de l'établissement qu'il administre. L'avertissement était parfaitement clair et beaucoup l'ont entendu.

Après le rejet du projet à une large majorité par la Chambre des représentants le 5 octobre, le Congrès devra voter le compromis élaboré entre ses membres et ceux de la Maison Blanche, et l'effet des mesures correspondantes ne sera guère *immédiat* pour certaines d'entre elles, notamment la réduction des dépenses militaires et sociales. Rien d'étonnant, dans ce contexte, à ce que les taux d'intérêt *américains à long terme aient évo*lué de façon très erratique, sans amorcer de tendance véritablement nouvelle. De 8,95 %, le 28 septembre, le rendement de l'emprunt phare du Trésor américain à trente ans s'est stabilisé autour de 8,85 %.

Au milieu de ces incertitudes américaines, et des divers rebondissements de la crise du Golfe, l'adjudication mensuelle d'OAT (obligations assimilables du Trésor) s'est relativement bien passée. L'Etat français a émis jeudi 4 octobre 8,55 milliards de francs sur trois tranches. La première, l'OAT *8,50 % 10 ans*, le « phare », a porté sur 4,35 milliards de francs, au taux de 10,56 %, contre 10,45 % un mois plus tôt.

Très forte activité sur le MATIF

La seconde, l'OAT 8,50 % échéance 2019 a vu l'allocation de 1,3 milliard, au taux en forte hausse de 10,78 % contre 9,76 % en août. Quant à la troisième, à taux variable TME (taux moyen des emprunts), échéances 2019, 2,9 milliards ont été servis avec une marge actuarielle de moins 17 centimes. L'Etat n'avait pas alloué de tranche similaire depuis mai dernier.

Sur le marché primaire français, la seule opération importante de la semaine a été celle de la BFCE (Banque française pour le commerce extérieur). Garantie par l'Etat, *cette signature a été* très appréciée et le 1,5 milliard de francs ont été alloués à 10,61 % (*10,60 %* nominal). La semaine prochaine, les emprunts prévus de la CAR (Caisse autonome de refinancement) et de Gaz de France pourraient profiter de l'embellie du marché observée vendredi.

La crise du Golfe a très fortement gonflé l'activité du MATIF en août et septembre, en relation *avec la chute des cours des actions* et la hausse des rendements des obligations, dont les cours s'étaient déprimés. La protection qu'apportent aux gestionnaires de portefeuilles des contrats à terme, tels que le CAC 40 Future et l'emprunt d'Etat notionnel, a été très largement utilisée pendant ces deux *mois, où une forte volatilité* a été observée.

En conséquence, près de 3,2 millions de contrats ont été échangés sur le MATIF en août (record absolu), en augmentation de 91 % sur le mois précédent et de 75 % sur août 1989. Le précédent record (3,15 millions de contrats) remontait à février 1990, époque où la hausse des taux longs allemands avait vivement déprimé le marché obligataire français. En septembre, 2,3 millions de contrats, dont 1,3 million de contrats notionnels, ont été échangés, avec un record battu le 25 septembre, celui des contrats sur l'indice CAC-40 Future, c'est-à-dire *18 000*.

F.L. et F.R.

● **Rectificatif.** – Il convient de rectifier une erreur de transmission, qui nous a fait écrire, la semaine dernière, que, dans le passé, le marché français éprouvait une véritable « révérence » vis-à-vis du papier de la Banque européenne d'investissement. C'était « réticence » qu'il fallait lire, la révérence étant pour un peu plus tard, lorsque ledit papier se sera encore mieux acclimaté, après l'excellent accueil qu'il a reçu la semaine dernière avec, il est vrai, un coupon de 11 %.

DEVISES ET OR

Enfin la livre vint

A partir de lundi 8 octobre, la livre sterling appartiendra bel et bien au système monétaire européen. Assortie selon toute probabilité d'une marge de fluctuation élargie à 6 %, elle ondulera désormais au côté des autres monnaies du SME. *(Lire page une et page 17.)*

Les marchés avaient donc bien fait de prendre au sérieux l'intention *déclarée en juin par le gouvernement* de Londres, après des années d'atermoiements, de faire de la livre une monnaie européenne comme les autres, et ce avant la fin de l'année. Surpris – l'absence de « fuites » au cours des dernières séances a été notable, – les cambistes ont accueilli relativement favorablement la nou*velle apportée vendredi 5 octobre par* le département du Trésor, et la livre a rapidement progressé. De 9,8006 francs à la cotation officielle du 4 octobre, elle est passée à 9,86 francs à celle du 5, et a atteint jusqu'à 10,10 francs vendredi après-midi, après l'annonce de l'adhésion. A Francfort, le cours de la monnaie britannique a bondi de 2,92 DM à 3,01 DM entre jeudi et vendredi. Cette envolée ne signifie pas que les marchés des changes acceptent sans états d'âme la décision britannique. Un pays aux taux d'intérêt et à l'inflation aussi élevés n'affectera-t-il pas la stabilité du système monétaire européen, qui n'a pas connu de remous majeurs depuis plus de *trois ans ?* Les banques centrales ne risquent-elles pas d'épuiser leurs réserves en intervenant pour maintenir la livre à l'intérieur du mécanisme de change ? Ces questions trouveront probablement leur réponse au cours des prochaines semaines. Pour l'instant, un phénomène de « fausse monnaie forte », par lequel la livre serait maintenue en tête du SME grâce aux rendements élevés dont elle est assortie, peut être facilement envisagé. La lire (aujourd'hui en bas du système) et la peseta ont fourni cette année de bons exemples de telles surévaluations.

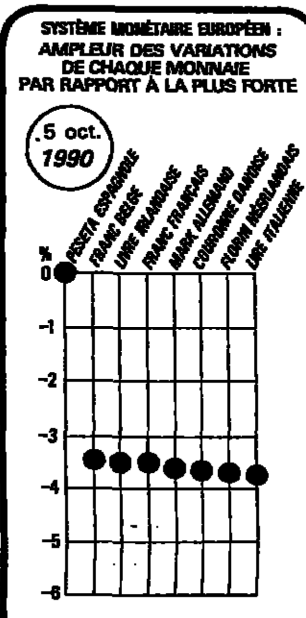
Depuis juin, le cours de la livre ne s'était jamais beaucoup éloigné des 2,90-3 DM jugés propices pour son intégration dans le système. Le gouvernement britannique a exprimé vendredi son souhait d'obtenir du comité monétaire européen, qui devait se réunir samedi 6 octobre, un cours pivot face au mark de 2,95 DM. L'analyse était donc juste, mais de nombreux analystes craignent aujourd'hui que cette parité ne soit trop élevée.

L'adhésion britannique aura en tous les cas profité au dollar, qui, le 4 octobre, était tombé à un nouveau plus bas cours *historique contre le* mark, à 1,5315 DM, et avait touché à Paris 5,1365 francs. L'annonce du compromis portant réduction du déficit budgétaire aux Etats-Unis, ouvrant théoriquement la porte à un assouplissement de la politique de la Réserve fédérale, avait beaucoup affecté la devise américaine, dont les *rendements réels sont déjà très peu* attrayants. Or, vendredi, pour acheter des livres, les cambistes ont dû vendre des monnaies européennes, du mark principalement, contribuant ainsi à apporter un peu de vigueur au billet vert. A tel point que la nouvelle hausse du taux de chômage américain (5,7 % en septembre, contre 5,6 % en août) est presque passée inaperçue. Finalement, le dollar a terminé la semaine à 5,18 francs, un niveau plus faible que les 5,2365 francs de la semaine précédente, mais bien plus ferme que quelques séances plus tôt.

L'un des dirigeants de la Bundesbank, M. Hans Tietmeyer, a déclaré – avant l'entrée de la livre dans le SME – qu'il était satisfait de la fermeté présente du mark et des mouvements actuels sur les marchés des changes. Il s'est félicité du niveau actuel de l'excédent commercial de l'Allemagne, qu'il a qualifié de *« réserve de guerre »* destinée à être utilisée pour faire face à la hausse de la demande consécutive à la réunification. M. Tietmeyer a estimé que la hausse récente du yen et du mark contre le dollar est adaptée à la situation actuelle.

Sur le marché de l'or, le cours de l'once de métal, qui avait très fortement progressé la semaine dernière, a commencé par fléchir fortement en début de semaine, perdant 16,50 dollars le lundi 1er octobre à New-York et retombant à Londres au-dessous de 400 dollars. Il terminait à 395,60 dollars vendredi au deuxième fixing.

F.L. et F.R.



COURS MOYENS DE CLOTURE DU 1er AU 5 OCTOBRE 1990

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D.mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,9415	–	19,3498	77,5795	64,8088	3,1496	57,5374	0,0865
	1,8720	–	19,0767	77,8416	63,8570	3,1008	56,6733	0,0854
Paris	10,0336	5,1680	–	400,93	334,93	16,2772	297,35	4,4745
	9,8130	5,2420	–	403,85	334,74	16,2543	297,08	4,4765
Zurich	2,5026	1,2890	24,9420	–	83,5386	4,0598	74,1657	1,1160
	2,4299	1,2980	24,7615	–	82,8863	4,0248	73,5619	1,1085
Francfort	2,9957	1,5430	29,8570	119,70	–	4,8598	88,7802	1,3359
	2,9316	1,5660	29,8741	120,64	–	4,8558	88,7584	1,3373
Bruxelles	61,6426	31,75	6,1436	24,6315	20,5768	–	18,2681	2,7489
	60,3720	32,25	6,1522	24,8459	20,5939	–	18,2771	2,7540
Amsterdam	3,3743	1,7380	33,6304	134,83	112,63	5,4740	–	1,5048
	3,3031	1,7645	33,6608	135,94	112,67	5,4713	–	1,5068
Milan	2242,43	1155	223,49	896,04	748,54	36,3780	664,56	–
	2192,41	1171,00	223,39	902,16	747,77	36,3101	663,64	–
Tokyo	257,25	132,50	25,6391	102,79	85,8717	4,1732	76,2370	0,1147
	258,34	138,00	26,3258	106,32	88,1226	4,2791	78,2091	0,1178

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 5 octobre, 3,9003 F, contre 3,7986 F le vendredi 28 septembre.

MATIÈRES PREMIÈRES

L'offre d'étain sous contrôle

Les cours de l'étain sont remontés en octobre au-dessus de la barre des 6000 livres la tonne (6250 livres le 5 octobre), stimulés par l'accord intervenu au sein de l'association des producteurs – l'ATPC – visant à réduire leurs quotas d'exportation de 6 % en 1991, à 95 849 tonnes. Réunis à Cochabamba, en Bolivie, les pays représentés ont redistribué leurs contingents à la baisse : 28 556 tonnes pour la Malaisie, 28 736 tonnes pour l'Indonésie, 17 116 tonnes pour la Bolivie, 6 937 tonnes pour l'Australie, 1 351 tonnes pour le Zaïre et 901 tonnes pour le Nigeria. Si ces deux derniers pays n'ont pas participé aux récentes rencontres, le Brésil, non membre de l'association, a accepté de réduire son quota dans la même proportion que les membres. Sa production annuelle passera en outre de 14 000 à 9 000 tonnes . Quant à la Chine, extérieure elle aussi à l'ATPC, elle s'est engagée à limiter en 1991 ses exportations à 15000 tonnes.

Le problème des stocks mondiaux reste épineux, avec les 45 300 tonnes (soit 12,5 semaines de consommation) qui encombrent le marché et exercent une pression à la baisse sur les prix. Les pays producteurs estiment que le resserrement de leur discipline l'an prochain devrait leur permettre d'abaisser les stocks de 5000 tonnes.

En dépit de ces efforts réels de stabilisation des prix et de contrôle de l'offre, l'étain demeure un métal *défavorisé car marginalisé* dans les économies industrielles, qui lui préfèrent, pour l'emballage, son principal débouché, l'aluminium ou le plastique. Peu important pour les pays riches, l'étain est en revanche crucial pour certaines économies du tiers-monde, en Amérique du Sud comme en Asie. La grande crise de 1985 montra de manière spectaculaire comment la fermeture des grandes mines en Bolivie avait chassé des milliers de mineurs et leurs familles vers les vallées tropicales du Chappare, berceau de la coca. Oublié du Nord, l'étain est au sud un ferment de division et d'affrontements. Doit-on rappeler que l'accord international « explosa » en 1985 à la suite des exportations inconsidérées de la Chine et surtout du Brésil qui saturèrent le marché et empêchèrent le directeur du stock régulateur de mener à bien sa tâche.

Peut-on encore espérer la remise en vigueur d'un accord de stabilisation et sur quelles bases ? Les quotas semblent *a priori plus souples* et plus efficaces que les stocks régulateurs pour assurer une certaine régularité de prix. Les quotas supposent cependant une convergence de stratégie des producteurs, un partage amiable du marché, l'absence d'un « outsider » qui pousserait les feux de sa production, en anticipant une levée provisoire du système des quotas et une redistribution des quantités à son profit.

La question du stock régulateur est un problème ancien auquel sont confrontés les opérateurs sur l'étain. La crise des années 20 et l'effondrement des cours qui s'ensuivit incita la Malaisie et les Indes orientales néerlandaises à fonder en 1921 le « pool de Bandoung », qui fut chargé d'absorber au moyen d'un stock les excédents de production. L'association des producteurs d'étain fondée en 1929 poursuivit cette tâche de mise en réserve. Avant la seconde guerre mondiale, plusieurs accords *visant à restreindre l'offre furent* signés en vue de protéger les prix et d'empêcher le chômage dans les pays producteurs.

Le premier accord international proprement dit vit le jour en 1956, après que la guerre de Corée eut permis d'assainir le marché grâce à la constitution d'un stock stratégique par les Etats-Unis. Renouvelé *en 1960* et 1967, cet instrument brilla d'un nouvel éclat en 1971 quand son élaboration fut prise en main par la CNUCED (Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement). Pendant la *première partie de la décennie 80*, l'accord sur l'étain apparut comme le modèle des accords. C'était compter sans les vagues spéculatives de la Malaisie qui firent dans un premier temps monter le marché vers des sommets historiques (en 1981-1982), avant que les francs-tireurs brésiliens et chinois n'entreprennent sciemment d'abattre les mécanismes internationaux de stabilisation. Courant 1985, les cours s'effondrèrent en deçà des prix garantis pour toucher des « plus bas » à 3 500 livres la tonne. La dette du stock régulateur représenta 1 milliard de livres sterling (plus de 10 milliards de francs)...

ERIC FOTTORINO

PRODUITS	COURS DU 5-10
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 417 (– 43) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 833 (– 13) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	9 275 (– 475) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Décembre	1 570 (– 54) Francs/tonne
Café (Londres) Novembre	598 (+ 7) Livres/tonne
Cacao (New-York) Décembre	1 241 (– 40) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Décembre	273 (– 4) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Décembre	228 (=) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Octobre	183,4 (+ 6,5) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la *variation d'une semaine sur l'autre.*

□ **Perspectives mitigées pour le plomb et le zinc.** – Selon les courtiers britanniques Lehman Brothers International, les prix du plomb et du zinc devraient baisser au cours des douze prochains mois, mais la chute brutale des cours qui avait affecté les prix lors des chocs pétroliers de 1974 et 1979 ne se reproduira sans doute pas. Les experts notent, que si la récession guette les économies anglo-saxonnes, une croissance modeste du PNB est toujours attendue dans les autres pays de l'OCDE. L'éventualité de problèmes de livraisons et l'actuel bas niveau des stocks pourraient éviter un effondrement des prix. L'excédent mondial de zinc pour 1991 est estimé à 84 000 tonnes, et à *48 000 tonnes pour le plomb.*

Le Monde

COTE-D'IVOIRE : la fin du congrès du parti au pouvoir

M. Houphouët-Boigny brigue un septième mandat présidentiel

La désignation, vendredi 5 octobre, par le congrès du Parti démocratique de Côte-d'Ivoire (PDCI), au pouvoir depuis l'indépendance, de M. Félix Houphouët-Boigny comme candidat à l'élection présidentielle du 28 octobre, ne constitue évidemment pas une surprise. Le « Vieux » avait adopté, ces dernières semaines, une attitude de candidat recevant, tour à tour, groupes professionnels et délégations régionales.

ABIDJAN

correspondance

Bien que la désignation de son champion n'ait fait l'objet d'aucun débat, le PDCI y aura, cependant, consacré cinq jours pleins. Sans doute parce qu'après trente années d'exercice du pouvoir, il lui fallait réfléchir à la nouvelle donne politique introduite par l'adoption, au printemps dernier, du multipartisme. Cette réflexion a parfois été houleuse et certains débats en commission ont montré l'ampleur des divergences entre la vieille garde et les rénovateurs, partisans d'un changement des hommes et des structures.

Sur ce dernier point, la rénovation l'a emporté : le congrès a ainsi décidé la création d'un comité central de quatre-vingts membres et l'élection d'un secrétaire général. Mais, indice des clivages de toutes natures, ce poste de numéro un du parti n'a pas encore été pourvu.

Aucun dauphin désigné

Dans son intervention, vendredi, le président Houphouët-Boigny a parlé de la paix, *« notre bien commun, le testament qui est le mien, celui que je voudrais, en partant du pouvoir, vous laisser »*. Lundi, dans un discours d'une tonalité très différente, il avait annoncé qu'en cas de réélection pour un septième mandat, il nommerait un premier ministre. Innovation qu'il avait jusqu'ici refusée, malgré les inconvénients évidents que représentait pour lui le fait de se trouver en permanence en première ligne.

A vrai dire, un « premier ministre de fait » est déjà en place : M. Alassane Ouattara, qui, tout en occupant les fonctions de gouverneur de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), préside, depuis avril, un comité interministériel à caractère économique. On peut imaginer que le chef de l'Etat officialise cette situation mais certains observateurs estiment que le profil de M. Ouattara, ancien collaborateur du Fonds monétaire international (FMI), et plus connu à l'étranger qu'en Côte-d'Ivoire, ne correspond pas aux impératifs de l'heure.

La seule question qui intéresse, en réalité, l'opinion publique est celle de la succession du chef de l'Etat. Bien qu'il ait affirmé que le mandat qu'il briguerait serait pour lui le dernier, M. Houphouët-Boigny n'est pas allé jusqu'à désigner un dauphin.

C. C.

Nouvelle hausse des cours du pétrole

Le mouvement de hausse des cours du pétrole brut s'est accéléré en fin de journée vendredi 5 octobre sur le marché à terme de New-York. Le baril de brut léger de référence *(light sweet)* pour livraison la plus rapprochée en novembre a clôturé en hausse de 1,06 dollar à 37,99 dollars par rapport à la veille au soir. Jeudi, cette même position avait terminé en baisse de 39 cents.

M. Bill O'Neil, analyste pétrolier de la firme Merrill Lynch, a attribué cette reprise des cours au sentiment sur le marché que l'Irak n'a pas assoupli sa position et n'a pas l'intention de se retirer du Koweït, comme l'a déclaré vendredi le ministre irakien des affaires étrangères, M. Tarek Aziz, dans un discours lu de sa part aux Nations unies.

Ce sentiment a été également renforcé par des propos de l'ancien ministre saoudien du pétrole, M. Yamani, qui a estimé vendredi à 50 % les risques d'un affrontement armé dans le Golfe d'ici la fin octobre.

CUBA : pour lutter contre la « bureaucratie »

Le régime castriste réduit l'appareil communiste

L'annonce vendredi 5 octobre, d'une réduction de moitié des effectifs de l'appareil du Parti communiste cubain introduit un changement de méthode au sein du parti unique mais n'annonce pas d'évolution sur le fond des principes du régime castriste, estiment les observateurs à La Havane.

Fidel Castro avait appelé samedi dernier *« à sauver la patrie, la révolution et le socialisme »* à Cuba alors que l'île s'enfonce dans une grave crise économique engendrée par la disparition de ses traditionnels partenaires socialistes d'Europe de l'Est et les difficultés de l'Union soviétique.

Les mesures publiées dans *Granma* pour lutter contre la *« bureaucratie »* et l'inflation des *« apparatchiks »* à tous les niveaux de l'appareil ont été prises dans le cadre de la préparation du quatrième congrès du parti, qui écarte tout débat sur le principe du parti unique à Cuba. En revanche, elles ouvrent la porte, d'une part à plus de démocratie formelle au sein du PC et, d'autre part à un nouveau type de contrôle du Parti communiste sur l'administration du pays. *Granma* annonce en effet l'élection directe à bulletin secret des comités municipaux et provinciaux du Parti communiste.

Dans le cadre de cette orientation, la réduction de 50 % de l'appareil du parti pourrait présager une prochaine restructuration du gouvernement cubain. Le changement de méthode qui accompagne la réduction du secrétariat du parti à 5 membres au lieu de 7, du nombre de départements du comité central de 19 à 9, pourrait viser également à plus d'efficacité dans l'application des décisions dans un pays menacé de naufrage politique et social.

En tout cas, le pouvoir est désormais réuni dans les mains de cinq hommes : Fidel Castro, Raul Castro son frère, Jose Ramon Machado Ventura, Julian Rizo Alvarez, ainsi que Carlos Aldana Escalante, le seul à ne pas être membre du bureau politique, mais qui coiffe désormais les secteurs idéologiques et les relations internationales. – *(AFP.)*

□ **Appel à une manifestation pour les droits de l'homme le 10 octobre.** – Des militants en faveur de la défense des droits de l'homme ont appelé leurs compatriotes à trois manifestations successives en faveur de la démocratie à Cuba. Ces manifestations, rassemblées sous le titre générique de « Trois voix pour la Démocratie », appellent les Cubains à défiler le 10 octobre devant la statue de José Marti (héros de la conscience hispano-américaine), dans le centre de La Havane ; le 10 décembre, à s'habiller d'une chemise ou d'une blouse blanche dans l'ensemble du pays ; et à observer des grèves tournantes d'une journée, entre le 28 janvier et le 24 février 1991.

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 6 octobre 1990 a été tiré à 514 756 exemplaires.

Les Salons de la bande dessinée

Angoulême et Grenoble font la paix

GRENOBLE

de notre correspondant

Les maires d'Angoulême et de Grenoble, MM. Georges Chavannes et Alain Carignon, ont signé, jeudi 4 octobre, un « armistice » qui met fin à la concurrence opposant depuis deux ans leurs Salons respectifs de la bande dessinée. Désormais, Angoulême et Grenoble organiseront alternativement cette manifestation, Angoulême inaugurant l'accord au mois de janvier prochain.

En 1989, au prix d'un investissement important – sept millions de francs – et de débauchages de membres de l'« équipe » adverse, Grenoble lançait son premier Salon de la BD *« à vocation européenne »*, une semaine avant celui d'Angoulême. Cette année, au mois de mars, le Salon grenoblois connaissait un grand succès – plus de quatre-vingt mille visiteurs en trois jours – et s'imposait comme une manifestation très professionnelle.

Cité « historique » de la BD, Angoulême, qui était alors confrontée à de très sérieuses difficultés financières, refusa d'être aspirée par Grenoble. Mais, aujourd'hui, la ville de Grenoble est à son tour obligée de diminuer son train de vie culturel. Son maire a ainsi successivement renoncé au Festival d'humour, le ZIGOM, qui n'aura duré que l'espace d'un été, puis abandonné à l'issue de sa troisième édition le Festival du polar, arraché il y a quelques années à la ville de Reims.

Le *« pacte d'amitié »* scellé entre Grenoble et Angoulême permet à la première de partager une année sur deux et à moindres frais l'héritage d'Angoulême et à la seconde de maintenir dans ses murs un salon dont l'avenir restait suspendu aux incertitudes financières de la cité charentaise.

CLAUDE FRANCILLON

ÉTATS-UNIS

Forte progression du chômage

Le chômage aux Etats-Unis a continué à grimper en septembre pour toucher 5,7 % de la population active, le chiffre le plus élevé depuis deux ans et demi, alors que l'économie américaine, au bord de la récession, a perdu plus de 100 000 emplois le mois dernier, selon les statistiques publiées le 5 octobre par le département du travail. *(Nos dernières éditions du 6 octobre.)*

Septembre est le troisième mois consécutif où le taux de chômage progresse, phénomène inédit depuis la dernière récession en 1981-1982. Ce taux, qui atteignait seulement 5,2 % en juin, était monté à 5,5 % en juillet et à 5,6 % en août.

La poursuite de l'ascension du chômage, qui se retrouve à son plus haut niveau depuis mars 1988, confirme la nouvelle dégradation de l'économie américaine cet été et vient renforcer encore un peu plus les craintes de récession.

Le neuvième Festival international de Saint-Just-le-Martel

Création d'un Centre du dessin de presse et d'humour

LIMOGES

de notre correspondant

Le Festival international du dessin de presse et d'humour de Saint-Just-le-Martel, dans la banlieue de Limoges (Haute-Vienne), s'est terminé le 30 septembre par l'attribution désormais classique du quatrième Grand Prix de l'humour vache. Après Loup, Solé et Iturria c'est Rachid Kaci (*Science et Vie, le Nouvel Economiste, The New York Times*, etc.) qui a gagné la « vache » limousine.

En une semaine ce neuvième Festival a attiré deux cents dessinateurs français et étrangers et trente mille visiteurs. Deux expositions consacrées à Bosc et à Chaval (deux classiques de l'humour noir, tous deux suicidés) ont confirmé l'orientation « culturelle » de cette manifestation.

Pour célébrer son dixième anniversaire, le Festival va déboucher sur la création en 1991 d'un Centre national permanent du dessin de presse et d'humour, installé sur 800 m² et doté d'une bibliothèque, de services d'archives et de documentation, d'un lieu d'expositions et d'ateliers d'accueil pour les dessinateurs.

Son coût sera de 2,4 millions de francs, dont 1 million de francs sera financé par le ministère de la culture, le reste par les collectivités territoriales.

GEORGES CHATAIN

□ **Big Bang Schtroumpfs : pas de dépôt de bilan.** – Le conseil d'administration de la Sorepark, société gérante du parc de loisirs Big Bang Schtroumpfs d'Hagondange (Moselle), a décidé vendredi 5 octobre *« la poursuite de l'exploitation »* du parc afin *« de faciliter la recherche de toute solution ultérieure »*, selon un communiqué de la société. Une nouvelle réunion du conseil d'administration doit avoir lieu le 22 octobre. Pas de dépôt de bilan pour le moment, comme on aurait pu le penser. *(Nos dernières éditions du 1er octobre.)*

Grâce à un plan triennal

L'AFP veut éponger son déficit et se moderniser

Le conseil d'administration de l'Agence France Presse (AFP), réuni le 3 octobre, a mandaté son président, M. Claude Moïsy, afin qu'il examine les *« implications techniques, financières, commerciales et sociales »* d'un *« contrat de plan couvrant la période 1991-1993 »*. Ce plan doit réduire le déficit de l'agence et l'aider à se moderniser. En 1990, le déficit prévu est de 11 millions de francs, ce qui porterait le déficit cumulé de l'agence à plus de 40 millions.

Pour éponger l'année, un effort de 4 millions de francs chacun est demandé à la presse et à l'Etat, grâce à une augmentation des tarifs d'abonnement. Si l'Etat semble y être favorable, les représentants de la presse, notamment régionale, sont plus réservés. L'AFP quant à elle devra économiser 3 millions de francs, en réduisant ses frais de fonctionnement, notamment dans le domaine des télécommunications et des frais de mission. Mais, selon la direction, aucun licenciement n'est prévu.

Quant à la modernisation, elle concerne surtout le renouvellement du matériel informatique de l'agence. Cet investissement d'une centaine de millions nécessite un *« montage financier complexe »* que la direction étudie

EN BREF

□ **AFGHANISTAN : Kaboul confirme la chute d'une capitale provinciale.** – Le gouvernement afghan a reconnu, vendredi 5 octobre, que Tarin Kot, la capitale de la province centrale d'Ourouzgan, était tombée aux mains des moudjahidins. La résistance avait annoncé la veille la prise de cette garnison de 500 hommes, première capitale provinciale à tomber aux mains des rebelles depuis le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan en février dernier. – *(Reuter, AFP.)*

□ **AFRIQUE DU SUD : une petite-fille de Nelson Mandela tuée dans un attentat.** – Une petite-fille de Nelson Mandela a été tuée par l'explosion d'une grenade, dans la nuit du vendredi 5 au samedi 6 octobre, à Soweto. Les parents de cet enfant de dix-huit mois, Mondi Mandela (quarante-trois ans) et sa femme Suzan (trente-neuf ans), ont été blessés par des tirs de fusils à pompe. – *(Corresp.)*

□ **CAMBODGE : mise au point.** – A la suite de l'article de Jean-Claude Pomonti intitulé « Le Cambodge menacé d'asphyxie » (*le Monde* du 5 octobre), le prince Sihanouk nous a écrit pour nous dire, à propos de la présidence du Conseil national suprême formé par les Cambodgiens le 11 septembre à Djakarta : *« Le monde entier connaît la vérité : (..) Sihanouk en a accepté la présidence, et cela sans aucune ambiguïté. Et le monde entier connaît celui ou ceux qui m'empêchent d'entrer dans ce « Conseil national suprême ».*

□ **Fin de la grève des éboueurs parisiens.** – Les conducteurs de bennes à ordures de la Propreté de Paris, qui s'étaient mis en grève le 18 septembre à l'appel de la CGT pour réclamer des augmentations de salaire, ont mis fin à leur mouvement, vendredi 5 octobre, sans que la mairie de Paris et les syndicats soient parvenus à un accord.